

**P**ROGRAMME  
**I**NTERNATIONAL POUR LE  
**D**EVELOPPEMENT DE LA  
**C**OMMUNICATION

CI-08/CONF.202/6  
27 fevrier 2008  
Original: Anglais

**RAPPORTS D'ÉVALUATION DES PROJETS  
SELECTIONNES PAR LE BUREAU**

**CONSEIL INTERGOUVERNEMENTAL DU PIDC**  
**Vingt-sixième session**



**SIÈGE DE L'UNESCO, PARIS**  
**26 - 28 MARS 2008**

<b>PROJET N°</b>	<b>TITRE DE PROJETS</b>	<b>Page</b>
	<b>ASIE ET PACIFIQUE</b>	
	<b>NEPAL</b>	<b>5</b>
1. PDC/5NEP/19	<b>RADIO COMMUNAUTAIRE</b>	
2. PDC/15NEP/01	<b>RADIO SAGARMATHA</b>	
3. PDC/19NEP/01	<b>RADIO MADANPOKHARA</b>	
4. PDC/20NEP/01	<b>RENFORCEMENT DES MEDIAS PLURALISTES ET INDEPENDANTS DU NEPAL</b>	
5. PDC/49NEP/01	<b>CONSOLIDATION DU MOUVEMENT DES RADIO COMMUNAUTAIRES AU NEPAL</b>	
	<b>REGION ARABE</b>	
	<b>PALESTINE</b>	<b>27</b>
6. PDC/48 PAL/01	<b>AUDIOTHÈQUE LITTÉRAIRE POUR LA RADIO, L'ÉDUCATION</b>	
7. PDC/48 PAL/02	<b>STUDIO POUR LES ÉMISSIONS DESTINÉES A LA JEUNESSE A LA PALESTINIAN BRODCASTING CORPORATION (PBC)</b>	
8. PDC/48 PAL/03	<b>RENFORCEMENT DU SECTEUR DES MÉDIAS A HÉBRON</b>	
9. PDC/49 PAL/02	<b>DONNER LA PAROLE AUX FEMMES</b>	
	<b>AMERIQUE LATINE ET CARAIBES</b>	
	<b>GUATEMALA</b>	<b>77</b>
10. PDC/49 GUA/01	<b>CREATION D'UN RESEAU MAYA DE COMMUNICATION – REFCOMAYA</b>	
11. PDC/48 GUA/02	<b>FORMATION DES JOURNALISTES A LA LIBERTE D'EXPRESSION ET AUX DROITS DES POPULATIONS AUTOCHTONES</b>	

# NEPAL

## INTRODUCTION

Ce rapport a pour objet d'évaluer la contribution du Programme International pour le Développement de la Communication (PIDC) par rapport à l'évolution de la radio communautaire au Népal depuis le début des années 90. Il traite de quatre projets distincts du PIDC, qui s'échelonnent sur une durée de quelque 15 ans. L'accent est mis sur un impact cumulatif de l'action du PIDC au Népal plus que sur les projets eux-mêmes. En conséquence, il se situe quelque peu en dehors des normes standard des évaluations du PIDC. Bien qu'il porte dans l'ensemble sur les mêmes thèmes d'évaluation, il s'intéresse plus particulièrement aux objectifs et aux résultats de la mise en œuvre des divers projets, dont le plus ancien remonte aux années 90.

Ce rapport présente d'abord un résumé des activités centré sur les principales conclusions en relation avec les objectifs du PIDC. Il s'intéresse ensuite aux projets particuliers en termes de résultats attendus, d'objectifs atteints et plus généralement de retombées. Enfin, il présente les principales conclusions et recommandations. Le résumé de la mise en œuvre de l'étude l'UNESCO associée à ce rapport, intitulé : *Dix années sur : L'état de la radio communautaire au Népal*<sup>1</sup> apparaît en Annexe 1.

---

<sup>1</sup> Pringle et Subba (2007) : "Dix années sur : L'état de la radio communautaire au Népal". Rapport inédit réalisé pour l'UNESCO New Delhi.

## **Résumé de la mise en œuvre**

Le relief montagneux du Népal, l'absence d'infrastructures et un faible taux d'alphabétisation démontrent à évidence l'importance cruciale de la radio comme véhicule d'information et de communication.

Depuis des années, l'UNESCO et le PIDC jouent un rôle de catalyseur dans le déploiement d'une radio indépendante dans ce pays. En dépit d'une guerre civile prolongée, qui s'est accompagnée de sévères entraves à la liberté de la presse et d'atteintes à d'autres droits fondamentaux, le Népal présente l'un des paysages audiovisuels les plus dynamiques de la région, dont le moindre aspect n'est pas sa remarquable expérience en matière de radio communautaire.

L'appui apporté par le PIDC à la radio communautaire a constitué un facteur stratégique déterminant pour l'évolution de ce secteur. Le Programme a toujours encouragé les petits projets bien définis qui témoignaient des progrès accomplis dans ce domaine à différentes époques, en favorisant la conception de modèles reproductibles, en définissant des normes de référence et en renforçant les moyens des principaux partenaires.

Entre 1993 et 1997, le PIDC a joué un rôle essentiel dans l'installation de la première station indépendante : Radio Sagarmatha. En 1999, le Programme a contribué à la création de la première radio rurale officiellement agréée, la station communautaire de Madanpokhara. En 2002, le PIDC a apporté une assistance déterminante à Radio Lumbini, la première station de la région fonctionnant sur une base coopérative, et à Radio Swargadwari, station située au cœur du conflit armé. En 2006, le PIDC a fourni une assistance à l'Association des Opérateurs de Radios Communautaires dans le cadre d'une importante initiative couvrant l'ensemble du secteur.

Auparavant, le PIDC était parvenu à faire inscrire expressément le développement des médias dans le programme du Plan national de développement. Le PIDC et l'UNESCO ont ainsi conféré une incontestable légitimité au mouvement en faveur des radios indépendantes communautaires au Népal, particulièrement à ses débuts, et par la suite, pendant la période de guerre civile, où il était extrêmement difficile d'exercer des activités de presse et où la liberté des médias était sévèrement encadrée. Au fil des années, la collaboration avec le PIDC a encouragé d'autres agences et d'autres donateurs, comme le Canada, le Danemark, les Pays-Bas et les États-Unis d'Amérique à soutenir l'extension de la radio communautaire au Népal.

Le PIDC a constitué des équipes locales à une période critique du développement du pays, et a été le premier organisme international à mettre tout son poids en faveur de la création des radios communautaires. L'installation de stations financées par le PIDC est indissociable de la croissance et du développement de l'ensemble du système audiovisuel du Népal. Ceux qui ont mis en œuvre le projet initial sont toujours à l'avant-garde de l'extension du mouvement au Népal. Les stations de radio qui ont bénéficié du concours financier du Programme : Sagarmatha, Madanpokhara et Lumbini, sont reconnues au plan international, et les modèles qu'elles représentent – pour le meilleur et pour le pire – ont été largement reproduits. Bien que ce secteur soit confronté à divers défis, l'assistance du PIDC à des projets d'envergure relativement réduite (chacun d'eux étant conçu en fonction de l'expérience tirée des projets précédents et prenant en compte les besoins du secteur) a contribué à l'édification progressive d'un potentiel de communication d'envergure nationale qui offre au Népal les meilleures chances de répondre aux défis actuels et futurs.

## **A. Détail des activités**

Le PIDC a apporté son concours financier à cinq projets majeurs de radios communautaires au Népal, dont quatre depuis 1990, date à laquelle le pays a promulgué une nouvelle constitution et reconnu la liberté d'expression, ouvrant ainsi la voie à la première licence délivrée à une radio communautaire en 1997.

### **1. Projets du PIDC au Népal**

#### 1. Titre : *Radio communautaire*

- a. Période : 1985-1987
- b. Informations complémentaires non disponibles

#### 2. Titre : *Radio Sagarmatha*

- a. N° du projet : PDC/15 NEP/01
- b. Période : 1995-1997
- c. Montant demandé : US\$ 117 000
- d. Montant reçu : US\$ 60 000
- e. Agence : Fédération des Journalistes Écologistes du Népal
- f. Bénéficiaire : Radio Sagarmatha
- g. Informations complémentaires

#### 3. Titre : *Radio Madanpokhara*

- a. N° du projet : PDC/19 NEP/01
- b. Période : 1999-2000
- c. Montant demandé : US\$ 29 700
- d. Montant reçu : US\$ 29 000
- e. Agence : Radio Sagarmatha / Fédération des Journalistes Écologistes du Népal
- f. Bénéficiaire : Radio communautaire de Madanpokhara
- g. Informations complémentaires

#### 4. Titre : Renforcement des médias pluralistes et indépendants du Népal

- a. N° du projet : PDC/20 NEP/01
- b. Période : 2000-2002
- c. Montant demandé : US\$ 62 700
- d. Montant reçu : US\$ 35 000
- e. Agence : Institut de Presse du Népal, Radio Sagarmatha
- f. Bénéficiaires : Radio Lumbini, Radio Madanpokhara, Radio Sagarmatha, Radio Swargadwari, Institut de Presse du Népal
- g. Informations complémentaires

#### 5. Titre : Consolidation du Mouvement des Radios Communautaires au Népal

- a. N° du projet : PDC/ ?? / NEP/01
- b. Période : 2006-2007
- c. Montant demandé : US\$ 18 900
- d. Montant reçu : US\$ 18 000
- e. Agence : Association des Opérateurs de Radios Communautaires du Népal (ACORAB)
- f. Bénéficiaires : Stations membres de l'ACORAB
- g. Informations complémentaires

## 2. Résumé des objectifs des projets

### Objectifs de développement

Bien qu'ils aient été présentés de diverses façons, les quatre documents de projets poursuivent le même objectif en matière de développement à long terme : encourager le pluralisme des médias et la participation de la population au développement socio-économique par l'intermédiaire de médias de service public accessibles, et plus spécialement par l'extension du réseau de radios FM locales.

Pour ce qui est de l'objectif à long terme, les documents de projets plaident de manière explicite et implicite en faveur d'un troisième secteur, celui des radios communautaires indépendantes agissant dans le sens de l'intérêt général par le biais du journalisme et de la programmation.

### Objectifs des projets et résultats attendus

Les objectifs à court terme étaient également cohérents car ils visaient à mettre en place des installations audiovisuelles, entreprendre la formation des personnels et définir des paramètres normatifs (modèles, cadres d'action, codes de bonne conduite etc.) à l'usage des radios communautaires.

L'objectif des deux projets présentés au cours des années 90 – Radio Sagarmatha et Radio Madanpokhara – portait sur la création des stations grâce à l'acquisition des équipements et à la formation des personnels. Dans les deux cas, les dossiers présentés visaient clairement à *piloter* de nouveaux services de radio communautaire, pour Radio Sagarmatha, la première station indépendante du pays, et pour Madanpokhara, la première station rurale (et seulement la seconde station à être créée) hors de la Vallée de Katmandou. Le but de ces deux premiers projets : définir des modèles, est significatif, car l'objectif des investissements a toujours été considéré par agences de mise en œuvre comme dépassant le cadre des stations en tant que telles ; ainsi, les objectifs du projet de Radio Sagarmatha incluaient la conception d'un ensemble de principes directeurs pouvant s'appliquer au développement des stations de radio communautaires dans tout le pays.

Dans le cadre de la politique d'extension des radios communautaires au Népal, le projet de 2000-2002 visait à renforcer le potentiel des stations de radio communautaires avec une assistance à la formation professionnelle et à l'équipement de base à deux nouvelles stations. En 2006 / 7, face à l'accroissement important du nombre de stations agréées, le PIDC a approuvé un projet axé sur la formation et sur la définition d'une politique d'action à l'intention des membres de l'Association des Opérateurs de Radios Communautaires. Les objectifs de ces deux derniers projets étaient justifiés, car ils prenaient en compte l'évolution des besoins dans ce secteur. Dès 2002, des pilotes avaient été réalisés et l'expérience des radios communautaires s'était renforcée sur la base de modèles bien définis, adoptés et adaptés par les nouveaux venus dans ce secteur. Un plus grand nombre de stations étaient sur les ondes, sur une base de volontariat ou commerciale, alors que la formation professionnelle, le développement des structures et la viabilité représentaient d'importants défis. Devant le nombre considérablement accru des stations et un renforcement de l'assistance offerte par les bailleurs de fonds, il devenait essentiel de définir une politique de développement et de formation professionnelle pour toutes ces stations, et au final, pour l'ensemble du secteur.

### B. Évaluation

Comme la présente évaluation porte sur l'ensemble des projets d'assistance de l'UNESCO aux radios communautaires du Népal sur une période de 12 ans : de 1995 à 2007, elle tient compte de l'orientation générale des objectifs et leur mise en œuvre (plus que de l'évaluation des projets individuels), et s'attache plus en détail à la réalisation des résultats attendus et aux objectifs atteints, tant à court qu'à long terme.

## **1. Objectifs et planification**

D'une manière générale, les objectifs des divers projets mentionnés plus haut étaient formulés de manière adéquate et conformes aux priorités de leur époque.

Dans le cas des deux premiers projets, une offre radiophonique résolument innovante est apparue, tout d'abord dans la capitale, interpellant les décideurs et suscitant l'intérêt des autres partenaires, et par la suite dans une zone rurale, mettant en évidence les possibilités d'action à l'échelle rurale et locale en faveur du développement. Étant donné que le Népal n'avait jamais connu de radios indépendantes, il s'agissait là d'une étape essentielle qui démontrait le potentiel d'extension des radios communautaires à l'ensemble du pays.

Dans le cas des derniers projets, chacun d'eux répondait aux préoccupations du moment, s'écartant progressivement d'une assistance à des stations précises au profit d'une approche plus sectorielle, avec répartition de l'équipement entre stations communautaires et assistance à des ateliers de formation au bénéfice de nombreuses stations, renforçant en même temps les instituts nationaux de formation et l'établissement de réseaux entre les diffuseurs. Il convient de noter l'intention normative du plus récent des quatre projets : promouvoir la responsabilité sociale et la déontologie, et encourager une action cohérente, questions qui demeurent essentielles pour l'ensemble des radios communautaires du Népal.

## **2. Observations portant sur la mise en œuvre des projets**

Bien que les projets aient été dans ensemble mis en œuvre avec succès, il convient de relever plusieurs facteurs qui ont pu entraver leur exécution.

Dans deux cas, la mise en œuvre a fait apparaître la difficulté d'organiser une coopération constructive entre les équipes locales et leurs partenaires. Les groupes de radio communautaires du Népal, les stations locales, tout comme les organismes nationaux d'assistance possèdent leurs pôles d'excellence ; ils sont motivés, dévoués et font de plus en plus montre de leurs compétences et de leur expérience en matière de radio communautaire. D'un autre côté, leur aptitude en matière d'organisation est insuffisante à certains égards (p. ex. la gestion, la notion de propriété communautaire), entre les stations individuelles et les organismes nationaux. La continuité de la gestion à Radio Sagarmatha et à l'Institut de Presse du Népal a posé problème lors de la mise en œuvre des projets du PIDC en 1999 et 2002. Radio Madanpokhara a sévèrement critiqué la gestion du projet par le NEFEJ et par Radio Sagarmatha, notamment pour les décisions relatives à l'équipement, la formation et le calendrier de mise en chantier. De même, la mise en œuvre de l'avant-dernier projet de l'Institut de Presse du Népal et de Radio Sagarmatha a été perturbée par des retards prolongés dus à une coopération chaotique. L'aptitude de l'ACORAB à mettre des projets en chantier n'est pas connue ; toutefois, cette association est récente et n'a pas encore achevé l'organisation de sa structure.

Les délais observés entre les différentes étapes (dépôt du projet, approbation et mise à disposition des fonds) du processus du PIDC (quelquefois 18 mois ou davantage), ont posé des problèmes aux agences chargées de la mise en œuvre. Dans le cas du projet le plus récent, 10 mois se sont écoulés entre l'approbation par le PIDC et le lancement des activités.

## **3. Efficacité et impact**

### Réalisation des résultats attendus

Les projets du PIDC qui font l'objet de ce rapport ont largement atteint leurs principaux objectifs ; ils ont pu, dans un certain nombre de cas, contribuer de manière significative, voire remarquable, à la réalisation d'objectifs de plus vaste portée, comme le pluralisme, la gouvernance et l'accès à l'information.

## **Radio Sagarmatha (1995-1997)**

L'objectif du projet de Radio Sagarmatha consistait à concrétiser un "modèle expérimental" de radio communautaire privée dans la perspective de son application ultérieure à d'autres stations du pays ; à cette fin, le projet a entrepris de concevoir et d'évaluer les principes directeurs qui doivent guider une radio communautaire au Népal, et de former un corps de spécialistes.

Le principal résultat a été la création de Radio Sagarmatha, avec son équipement technique et la formation de son personnel. L'attribution de la licence et le début des émissions ont été reportés jusqu'en mai 1997, mais cette situation n'était pas le fait des partenaires locaux. Au final, ce retard a renforcé l'intérêt porté à la mission de la station et suscité l'appui des principaux intervenants nationaux ; en outre, cette période a été mise à profit pour l'organisation des ateliers de formation. Deux ans après son inauguration, grâce à ses installations techniques et à des collaborateurs bien formés, la station faisait bénéficier la population de la vallée de Katmandou d'un service public unique. Elle est désormais très populaire, et son utilité de service public est reconnue tant par les auditeurs que par les responsables administratifs et sociaux. Le niveau de son programme de formation est élevé, ce dont témoigne un recrutement international auprès d'organismes comme la BBC et Radio Beijing, sans parler du Népal lui-même.

L'un des objectifs les plus clairs du projet était la démonstration de sa faisabilité et des possibilités offertes par la radio communautaire. Dix ans plus tard, Radio Sagarmatha est toujours en activité, et traite de manière dynamique un large éventail de questions d'intérêt général et culturelles. La station a rencontré des difficultés dans sa recherche de financements et dans sa gestion, mais après plus de dix années, elle continue à relever les défis. Elle a inspiré un grand nombre d'équipes qui ont lancé et exploité des stations de radio d'intérêt général à but non lucratif non seulement au Népal mais également dans d'autres régions de l'Asie du Sud.

Le plus grand succès de Radio Sagarmatha réside dans ses émissions d'information et d'intérêt général, événements d'actualité, éditoriaux et débats. Bien qu'elle soit confrontée en permanence aux défis de la viabilité, particulièrement en termes d'organisation, elle continue à prospérer au sein d'un environnement hautement compétitif et de plus en plus soumis aux impératifs commerciaux.

Plus problématique en termes de normes applicables à la radio communautaire a été l'absence d'un sentiment communautaire de propriété et de participation aux prises de décision, et une conception de la gestion qui s'appuie sur un personnel rétribué, sur la publicité et sur le concours financier des bailleurs de fonds, ce qui tend à décourager une culture de volontariat et de participation directe au service de la communauté. Radio Sagarmatha serait peut-être mieux définie comme station de radio locale d'intérêt général plutôt que comme "radio communautaire" (bien que son style populaire lui fasse courir le risque d'une plus grande orientation commerciale). Il n'y a pas de véritable représentation ou de participation des communautés à la prise de décisions, et à l'instar d'autres entreprises de presse népalaises, elle est loin de répercuter les points de vue des castes ou des ethnies.

Les points forts de la station (journalisme d'investigation, orientations communautaires et programmation de service public) et ses faiblesses (gestion, notion de propriété et de participation communautaire, représentation des groupes marginalisés etc.) tendent à se retrouver dans de nombreuses autres stations. On mentionnera un objectif important que Radio Sagarmatha n'a pas atteint : l'élaboration d'un document définissant les principes directeurs qui doivent présider à l'exploitation d'une radio communautaire ; après dix années, on observe toujours de sérieuses lacunes en matière d'instruments normatifs, et le secteur en pleine expansion de la radio communautaire est



maintenant confronté à de sérieux problèmes résultant de méthodes de gestion insuffisamment structurées.

## **Radio Madanpokhara**

Le second projet, la création de Radio Madanpokhara au cœur d'une zone rurale, a été une réussite totale, en dépit de quelques problèmes apparus au début de sa mise en œuvre.

Comme dans le cas de Sagarmatha avant lui, le projet PIDC de Madanpokhara avait pour objectif de procéder à l'équipement des locaux et d'assurer la formation professionnelle de ses collaborateurs. Il visait à démontrer la possibilité d'exploiter en zone rurale une radio communautaire pouvant servir de modèle à d'autres stations.

Bien que l'installation technique et la conception du studio aient représenté un défi : travailler dans une zone rurale avec des techniciens-concepteurs aux compétences limitées, la station a été parfaitement installée, et les collaborateurs volontaires locaux ont acquis les compétences nécessaires à l'exploitation d'une radio (techniques de production et programmation).

L'importance des appuis locaux et des réseaux communautaires apparaît clairement à travers les apports financiers et en nature dont elle bénéficie, ainsi que de la présence de reporters, clubs d'auditeurs et associations féminines dans chaque comité de village et administration municipale. Ils témoignent du succès de son offre de services pratiques, très appréciés par la communauté. Toutefois, après sept années, et en dépit de sa mission qui consiste à aider les populations des milieux défavorisés et marginalisés, la station ne compte au sein de son comité de gestion qu'une représentation symbolique de femmes, de groupes ethniques et de Dalits, aucun représentant au niveau de la direction et un très petit nombre parmi le personnel et les volontaires. Bien que sa grille de programmes aille clairement dans le sens de l'intérêt général et que son contenu reflète une orientation progressiste, elle tend à un certain paternalisme. Ainsi, alors que les Magars constituent quelque 45 % de la population, les émissions en langue magar sont réduites à la portion congrue.

Cette station a clairement mis en évidence l'efficacité d'une radio communautaire faisant largement appel au volontariat, expressément non lucrative et fortement soutenue par des intérêts locaux. Elle a constitué une importante source d'inspiration et d'expérience pratique pour l'installation de radios communautaires en zone rurale. Malheureusement, Madanpokhara – et Sagarmatha avant elle – ont constitué des précédents regrettables en tant que modèles : le caractère peu démocratique de leur organisation et de leur représentation communautaire.

## **Renforcement des médias pluralistes et indépendants au Népal (2000-2002)**

Dès le début, le projet de renforcement des médias pluralistes et indépendants au Népal représentait un compromis pour les radios communautaires du pays. Le projet initial associait des propositions soumises par deux organisations : l'Institut de Presse du Népal et Radio Sagarmatha. Ce compromis apparaissait dans la diversité des objectifs et les activités proposées : renforcement des qualifications des journalistes grâce à la formation et à l'apport de nouveaux équipements, création d'un fonds de dotation des médias, plaidoyer en faveur d'une loi sur les nouveaux moyens de communication et assistance directe à deux nouvelles stations communautaires (Sundarpur à l'Est et Lumbini FM à l'Ouest). Le projet visait également à développer des méthodes et des instruments qui serviraient à d'autres communautés souhaitant avoir leur place sur les ondes FM.

Alors que les crédits tardaient à arriver, les conditions locales avaient évolué. Les objectifs avaient perdu leur justification originelle : Sundarpur, la station prévue à Itahabri, à l'Est du Népal, n'avait pas obtenu sa licence, et Lumbini, qui la possédait, était déjà bien installée au moment de la mise en œuvre du projet. Les changements importants intervenus au sein de la direction de chacune des deux organisations avaient entraîné une refonte du projet, ce qui avait nettement ralenti sa mise en œuvre.

Au final, et afin de sauver le projet, les activités ont été redéfinies pour s'adapter aux besoins et aux circonstances du moment : renforcement des ressources humaines par le biais d'ateliers de formation, documentation pédagogique et réaménagement des installations pour améliorer les services et les perspectives de viabilité. L'Institut de Presse du Népal a traduit le "*Manuel de la Radio communautaire*" de l'UNESCO et organisé une série d'ateliers de formation à l'extérieur de Katmandou, dans diverses régions du pays, (ce qui a constitué déjà un développement significatif et un précédent), et les crédits prévus pour l'installation des stations de Lumbini et de Sundarpur ont été répartis entre les radios de Lumbini, Madanpokhara, Sagarmatha et Swargadwari pour permettre l'acquisition de matériel.

En dernière analyse, la reformulation des objectifs a concrétisé un tournant positif, en renforçant la capacité du secteur dans son ensemble grâce à une assistance à plusieurs stations, dans une optique de décentralisation qui allait se poursuivre avec le projet suivant. Toutefois, la mise en œuvre a connu quelques échecs : le manuel traduit n'a malheureusement jamais été distribué comme il aurait dû l'être, et les éléments les plus normatifs de la proposition initiale, qui portaient sur les modèles et sur une politique de développement ont été en grande partie abandonnés.

### **Consolidation du Mouvement des Radios Communautaires au Népal (2006-2007)**

Spécifiquement axé sur la formation professionnelle dans l'ensemble du secteur et sur la définition d'un code de déontologie, le quatrième projet du PIDC, approuvé en 2006, apportait son concours à une nouvelle et importante phase du développement des radios communautaires. Il est significatif d'observer que la proposition considérait le secteur comme un tout plutôt que comme des stations individuelles, et pour la première fois, elle portait exclusivement sur les potentiels et les normes plutôt que sur les investissements en matériel. Le choix de l'agence de mise en œuvre a revêtu une importance particulière : celui de l'*Association des Opérateurs de Radios Communautaires* (ACORAB), fondée en 2002. Elle est la première à représenter démocratiquement les radios communautaires ; elle rassemble pratiquement toutes les stations à but non lucratif du pays, ce qui constitue une étape importante dans un secteur caractérisé par de multiples réseaux de stations, souvent en concurrence.

Ce projet avait pour but de consolider le mouvement des radios communautaires par le renforcement du niveau professionnel, l'établissement de réseaux, la promotion de l'éthique, de la responsabilité sociale et de la cohérence dans l'action.

Les objectifs répondaient à trois besoins essentiels : formation professionnelle, définition des instruments normatifs et établissement de réseaux couvrant l'ensemble du secteur. Cinq ateliers de formation ont été organisés hors de la vallée de Katmandou, ce qui est significatif. Les ateliers techniques ont été conduits sur une base régionale, et un atelier consacré aux méthodes de gestion a été proposé aux stations dispersées dans le pays ; ils ont contribué à renforcer les interactions entre les diffuseurs.

Le projet a également eu pour résultat la mise au point d'un code de bonne conduite (pour l'essentiel ce qu'il faut faire et ne pas faire) s'adressant à l'ensemble des communautés. Il a été élaboré dans un cadre largement participatif à l'occasion de deux séances de débats avec des responsables. C'est un recueil de principes directeurs qui peuvent être appliqués par les radios communautaires participantes. Le code mentionne les principes fondamentaux portant sur les droits humains, la liberté d'expression, l'impartialité et la paix ; il précise que la priorité doit être accordée aux langues et aux cultures locales ainsi qu'aux besoins en matière de développement ; la gestion, l'exploitation et le contrôle doivent demeurer entre les mains de la communauté ; il ne doit pas y avoir de dépendance politique ou de parti pris ; les élections doivent se dérouler de manière pacifique, sans conflit ; la radio communautaire doit être une plate-forme ouverte à tous les partis politiques ; les stations ne doivent pas diffuser des programmes dont le contenu est de nature à nuire à la santé, à certaines communautés ou à leurs valeurs, à l'environnement et à la nation ; les émissions doivent respecter la religion et la non-discrimination.

Bien que ce code de bonne conduite apparaisse peut-être comme un exposé de principes plus que comme un ensemble de recommandations sur la manière dont une station doit gérer sa programmation, par exemple à l'occasion d'un scrutin, ou ce que doit être le comportement d'un reporter de la communauté etc., il ne fait aucun doute que le nouveau code de conduite de l'ACORAB constitue un élément positif destiné à aider les stations à adopter des comportements conformes aux attentes. On peut voir dans ce projet le premier document d'orientation élaboré à l'intention des opérateurs de radios communautaires. Il reste à savoir comment ce code, avec d'autres recommandations et directives, sera mis en application au niveau des stations.

## Résultats

Depuis 1990, l'impact des quatre projets va bien au-delà des résultats obtenus en un ou deux ans. Outre le fait qu'ils ont permis d'installer et de renforcer les moyens de quatre stations et contribué à de meilleures installations et à la formation des personnels, ils ont défini un profil des radios communautaires, en particulier à l'intention des décideurs nationaux et des agences internationales de développement. Ces facteurs ont été déterminants dans la remarquable croissance du secteur, qui est passé d'un seul diffuseur en 1997 à quelque 90 titulaires de licences et 40 stations en activité en 2007.

Si l'on considère l'ensemble de l'assistance fournie par l'UNESCO, l'Organisation est reconnue comme un pionnier, fondamentalement novateur et concepteur. Dans un paysage radiophonique qui n'avait connu que Radio Népal, les premiers projets du PIDC ont joué un rôle déterminant en créant le précédent d'une radio d'intérêt général, à but non lucratif, aussi bien dans la capitale que dans les zones rurales. Les modèles que constituent Sagarmatha, Madanpokhara et Lumbini sont toujours représentatifs du secteur, au Népal et au-delà. Ces trois stations ont contribué à l'établissement de normes de référence en matière de programmation de qualité.

## Rentabilité

Les quatre projets du PIDC mis en chantier depuis 1995 représentent une contribution qui s'élève à US\$ 152 000, soit une moyenne de US\$ 35 500 par projet, le montant le plus élevé étant de US\$ 60 000 et le plus faible de US\$ 18 000.

Bien que les allocations du PIDC soient moins importantes que celles des autres intervenants, le Programme s'est impliqué en permanence dans d'importants projets de développement, en facilitant le démarrage de projets de grande envergure, soutenus ultérieurement par d'autres agences, locales et internationales. Cela a été précisément le cas pour le lancement de stations comme celles de Sagarmatha et de Madanpokhara. Le

choix d'une approche plus sectorielle a permis de mettre davantage l'accent sur la formation professionnelle, et l'importance d'organisations nationales démocratiquement représentatives a joué un rôle majeur dans la définition des orientations et des principes directeurs.

Lorsque l'on met en perspective les résultats obtenus et les apports financiers, on constate que l'action du PIDC s'est révélée exceptionnellement rentable face à d'autres assistances internationales en matière de développement. Au nombre des facteurs déterminants, on citera l'importance que le Programme accorde : a) aux projets d'initiative locale issus d'un réel besoin et de la présence d'agences de mise en œuvre bien structurées, b) à l'absence de contribution aux frais généraux des structures de grande envergure, et c) à l'équipement et la formation plutôt que sur les charges d'exploitation (ce qui, en retour, a suscité des aides locales, particulièrement dans domaine des ressources humaines et a permis de mobiliser de nouveaux partenaires).

## Impact sur le développement

### **Pluralisme des médias**

La combinaison, au sein de Radio Sagarmatha, d'une propriété communautaire indépendante à but non lucratif et de la diffusion d'émissions d'intérêt général a permis d'établir des données de référence, non seulement pour les radios privées indépendantes ou communautaires du Népal mais aussi pour les initiatives en matière de radio et de médias dans toute l'Asie du Sud. Dès le début et jusqu'à ce jour, Radio Sagarmatha n'a cessé de proposer à ses auditeurs une programmation variée composée d'actualité et de divertissements, de débats sociaux et de musique, et leur offrir un large éventail de voix et d'opinions qui n'avaient jamais été entendues sur les ondes de la radio Népalaise. Le succès et la popularité des innovations de Radio Sagarmatha en matière de programmes d'intérêt général, qui vont des éditoriaux, de l'actualité et des magazines jusqu'à la musique locale et les programmes culturels, ont incité les diffuseurs privés à ne plus se cantonner dans la musique populaire commerciale et les programmes de divertissement.

### **Participation du public**

Après l'initiative de Radio Sagarmatha, la radio communautaire au Népal a offert à des dizaines de milliers d'auditeurs la possibilité de faire entendre leur voix et leurs opinions dans le cadre de forums publics. Chaque jour, les stations communautaires du pays font entrer les auditeurs dans les lieux de la vie quotidienne telle qu'elle est vécue par les auditeurs eux-mêmes. Pour atteindre l'un de leurs objectifs majeurs : entrer en contact avec les décideurs, toutes les stations hantent les allées du pouvoir au niveau des structures locales et régionales, ainsi qu'à celui des fonctionnaires du gouvernement à Katmandou.

Dans un certain nombre de cas, la portée et l'impact du réseau des stations communautaires dépassent largement le cadre des seuls programmes. La radio communautaire de Madanpokhara dispose de représentants (reporters communautaires), de radio clubs et d'associations féminines dans chacun des 35 districts ruraux ainsi qu'au bureau central des services municipaux. La station encourage et facilite des réunions communautaires qui rassemblent tous les partenaires locaux ainsi que des représentants de l'administration et des agences de développement, des enseignants, des professionnels de la santé etc. D'autres stations possèdent des réseaux comparables composés de membres et de groupes d'auditeurs.

## **Transparence et responsabilité en matière de gouvernance**

Les programmes consacrés à des thèmes d'intérêt général diffusés par les stations communautaires ont dénoncé la corruption, remis en question l'utilisation des fonds publics et la mise en chantier de projets publics. La liste des exemples est longue, et porte sur la gouvernance locale aussi bien que nationale. Le succès des émissions d'investigation et d'alerte dans le domaine des affaires publiques se répète dans tout le Népal, car elles contribuent à la transparence et à la responsabilité en matière de gouvernance et de prise de décisions. Dans la foulée d'une tradition bien ancrée de journalisme militant inaugurée par Radio Sagarmatha, on peut dire que pratiquement toutes les stations communautaires disposent d'exemples concrets qui montrent comment leurs programmes ont révélé, à l'occasion de forums communautaires publics, des affaires de mauvaise gouvernance, de corruption, de décisions incompetentes et non représentatives, qui ont été à l'origine de mesures appropriées.

Un bon exemple est celui de *Aaja ka Kura* (Le débat du jour), émission diffusée depuis 2000, qui rencontre un très grand succès. Chaque soir, à une heure de grande écoute, les animateurs abordent les grands problèmes sociaux, économiques et politiques qui concernent la société népalaise, en combinant des interviews, des tables rondes et les appels téléphoniques des auditeurs. Un commentaire sur cette émission, paru dans l'hebdomadaire *Nepali Times* est instructif :

Kiran Pokhrel anime la plus célèbre émission que Radio Sagarmatha diffuse à une heure de grande écoute : *Aaja ka kura* (Le débat du jour). Il aborde jour après jour, tous les jours de la semaine, tout ce qui se passe sous le soleil du Népal : la dissolution du parlement, la vie sans les gouvernements locaux, la mauvaise gestion des hôpitaux, les normes d'émissions gazeuses des véhicules, la loi martiale sur le viol, les travailleurs migrants népalais trompés, tout ce que vous voudrez. On en est venu à un point où vous n'êtes rien tant que vous n'avez pas été mis sur la sellette par Kiran dans *Aaja ka kura*. La liste de ses invités est le *Who's Who* de la politique népalaise : les anciens Premiers ministres Surya Bahadur Thapa et Lokendra Bahadur Chand, le chef du parti communiste Madhav Kumar Nepal et des douzaines de ses camarades, des centaines d'activistes, des étudiants, tous ont été entendus. Chacun a l'occasion de tirer sur quelqu'un d'autre, et que vous soyez ancien ministre ou travailleur migrant, cela n'a aucune importance, vous disposez du même temps d'antenne. Kiran est totalement et passionnément immergé dans le monde de la radio, et il déclare que ça ne fait rien si les salaires versés par les radios communautaires ne sont pas très élevés. « La satisfaction de bien faire, l'argent ne peut l'acheter. Et la récompense, c'est de savoir que les sujets que nous abordons ont une influence sur les décisions politiques »<sup>2</sup>.

## **Contributions au développement socio-économique**

Bien que la conception de la radio communautaire au Népal aille dans le sens de l'information et de l'intérêt général, des stations rurales, villageoises, comme celles de Madanpokhara et de Lumbini ont contribué de manière significative au progrès social et à l'autonomisation des communautés. Elles mettent l'accent sur l'échange d'informations, la sensibilisation et l'encouragement à l'action en faveur du développement local. Leurs émissions comprennent des magazines locaux ainsi que des programmes réguliers qui s'adressent aux femmes et aux enfants.

Se contenter de faire du bruit et diffuser l'information, ce n'est pas de la radio. Pour faire évoluer la société, il faut un réseau social bien structuré. Mobilisation sociale, organisation de campagnes, soutien aux mouvements sociaux : c'est cela, la radio communautaire ! La radio est l'outil qui permet de réaliser le développement des communautés.<sup>3</sup>

<sup>2</sup> Extrait de l'article publié dans l'hebdomadaire de langue anglaise *Nepali Times*, 16-22 août 2002.

<sup>3</sup> Som Nath Aryal (Coordonnateur de la station communautaire de Radio Madanpokhara), interview du 21 juillet 2007

Un bon exemple de la manière dont une station communautaire locale peut traiter les problèmes locaux de manière tout à fait concrète : en août 2005, Madanpokhara a entrepris avec l'assistance technique et financière de l'UNESCO la diffusion d'une émission éducative innovante : *Haamro Pathsala* (Notre classe). Ce programme, produit par des enseignants locaux, propose des compléments de cours sur des matières qui sont des sources d'échecs pour la majorité des élèves de Palpa : sciences, mathématiques et anglais. Grâce aux cours hebdomadaires dispensés par les meilleurs enseignants du district, cette émission vise à accroître le pourcentage de notes atteignant la moyenne, qui ne dépasse pas actuellement le taux de 26,43 %. Des émissions de même nature ont été prévues dans les grilles de programmes des stations communautaires et commerciales de tout le pays.

## **C. Conclusions et recommandations**

### **1. Développement adapté aux conditions locales**

Le PIDC a joué un rôle important dans l'émergence du sentiment d'appropriation des membres de la communauté pour leur radio. Dès l'origine, les groupes locaux et les organisations qui opéraient au niveau national aussi bien que local ont été les leaders du mouvement au Népal. L'expansion réelle de ce secteur est due d'abord et surtout à l'engagement, à la détermination et à la créativité des militants et des professionnels des radios communautaires ; ensemble, ils ont fait montre de leurs remarquables capacités à concevoir et à mettre en œuvre des activités portant sur le pluralisme des médias et le journalisme.

La contribution la plus significative du PIDC a sans doute été de concentrer ses efforts sur ce potentiel et d'aider à le bâtir, en faisant en sorte qu'il demeure naturellement le pivot de la croissance de ce secteur ; il a évolué de manière progressive, rationnelle et (peut-être est-ce là le plus important), viable.

L'action du PIDC s'est révélée tout à fait appropriée dans le contexte népalais, pour plusieurs raisons :

- Les contributions financières du Programme sont aisément gérables par des organisations de petite taille disposant d'une capacité d'organisation et d'administration limitée ;
- Les projets du PIDC sont généralement mis en œuvre par des agences locales qui agissent dans le cadre de leurs structures et de leurs propres ressources humaines ; en d'autres termes, elles n'ont pas besoin de s'adjoindre des personnels ou des infrastructures additionnelles importantes, qu'il est difficile, sinon impossible de conserver, et qui pourraient dénaturer la nature locale de l'action en y introduisant des structures externes, des salaires internationaux etc. ;
- Les projets du PIDC ont des objectifs spécifiques et des perspectives clairement identifiées par leurs soumissionnaires, l'accent étant mis sur des résultats concrets qui contribuent clairement au développement des médias à court terme ;
- En plus de leur financement, les projets du PIDC bénéficient de l'assistance technique des Conseillers de l'UNESCO pour la Communication et l'Information ainsi que celle d'autres experts ; ils peuvent contribuer sur place à la finalisation du plan de travail et de mise en œuvre sans pour autant faire déraiser le nombre de collaborateurs ou les budgets des partenaires locaux.

## **2. Le PIDC en tant que catalyseur**

La politique du PIDC a été celle d'un catalyseur, en concevant et en facilitant des progrès déterminants à des moments clés. Ces facteurs comprennent le profil multilatéral du Programme et son pouvoir de conférer une légitimité aux projets, ainsi que la maîtrise reconnue de l'UNESCO dans le domaine de la radio communautaire. L'Organisation est perçue comme un pionnier, à l'avant-garde d'idées nouvelles et novatrices, ainsi que comme la dépositaire de méthodes et de principes adoptés par les radios communautaires, fonction qui revêt la plus grande importance au stade actuel de développement de ce secteur au Népal.

Son évolution est impressionnante et il acquiert une certaine maturité, en dépit des défis auxquels il a été confronté. La radio communautaire est passée d'une licence délivrée en 1997 à près de 90 à la fin de 2007. On compte de nombreux réseaux, une demi-douzaine de producteurs indépendants, des systèmes de distribution qui font appel aux satellites et à l'Internet, ainsi qu'un soutien à l'échelle nationale et celui d'une association qui regroupe plusieurs stations affiliées.

Le sceau du PIDC, avec le soutien multilatéral et intergouvernemental dont il bénéficie, a conféré sa légitimité au projet de radios communautaires au Népal, influant directement sur l'accord initial, bien que réticent, du gouvernement, et la reconnaissance croissante de la radio communautaire comme outil de développement. L'aval du PIDC a également favorisé une assistance bilatérale de la part de donateurs comme DANIDA, qui ont travaillé avec l'UNESCO dans d'autres pays, ainsi que d'autres agences, qui n'ont pas de représentation locale, comme la *Communication Assistance Foundation* (Pays-Bas) et l'Association Mondiale pour la Communication Chrétienne. La politique du PIDC en faveur de projets d'envergure réduite, qui sont rapidement mis en œuvre et dont les investissements financiers sont modestes, a rendu nécessaire – mais a en même temps facilité – l'engagement d'autres bailleurs de fonds.

## **3. Assistance multilatérale**

Les financements attribués par le PIDC sont reconnus et respectés pour leur caractère multilatéral et non partisan. Cela s'est révélé d'une importance toute particulière au cours de la longue période de gestation qui devait aboutir à l'attribution de la première licence au milieu des années 90 et pendant toute la durée de la longue guerre civile. L'UNESCO est considérée par le gouvernement et les opérateurs de radios communautaires comme l'expert impartial des meilleures méthodes applicables aux communautés de la région de l'Asie du Sud et du monde.

## **4. Droits humains et objectifs de développement**

Avec les objectifs nettement définis qui lui sont propres, le PIDC a efficacement mis en œuvre une politique progressiste, axée sur le développement des médias, leur croissance et leur expansion au Népal. Le Programme est réputé pour son soutien au développement des médias d'intérêt général clairement porteurs de la notion de droits humains, de diversité culturelle, d'éducation, d'égalité, de gouvernance et de développement participatif. Le rôle des médias dans la prise en compte les droits fondamentaux d'accès à l'information et à la libre expression doit demeurer l'objectif fondamental de développement des projets du PIDC et du Programme lui-même.

## **5. Continuité**

L'une des grandes forces du PIDC, qui le distinguent des autres programmes internationaux d'assistance, a été son intérêt marqué pour les médias communautaires et son appui constant aux



radios communautaires du Népal. Les projets du PIDC suscitent une prise de conscience et démontrent clairement que l'UNESCO a adopté une stratégie sectorielle qui a œuvré sans relâche en faveur du développement des radios communautaires. Le Programme a facilité, étape après étape, un consensus général et un programme de radios communautaires d'envergure nationale.

## **6. Documentation**

La radio communautaire au Népal possède un important potentiel qui lui permettra de poursuivre sa contribution au développement et à la bonne gouvernance du pays. Avec plus de dix ans de pratique, le Népal constitue déjà une bonne source d'expériences et de méthodes riches d'enseignements. Mais il conviendrait de consacrer davantage de ressources à la recherche et à la documentation, en particulier dans le domaine de l'impact des émissions. Bien que ce ne soit peut-être pas là son rôle, le PIDC devrait au minimum faire procéder à un suivi et à une évaluation détaillée de ses propres projets approuvés et encourager des enquêtes en profondeur. Une étude sur la manière dont les radios communautaires et les autres stations ont fonctionné pendant la guerre civile serait utile, de même qu'une enquête portant sur les influences politiques et sur le capital social que représente le volontariat. Il existe en outre d'excellents documents pédagogiques et d'information en népalais dont l'UNESCO pourrait envisager la traduction en anglais et en d'autres langues.

## **7. Principes et méthodes de la radio communautaire**

Plusieurs des enquêteurs qui ont collaboré à cette étude ont considéré que les organisations extérieures doivent tenir les agences de mise en œuvre et les bénéficiaires responsables de la mise en application des principes qui sont généralement ceux des radios communautaires ; l'UNESCO, parmi d'autres organisations, n'a pas toujours réussi à cet égard. Les critiques les plus acerbes et les plus profondément ressenties sont venues des représentants des populations autochtones et des castes marginalisées, qui déplorent non seulement l'échec de l'ensemble des radios communautaires à parvenir à quelque chose qui se rapprocherait d'une représentation proportionnelle de leurs communautés<sup>4</sup> en termes d'appropriation, de gestion et de personnel – ou encore de contenu – mais aussi la même incapacité des agences partenaires à trouver une solution à cette problématique.

Depuis quelque temps, l'UNESCO a observé une dérive inquiétante qui s'étend aux radios communautaires : une certaine tendance à favoriser le progrès social de ceux qui en bénéficient déjà. Puisque les médias communautaires constituent l'un de ses principaux domaines d'action, le PIDC devrait veiller activement à ce que les radios communautaires soient réellement représentatives, et qu'elles servent concrètement les intérêts des groupes marginalisés.

---

<sup>4</sup> On citera le cas d'une radio communautaire bien installée : sur 17 membres de son comité directeur, deux sont Janjati (autochtones) et un est Dalit (caste traditionnellement "inférieure"), à comparer avec les estimations qui situent la proportion des communautés Janjati et Dalit à 50-60 % de la population du district. Comme dans le cas des autres radios communautaires, ce taux de disparité mérite d'être relevé, puisqu'elles ont accepté la mission de représenter ces communautés et de lutter contre l'exclusion des groupes marginalisés.

## **Recommandations**

### **1. Poursuite de l'investissement au Népal**

Devant le succès éclatant de l'assistance du PIDC aux radios communautaires du Népal, et le rôle exemplaire des expériences du Népal pour d'autres pays de la région et au-delà, le PIDC doit encourager de nouveaux projets népalais. L'UNESCO doit être particulièrement attentive à l'évolution des radios communautaires du Népal, et plus particulièrement aux enseignements que l'on peut tirer des activités qui y sont menées. Il conviendra également de prendre en considération des projets de plus grande envergure, y compris ceux qui sont de nature extrabudgétaire, à condition qu'ils soient pilotés par des partenaires locaux et qu'ils demeurent essentiellement locaux.

### **2. Engagement dans le secteur**

L'UNESCO doit prendre en compte la capacité souvent limitée des agences de mise en œuvre, et devrait en conséquence s'impliquer plus activement dans la planification, le suivi et l'évaluation des projets. L'Organisation doit avoir une bonne connaissance du secteur et des acteurs qui y évoluent. Dans le cas de nombreux projets, le PIDC fait appel à des partenaires compétents et professionnels, mais d'autres projets nécessitent qu'ils aillent au-delà de leur domaine habituel quand il s'agit d'innover, de mettre des pilotes en chantier et de concevoir des modèles. Les partenaires locaux font rarement appel à une assistance technique pour la mise au point du plan de travail. Un suivi plus attentif et une implication plus poussée de l'UNESCO permettrait d'éviter des rivalités malsaines entre partenaires locaux. Une collaboration plus active avec les soumissionnaires au moment de la constitution de leur dossier apparaît importante, puisqu'on considère souvent que l'assistance de l'UNESCO confère une légitimité à une organisation ou un projet. Dans le cas des projets qui sont approuvés avec un financement inférieur à celui qui était demandé, il faut faire en sorte que les documents de projets soient révisés de manière appropriée, et que les éléments relatifs aux normes et à la formation professionnelle soient dans l'ensemble laissés de côté.

### **3. Approche sectorielle**

Étant donné le nombre croissant de stations de radio communautaire, et la relative maturité du secteur, le PIDC devrait poursuivre sa stratégie en faveur de projets dont les premières retombées soient d'ordre sectoriel plutôt qu'individuel. Les exceptions doivent concerner des projets d'une importance particulière, comme l'installation de nouvelles stations dans des zones reculées, ou des pilotes destinés à faire la démonstration d'une innovation. Ces dernières doivent présenter un intérêt pour l'ensemble du secteur, et les résultats du projet doivent mettre l'accent sur leur reproductibilité : documentation, modules de formation etc.

### **4. Politique de développement**

L'UNESCO occupe une situation privilégiée pour susciter l'intérêt des radios communautaires et pour préconiser leur développement auprès du gouvernement, de la société civile et des agences internationales. Il convient de porter un intérêt tout particulier au rôle de l'UNESCO, gardien des principes reconnus en matière de radio communautaire, comme la représentation équitable des communautés : a) dans le contenu des émissions, b) au sein de l'équipe de direction, du personnel et c) au niveau du sentiment d'appartenance. On trouvera un exposé plus détaillé des besoins dans rapport joint sur la radio communautaire au Népal.

## **5. Promotion des principes et méthodes de la radio communautaire**

Il serait bon que l'UNESCO aide les agences de mise en œuvre à faire connaître les principes de base destinés aux radios communautaires en leur distribuant des exemples de directives et de recommandations qui pourraient être mises en œuvre au cours de leurs activités courantes.

L'évaluation des futurs documents de projets devrait prendre en compte l'échec des radios communautaires à assurer une représentation équitable des femmes, des autochtones et des ethnies Dalit, l'absence d'une appropriation démocratique, et la controverse relative aux productions locales contre les productions centralisées.

## **6. Les innovations**

L'UNESCO doit poursuivre son œuvre de pionnier et de catalyseur en encourageant les méthodes novatrices, par exemple l'intégration des nouvelles technologies, comme l'Internet et la téléphonie mobile dans l'exploitation des radios communautaires (une bonne documentation sur ce sujet est disponible dans les centres pilotes communautaires multimédias de Lumbini, Madanpokhara et Tansen).

### Méthodologie de l'étude

La recherche de documentation pour ce rapport a été entreprise dans le cadre d'une étude de plus grande envergure sur l'état actuel de la radio communautaire dans le pays, réalisée pour l'UNESCO. Les enquêtes sur le terrain ont été conduites en juillet 2007 ; les conclusions de l'étude ont été finalisées et présentées au Bureau de l'UNESCO à New Delhi en novembre 2007.

L'objectif de l'étude consistait à évaluer la situation de la radio communautaire et proposer des recommandations à l'UNESCO sur l'avenir du secteur, y compris sur son propre rôle.

L'étude s'est articulée autour de trois méthodes de travail : 1) analyse de la documentation, comprenant les schémas de fonctionnement et les réglementations, les enquêtes et les documents déjà publiés ; 2) entretiens avec les principaux partenaires des secteurs du domaine public, privé et non gouvernemental ; 3) éléments recueillis sur place et entretiens avec les partenaires locaux et les collaborateurs des stations. L'équipe de chercheurs était composée de deux spécialistes, un venant de l'extérieur et un recruté localement. L'équipe a rendu visite à cinq communautés<sup>5</sup> et à quatre exploitants de stations commerciales<sup>6</sup>, ce qui constitue une proportion raisonnable en termes de mandats et de répartition géographique, sans oublier trois des quatre stations financées par le PIDC. Bien que l'étude eût bénéficié d'un plus large échantillon de stations, incluant par exemple les stations nouvellement installées et celles qui se trouvent dans les zones plus reculées de l'Ouest du pays, l'insuffisance de temps et de crédits n'a pas permis une enquête de terrain plus approfondie ou des visites aux stations les plus isolées.

---

<sup>5</sup> Radio Lumbini dans le district de Rupandehi, la radio communautaire de Madanpokhara et Radio Muktinath à Palpa, Radio Palung à Makawanpur et Radio Sagarmatha à Lalitpur.

<sup>6</sup> Nepal FM dans le district de Lalitpur, Shreenagar FM et Radio Paschimanchal à Palpa, et Tinau FM à Rupandehi.

Résumé de la mise en œuvre du rapport intitulé :

*Dix années sur : L'état de la radio communautaire au Népal (2007)*

### **La radio communautaire au Népal**

L'extension remarquable de la radio communautaire au Népal revêt une grande signification, en premier lieu dans le contexte national : un pays isolé, au relief montagneux, confronté à la pauvreté et au sous-développement, qui vient de subir une longue guerre civile, et en second lieu par rapport à la région Asie-Pacifique, où aucun pays n'a connu une croissance de radios communautaires qui lui soit comparable.

Parallèlement à des méthodes de programmation exceptionnelles, des stratégies novatrices en matière de viabilité et des exemples sophistiqués de mise en réseau, de graves motifs d'inquiétude demeurent, qui concernent un développement anarchique du secteur, une application incertaine des principes qui gouvernent la radio communautaire, et une emprise croissante de préoccupations commerciales et politiques parmi les opérateurs de radios prétendument communautaires.

### Fondements de cette étude

Étant donné l'intérêt que l'UNESCO porte depuis longtemps à la radio communautaire, au Népal et dans d'autres pays du monde, l'Organisation a commandé une étude sur l'état actuel de la radio communautaire dans le pays. L'objectif était d'analyser la situation, ses orientations et ses tendances, et faire des recommandations à l'UNESCO sur l'avenir de ce secteur, y compris sur son propre rôle. Ce résumé présente un synopsis des principales conclusions et des recommandations adressées aux principaux partenaires du Népal.

### Principales conclusions : Etat actuel de la radio communautaire

Il existe au Népal un considérable potentiel d'expansion du secteur de la radio communautaire pour répondre aux besoins à court et à long terme du pays, en particulier dans les domaines de la réforme du système politique, du développement socio-économique et d'une meilleure intégration sociale, ainsi que dans celui d'une meilleure prise en compte des questions relatives à l'éducation, à la santé et à la gouvernance.

1. La croissance des stations, qu'elles soient privées ou à but non lucratif, a été importante depuis 1997 : en juillet 2007, 216 licences avaient été délivrées, avec 78 stations FM ; sur les 93 licences accordées à des stations à but non lucratif, 31 étaient opérationnelles en mai 2007.
2. Le secteur de la radio FM a été et continue à être considérablement affecté par une planification et une gestion insuffisantes. La région de la capitale est surabondamment pourvue, les services offerts sont redondants, et c'est également le cas dans certaines zones rurales ; on observe d'importantes lacunes et les moyens qui permettraient de s'assurer de la fiabilité des opérateurs sont limités. Le système actuel de régulation ne permet guère d'assurer la diversification des services offerts ou de veiller à ce que les opérateurs répondent aux attentes de la population ou aux priorités du développement national.
3. Le respect et la mise en pratique des principes qui régissent la radio communautaire se révèlent particulièrement aléatoires. De nombreuses stations n'ont de communautaire que le nom. La notion de radio communautaire au Népal n'est pas véritablement définie, et aucune structure réglementaire n'est

là pour encadrer le développement de ce secteur. Les problèmes les plus préoccupants portent sur les questions d'appropriation limitée, de "confiscation" par l'élite, de la faible représentation des groupes constitutifs de la communauté, particulièrement pour ce qui concerne la parité, les castes ou les questions relatives aux diverses ethnies. Il existe un risque que l'orientation de la communauté et la prise en compte de l'intérêt général n'en subissent les conséquences.

4. Malgré ces déficiences, le secteur de la radio communautaire du Népal est parvenu à un certain degré de maturité et de sophistication. De nombreuses stations travaillent de plus en plus en coordination. D'excellentes méthodes de programmation et de participation communautaire sont apparues, dont beaucoup ont été reproduites. On compte des structures d'assistance et des centres de documentation très performants, qu'ils soient privés ou à but non lucratif. Il existe également une active association nationale des radios communautaires.
5. On peut observer de bons exemples de réseaux entre les stations du pays, qui permettent des échanges de contenus, la distribution de programmes, des ateliers de formation nationaux et régionaux, ainsi que des échanges d'informations. Cet aspect du secteur revêt une grande importance et demande à être géré avec beaucoup de soin.
6. Le degré de partenariat et de collaboration sociale entre les différents groupes et secteurs du Népal est encourageant, particulièrement en ce qui concerne les réseaux ; toutefois, d'importantes lacunes apparaissent en termes de prise de conscience et de partenariats avec le gouvernement et la société civile.
7. Le développement de la radio communautaire au Népal a bénéficié d'une assistance performante de la part d'agences et de bailleurs de fonds étrangers, qui témoigne d'un partenariat national / international positif. Les institutions locales ont généralement géré cette croissance avec l'aide des agences et des donateurs qui fournissent l'investissement en capital et aident à développer les capacités locales et nationales. Les bailleurs de fonds doivent poursuivre leur implication active dans ce secteur, afin que soient respectés les principes de base des radios communautaires, tels que la représentativité et les contenus d'inspiration locale.
8. Bien que l'on n'observe pas de "mortalité" parmi les stations communautaires, leur viabilité à long terme demeure un sujet de préoccupation. Elles doivent développer le capital social dont elles bénéficient en leur qualité d'organisations communautaires et agents développement local actifs; toutefois, de nombreuses stations tombent dans le piège de la course à la publicité sur des marchés limités.
9. L'insuffisance de structures de gestion et de stratégies d'action est évidente. Les responsables ont tendance à agir de manière spontanée et au coup par coup, sans tenir compte des méthodes de management ni des ressources disponibles. On constate une sous-représentation généralisée des groupes ethniques et des castes au niveau de la gestion et de la prise de décisions.

10. Les stations de radio communautaire du Népal ont fait un bon usage des nouvelles technologies numériques pour améliorer la programmation et la production ; on note en particulier le recours aux ordinateurs pour la production numérique, aux satellites pour la distribution des programmes et à l'Internet pour la recherche de documentation.

### **Principales conclusions : Orientations et tendances**

11. Avec l'accroissement du nombre de stations, commerciales et communautaires, la concurrence – à la fois réelle et perçue – s'est accrue, entraînant les stations dans une politique plus commerciale, des émetteurs plus puissants, avec pour résultat des budgets plus élevés. Ainsi, les méthodes et principes traditionnels qui sont à la base de la radio communautaire sont en danger, comme l'accent mis sur les contenus d'origine locale, la valeur des ressources non commerciales, l'interactivité, le volontariat et l'accès de la communauté, en particulier celui des populations défavorisées et marginalisées.
12. Le fait que certains partis politiques ont commencé – ou vont commencer – à exercer une influence croissante sur les stations FM, à un moment où le pays traverse une phase critique dans son développement socio-politique, est de nature à susciter de sérieuses préoccupations. Un exemple frappant est celui de l'émergence de stations "Maoïstes", avec le risque que cette situation parvienne à bouleverser l'équilibre des stations FM, entre affiliation et prise de contrôle, et que la concurrence accrue entre les stations et les partis politiques qui exercent une influence sur elles accroisse la politisation du média.
13. La distribution de programmes fournis par des agences, produits la plupart du temps par un certain nombre de maisons de production à Katmandou et financés par des bailleurs de fonds, représente actuellement un pourcentage non négligeable de la programmation des radios communautaires dans le pays. Son émergence a été facilitée par les nouvelles technologies de diffusion, en particulier par le satellite. Bien que ce type de programmation soit avantageux pour le secteur, en termes de qualité, d'accès à la connaissance, ainsi que pour la diffusion et les échanges d'opinions et d'informations locales et nationales, on peut redouter qu'il ne supplante les émissions d'inspiration locale, et qu'il soit surtout considéré comme source de financements.

### **Principales recommandations**

Les principales recommandations du rapport portent sur la mise au point d'un cadre d'action. Les problèmes les plus fondamentaux de la radio communautaire au Népal sont ceux de l'absence d'une ligne claire et de principes directeurs pour le développement de ce secteur. Étant donné le nombre de nouvelles stations, la situation devient critique.

#### **A. Au gouvernement du Népal**

- Mettre en œuvre les recommandations du rapport de la Commission Supérieure des Médias (septembre 2006), en particulier sur les points essentiels suivants :
  - I. Reconnaître des ondes hertziennes comme propriété publique ;
  - II. Créer un Conseil Supérieur de l'Audiovisuel indépendant ;
  - III. Constituer un système à trois niveaux, comprenant la diffusion publique, privée et communautaire ;
  - IV. Assurer la promotion des communautés traditionnellement sous-représentées : femmes, populations autochtones, castes marginalisées, handicapés etc. ;

- V. Définir de manière claire et transparente les conditions d’attribution des licences, élément essentiel au développement d’une politique de communication impartiale ;
  - VI. Procéder au classement des stations FM, en prévoyant des initiatives en faveur des stations publiques et communautaires ;
  - VII. Prendre en compte la contribution des diffuseurs au développement national.
- Prévoir des avantages financiers en faveur des stations communautaires ; ils pourraient porter sur la réduction du montant des droits de licence et de renouvellement, sur l’exemption totale du paiement des redevances ou des taxes et sur la garantie de l’accès aux contrats publicitaires du gouvernement.
  - Organiser un classement des stations communautaires basé sur :
    - I. La représentation des communautés en matière d’appropriation, de gestion et d’effectifs ;
    - II. La production d’émissions d’inspiration locale.
  - Procéder à un classement plus détaillé selon les types de communautés, basé sur des critères spécifiques, comme :
    - I. Puissance de l’émetteur ;
    - II. Etendue et répartition géographique de l’auditoire cible ;
    - III. Degré d’isolement ;
    - IV. Volume et nature des services offerts au plan local, en précisant si la station constitue le seul service FM ou communautaire ;
    - V. Type de propriété : coopérative, organisation à but non lucratif, gouvernement local, institution éducative ;
    - VI. Politique de programmation ; proportions et priorités portant sur les points suivants : a) accès de la communauté et volontariat ; b) informations locales, traitement des questions d’intérêt communautaire / général ; c) culture et arts locaux ; d) programmes d’intérêt général distribués par des agences ; e) divertissements commerciaux ; f) dialectes locaux ;
    - VII. Politique financière : proportions et priorités portant sur les points suivants : a) contributions volontaires locales (cotisations, donations etc.) ; b) services locaux (annonces, location d’équipements, services multimédias etc.) ; c) contrats de développement ; d) diffusion de publicité et souscriptions collectives ; e) subventions diverses.
  - Développer les voies et moyens permettant la gestion directe des stations communautaires par des entités indépendantes, plutôt que le système actuel qui encourage une gestion “proxy” par des organisations “partenaires”, en particulier des ONG.
  - Mettre au point de mécanismes destinés à encadrer les maisons de production dans le domaine de la radio FM.

## B. Aux exploitants des radios communautaires

- Les radios communautaires doivent accroître leurs efforts pour être considérées comme des outils d’importance nationale. Elles doivent être à la fois soutenues de manière concrète et reconnues par leurs partenaires, gouvernementaux et de la société civile, comme des plates-formes essentielles du développement.
- Les groupes de défense des radios communautaires doivent poursuivre avec détermination la mise au point d’un cahier de directives et de recommandations à l’adresse des radios communautaires, avec deux objectifs principaux :

- I. Définir les normes qui doivent s'appliquer aux stations de radio communautaires, avec les modèles qui devront être adoptés ;
  - II. Proposer aux responsables de l'administration les bases concrètes d'une politique nationale de développement.
- L'élaboration d'un cahier de directives et de recommandations devrait porter plus particulièrement sur les points suivants :
    - I. Propriété de la radio communautaire, incluant le type de gestion et les principes directeurs des assemblées générales, les déclarations publiques etc. ;
    - II. Représentation proportionnelle des communautés en matière de gestion, d'effectifs et de contenu de programmes produits localement, y compris en dialectes locaux ;
    - III. Sauvegarde des émissions d'inspiration locale ;
    - IV. Préservation de l'indépendance éditoriale vis-à-vis des partis politiques ;
    - V. Ressources humaines, avec un cadre d'action pour le volontaires ;
    - VI. Promotion d'une conception holistique de la viabilité.
  - Recherche des meilleures méthodes pour optimiser les méthodes d'action et les bases de données :
    - I. Volontariat ;
    - II. Dialectes locaux ;
    - III. Diversification des sources de revenus.
  - Conception d'une stratégie de développement à long terme.
  - Réponse aux besoins de formation à court terme :
    - I. Savoir-faire technique et maintenance des équipements ;
    - II. Formation avancée en matière d'informatique ;
    - III. Production des émissions ;
    - IV. Principes et méthodes de gestion ;
    - V. Définition d'une stratégie et d'un plan de développement structurel ;
    - VI. Neutralité politique en période électorale.



# PALESTINE

## RÉSUMÉ DU RAPPORT D'ÉVALUATION

### 1. TITRE DU PROJET

**AUDIOTHÈQUE LITTÉRAIRE POUR LA RADIO, L'ÉDUCATION ET LES NON-VOYANTS**

2. NUMÉRO DU PROJET : PDC/48/PAL/01

3. CATÉGORIE : Radiodiffusion

4. AGENCE : Centre de Développement des Médias de l'Université de Birzeit (**BZUMDC**)  
(anciennement Institut des Médias de l'Université de Birzeit **BZUMI**)

4.1 Bénéficiaires : Les stations de radio et leurs auditeurs, les enseignants, les élèves et les non-vooyants.

4.2 Principal organisme chargé de la mise en œuvre :

Centre de Développement des Médias de l'Université de Birzeit (**BZUMDC**)

### Résumé / Conclusions

#### OBJECTIFS :

L'objectif général de ce projet consistait à contribuer à organiser une vaste diversité littéraire en Palestine, afin que le grand public puisse percevoir la vie sous d'autres angles, prendre conscience de la richesse de sa propre culture, et diversifier le contenu des médias en Palestine en améliorant le niveau culturel des stations de radio. D'autres objectifs ont consisté à créer une audiOTHÈQUE et offrir aux écoles et aux non-vooyants la possibilité d'entendre des extraits de la littérature arabe classique. Ces objectifs ont été atteints grâce à la production et à la distribution de : a) une série de programmes radiophoniques consacrés à la littérature arabe, comprenant des extraits des œuvres majeures écrites en langue arabe, et : b) la production et la distribution d'un coffret de cinq CD audio comportant des introductions et des extraits des grandes œuvres littéraires en langue arabe.

#### PROBLÈMES RENCONTRÉS :

Aucun problème majeur n'a été rencontré. Un certain retard intervenu au cours des travaux d'enregistrement était pleinement justifié pour des raisons de qualité.

#### RECOMMANDATIONS :

BZUMDC pourrait envisager de produire un nouveau coffret de CD comparable au précédent, qui comporterait d'autres œuvres littéraires d'auteurs contemporains arabes et palestiniens. BZUMDC pourrait également concevoir la production de coffrets où seraient enregistrés des extraits choisis de la littérature pour enfants produite dans le monde. Si de nouvelles séries radiophoniques sont produites à l'avenir, BZUMDC devra veiller à ce que ces programmes soient conformes aux formats de durée compatibles avec le plus grand nombre de stations de radio. Peut-être pourrait-on également envisager de créer un magazine littéraire régulier qui serait diffusé par une station couvrant l'ensemble du territoire palestinien.

# RAPPORT D'ÉVALUATION

---

1. TITRE DU PROJET :  
**AUDIOTHÈQUE LITTÉRAIRE POUR LA RADIO, L'ÉDUCATION  
ET LES NON-VOYANTS**
2. NUMÉRO DU PROJET : PDC/48/PAL/01
3. CATÉGORIE : Radiodiffusion
4. AGENCE : Centre de Développement des Médias de l'Université de Birzeit (**BZUMDC**)  
(anciennement Institut des Médias de l'Université de Birzeit **BZUMI**)
- 4.1 Bénéficiaires : Les stations de radio et leurs auditeurs, les enseignants, les élèves et les non-vooyants.
- 4.3 Principal organisme chargé de la mise en œuvre :  
Centre de Développement des Médias de l'Université de Birzeit (**BZUMDC**)

---

## 5. OBJECTIFS DU PROJET

### 5.1 *Objectifs de développement :*

- Contribuer à organiser une large diversité littéraire en Palestine, afin que la population puisse percevoir la vie sous d'autres angles et prendre conscience de la richesse de sa propre culture ;
- Diversifier le contenu des médias en Palestine en améliorant le niveau culturel des stations de radio.

### 5.2 *Objectifs opérationnels :*

- Créer une audiOTHÈQUE et réactiver la tradition palestinienne des livres parlés ;
- Proposer aux stations de radio une série d'émissions consacrées à la littérature arabe classique ;
- Offrir aux non-vooyants une nouvelle occasion de profiter de la vie et d'approfondir leur connaissance de la culture et la littérature arabe ;
- Mettre à la disposition des enseignants et des élèves des extraits de la littérature arabe enregistrés dans des conditions professionnelles.

### 5.3 *Résultats prévus :*

- Production d'une série de programmes radiophoniques consacrés à la littérature arabe classique ;
- Mise en place des éléments de base d'une audiOTHÈQUE ;
- Les non-vooyants de Palestine ont désormais accès à des enregistrements audio de haute qualité de comportant des extraits de la littérature arabe classique sous forme de CD ;
- Les écoles palestiniennes ont leurs propres versions audio des textes littéraires en langue arabe.

#### 5.4 *Groupes cibles (bénéficiaires) :*

Les stations de radio, leurs auditeurs, les enseignants, les élèves et les non-voyants.

#### 6. ASSISTANCE DU PIDC

Montant demandé au PIDC : US\$ 33 470

Montant approuvé par le PIDC : US\$ 24 500

#### 7. CONTRIBUTIONS PROVENANT D'AUTRES SOURCES

7.1 Autres sources UNESCO : US\$ 4 000

*Durée de la mise en œuvre : 2005 - 2006*

---

## B MISE EN ŒUVRE

### 8. ANALYSE DES OBJECTIFS ET DU PLAN DE TRAVAIL

#### *Objectifs à long terme :*

L'objectif général de ce projet a consisté à :

- a) contribuer à organiser une large diversité littéraire en Palestine, afin que le grand public puisse percevoir la vie sous d'autres angles et prendre conscience de la richesse de sa propre culture, et
- b) diversifier le contenu des médias en Palestine en améliorant le niveau culturel des stations de radio.

Ces objectifs sont extrêmement importants pour la Palestine. Très peu de Palestiniens qui vivent sur la rive gauche ou à Gaza ont des occasions de lire. Ceci est dû en partie au fait que la plupart des gens n'ont pas les moyens d'acheter des livres, mais aussi parce qu'il existe toujours une très forte tradition orale en Palestine, qui consiste essentiellement en la récitation de poèmes et la transmission de contes et récits. Comme le déclare Mme Shifaa' Sheka, du ministère de l'Éducation : "La plupart des gens ne lisent pas de livres en Palestine, sauf à l'école, ou bien s'ils sont nés avec". Les CDs audio tels que ceux qui sont produits dans le cadre de ce projet vont susciter l'intérêt de la population et l'encourager à lire.

Ce matériel audio est particulièrement important pour les non-voyants ; en outre, ces CD réduisent les dépenses afférentes aux productions en Braille.

La Palestine dispose de 31 stations de radio sur la rive gauche et à Gaza, mais aucune d'entre elles ne produit beaucoup de documents culturels, surtout s'il s'agit de littérature classique. Au lieu de cela, les stations proposent des programmes où se mêlent la récitation de prières, le divertissement léger (musique) et la propagande politique, ce qui fait d'elles les organes de diverses tendances politiques et d'intérêts commerciaux. Les stations de radio sont particulièrement axées sur l'actualité politique, l'occupation israélienne et le divertissement léger. Cette série de CD audio fournit aux stations un contenu culturel qu'elles ne produiraient pas elles-mêmes.

Pour bâtir une nation réellement viable, il est absolument nécessaire que les Palestiniens soient conscients du fait que leur identité nationale n'est pas seulement une question d'histoire politique, d'occupation et de futures frontières, mais qu'elle est également basée sur une culture arabe et palestinienne riche et variée.

### **Objectifs à court terme :**

Ce projet comportait quatre objectifs immédiats :

A une exception près, ces objectifs à court terme ont été atteints.

- Une série de programmes radiophoniques consacrés à la littérature arabe a été produite sous la forme d'un coffret de 2 CD ;
- 21 stations de la rive gauche disposent maintenant de 50 programmes radiophoniques consacrés à des œuvres de la littérature arabe classique, pour une durée totale d'environ 12 heures d'antenne ;
- 13 stations ont à ce jour diffusé toute la série au moins une fois, et plusieurs d'entre elles deux ou trois fois.

- 
- Produire une série de programmes radiophoniques sur la littérature arabe classique ;
  - Faire en sorte que ces programmes soient diffusés par les stations de radio ;
  - Produire un coffret de CD audio comportant des extraits des œuvres littéraires en langue arabe ;
  - Distribuer ces CD audio aux écoles et à 9 institutions pour les non-voyants.

- 
- 9 institutions pour les non-voyants disposent maintenant de 5 coffrets de 5 CD chacun, ce qui représente 50 heures d'extraits et d'introductions aux œuvres littéraires en langue arabe ;
  - 67 étudiants non-voyants ont reçu des exemplaires de ces CD.

## 9. ANALYSE DE LA MISE EN ŒUVRE

**Activités :** Ce projet a été mis en œuvre en juillet 2005. Son achèvement était prévu pour mars 2006, mais il a dû être prolongé deux fois, jusqu'en juillet 2006, pour des raisons liées à la qualité des productions.

### ➤ **Juillet-août 2005**

Un groupe d'évaluation composé de cinq membres a débattu et décidé des œuvres qu'il convenait d'enregistrer. Le critère de sélection était celui d'œuvres représentatives de la littérature arabe classique.

Ce groupe était constitué de :

- Aref Hijjawi, ancien directeur de BZUMDC et coordonnateur de l'unité radio ;
- Juman Quneis, coordonnateur de l'unité radio de BZUMDC et speaker ;
- Mahmoud al-Atshan, professeur d'université non-voyant ;
- Nabil Assaf, enseignant ;
- Walid Nassar, directeur de la station *Radio Ajyal*.

Le groupe d'évaluation a décidé de mettre en chantier les œuvres suivantes :

<u>Titre</u>	<u>Auteur</u>
- al-Ayyam	Taha Hussein
- al-Bukhalaa'	al-Jahz
- al-Hamasa	Abu Tammam
- extraits de al Mutanabi	Fadwa Tuqan
trois recueils de poèmes	Mahmoud Darwish

- |                             |                             |
|-----------------------------|-----------------------------|
|                             | Sami al-Qasim               |
| - Le Prophète               | Khalil Jibran               |
| - Poésies choisies          | Abu al-Qasem al-Shabbi      |
| - al-Nazarat                | Mustapha Lutfi al-Manfaluti |
| - Quatre recueils de poèmes | Nizar Qabani                |

**Les CD ont également inclus des documents pédagogiques sur la littérature arabe à l'intention des élèves des établissements d'enseignement secondaire.**

L'objectif du groupe d'évaluation consistait à présenter ce qui est considéré dans les milieux littéraires arabes comme les plus beaux exemples de la littérature arabe classique. Cet objectif était prioritaire au regard de toute considération relative à la parité hommes / femmes. La plupart des œuvres sélectionnées ont été écrites par des hommes pour la simple raison que les principaux auteurs de la littérature arabe classique sont des hommes. Toutefois, les œuvres d'une femme, Fadwa Tuqan, ont été inscrites sur la liste. Elle est plus contemporaine que classique, mais le groupe d'évaluation a considéré qu'il convenait d'y inclure une représentation féminine.

Le groupe d'évaluation a ensuite recruté une équipe de production, composée d'un coordonnateur de projet, deux écrivains, un spécialiste de "Fusha", arabe standard moderne et huit speakers, ainsi qu'un certain nombre de techniciens de l'unité radio de BZUMDC.

#### ➤ **Septembre 2005**

**Les premiers extraits ont été lus, enregistrés et jugés par le groupe d'évaluation.**

#### ➤ **Octobre 2005 – juin 2006** (avec les deux prolongations)

- 50 heures de textes ont été enregistrées et évaluées. Le groupe d'évaluation a également statué sur les extraits qui seraient inclus dans les séries destinées aux programmes de radio.
- Les éléments de présentation pour les séries radiophoniques ont été sélectionnés, rédigés, enregistrés et montés sous la forme de 50 programmes d'une durée moyenne de 15 minutes.

#### ➤ **Juin 2006**

**Les CD destinés aux deux programmes radiophoniques et le coffret de 5 CD consacrés aux extraits littéraires ont été menés à bonne fin.**

#### ➤ **Juillet 2006**

- Les émissions radio sur CD ont été distribuées à 21 stations.
- Le ministère de l'Education a distribué 5 exemplaires de chacun des coffrets à 9 institutions pour les non-voyants et à 67 étudiants non-voyants qui fréquentent les écoles publiques en Palestine.

Le ministère de l'Education a reçu un total de 580 CD destinés à être distribués à d'autres écoles en Palestine. Le Bureau de l'UNESCO à Ramallah a reçu 280 CD qui pourront être offerts à des visiteurs et autres ONG qui travaillent dans le domaine des médias et de la culture, ainsi qu'à d'autres organismes concernés. Le Bureau a également envoyé des CD comme échantillons à d'autres bureaux régionaux dans les Etats arabes (Beyrouth, le Caire, Doha, Rabat, Amman).

#### ➤ **Août 2006**

Un rapport final a été soumis à l'UNESCO.

➤ **Juillet 2007**

Un questionnaire a été envoyé à 17 stations de radio (dont 16 sont situées sur la rive gauche et une à Amman, en Jordanie). 13 d'entre elles ont répondu au questionnaire.

**Gestion du projet :** Ce projet a été géré de manière professionnelle par l'unité radio du BZUMDC. Les œuvres littéraires sélectionnées forment le noyau de la littérature arabe et de l'histoire culturelle du Moyen-Orient, et la qualité de leur lecture, enregistrement et diffusion s'est révélée tout à fait remarquable. Les délais qui sont intervenus dans la production étaient justifiés, car une partie des documents ont dû être réenregistrés.

**Gestion financière :** Le projet de budget et le bilan financier final montrent que les fonds ont été utilisés judicieusement et évalués de manière appropriée. Le BZUMDC a également fait appel au personnel permanent de l'unité radio, permettant au projet d'économiser des salaires supplémentaires. Il est apparu que le budget ne comportait pas suffisamment de crédits pour l'impression de brochures, mais l'évaluateur considère que de telles brochures ne sont ni nécessaires ni appropriées, puisque les deux principaux groupes cibles sont composés d'auditeurs et de non-voyants.

**Services de l'UNESCO :** Le Bureau de l'UNESCO à Ramallah a géré le financement avec efficacité, et a concrètement suivi le projet à l'occasion de visites au BZUMC et grâce aux documents et rapports soumis par le BZUMC au Conseiller en Communication.

**Collaboration :** La coopération s'est révélée excellente entre le BZUMDC et le ministère de l'Éducation, ainsi qu'avec les 21 stations de radio. Cette collaboration pourrait être encore renforcée en termes de suivi des résultats et d'une meilleure distribution et diffusion des CD.

**Documentation du projet :** Outre les 7 CD audio (2 pour les stations de radio et 5 pour l'audiothèque), les rapports d'étape, le rapport final et le rapport financier, le projet a également permis d'établir ce que les stations de radio en Palestine pensaient des documents produits et quels autres types de contenus ils aimeraient voir réaliser. Le projet est bien documenté, de manière nette et précise.

**Suivi du projet :** Ce projet a été suivi attentivement par le directeur du BZUMDC et le coordonnateur de l'unité radio, ainsi que par le Conseiller en communication du Bureau de l'UNESCO à Ramallah.

---

10.

EFFICACITÉ ET IMPACT

**Résultats :**

- (1) 9 institutions pour les non-voyants disposent maintenant de 5 coffrets de 5 CD chacun, consacrés à des extraits d'œuvres de la littérature arabe classique.
- (2) 21 stations de radio situées sur la rive gauche et en Jordanie possèdent maintenant 50 émissions consacrées aux œuvres de la littérature arabe classique.
- (3) 13 stations ont diffusé ces programmes au moins une fois, et plusieurs d'entre elles deux ou trois fois.
- (4) L'unité radio de BZUMDC est maintenant dotée d'une équipe expérimentée pour la production de ce type d'enregistrements.

**Rapport coût / performance :** La plus grande partie du crédit a servi à rétribuer les speakers et les techniciens. A la lumière des résultats obtenus, ce projet doit être considéré comme rentable.

*Impact sur le développement* : Ce projet doit être considéré comme une première étape dans le développement de l'audiothèque en Palestine ; aussi, il est trop tôt pour définir leur impact précis.

**L'Institut al-Wataniyah pour les non-voyants**, situé à al-Bireh, déclare que ses étudiants (âgés de 16 ans et plus) ont écouté les CD et les ont appréciés. Les CDs ont pris place dans l'audiothèque de l'école, sont utilisés au cours des classes, et les étudiants peuvent également les emporter pour une écoute privée dans leur chambre.

L'école souhaiterait également avoir accès à des œuvres plus contemporaines, comprenant également de la littérature destinée aux enfants, afin d'atteindre les élèves les plus jeunes. La direction de l'école a également suggéré la production d'une encyclopédie sous forme audio, mais il s'agit là d'une perspective qui se situe au-delà du champ d'application du présent projet.

21 stations de radio ont reçu les CD des programmes littéraires, et au moins 13 d'entre elles les diffusent, à un rythme soit quotidien, soit hebdomadaire ou bihebdomadaire.

Selon une enquête conduite par BZUMDC, 9 des stations ont reçu des réactions positives ou très positives de leurs auditeurs ; ils ont ajouté qu'ils aimeraient entendre d'autres émissions consacrées à des œuvres plus contemporaines. Un certain nombre d'auditeurs ont demandé s'il était possible d'acquérir les CD.

La plupart (10) des stations interrogées déclarent qu'elles ressentent le besoin d'avoir ce genre de programmes. Toutes les stations se sont déclarées disposées à diffuser désormais des programmes de cette nature. Quelques-unes d'entre elles ont déclaré que le format des émissions (environ 15 / 16 minutes) n'était pas tout à fait adapté à leur grille de programmes (cases horaires de 10 à 12 minutes) et qu'il leur serait plus facile de diffuser ces émissions si elles étaient légèrement plus courtes.

La "**Voix de la Palestine**" (VOP) n'a jamais répondu à l'enquête mais a diffusé les émissions. Le fait de les avoir diffusées aura généré un impact plus important, dans la mesure où elle couvre un auditoire plus large que les petites stations locales.

**Le ministère de l'Education** a déclaré que les CD viennent compléter des productions de même nature qu'il a réalisées, et exprimé l'intention de distribuer les CD aux bibliothèques centrales. Le ministère a fait remarquer qu'il existe un problème associé à l'envoi des CD aux écoles publiques, à savoir que de nombreuses écoles ne disposent pas des équipements nécessaires pour permettre à leurs étudiants d'avoir accès aux documents audio. Pour cette raison, le ministère n'a pas de plan concret pour envoyer les CDs à toutes les écoles publiques, mais a exprimé l'intention de distribuer le coffret à certains établissements sélectionnés, dans le cadre d'un projet pilote.

**Viabilité** : Aussi longtemps que la situation politique en Palestine sera aussi instable qu'actuellement, il est hautement improbable que BZUMDC – ou toute autre ONG dans les territoires palestiniens occupés – puissent financer des projets comme celui-ci. Les stations de radio ne sont pas en mesure de proposer des contrats à des producteurs indépendants ou à des institutions pour la réalisation d'émissions culturelles.

Une autre option, qui pourrait éventuellement prendre corps dans le futur, porterait sur la production de CD qui seraient également commercialisés en Palestine et dans d'autres pays arabes, mais une opération de cette nature nécessiterait un travail considérable d'études de marché et de planification.

On pourrait également tenter de persuader le ministère de l'Education de l'Autorité Palestinienne d'entreprendre la production de programmes de cette nature à l'intention des écoles et des bibliothèques publiques. Cela pourrait constituer une solution alternative au financement des activités de ce type.



Toutefois, le BZUMDC est viable quant à ses ressources : équipements, installations et savoir-faire des collaborateurs. Le présent projet a également donné naissance à de nouvelles idées pour la production de CD audio et de programmes radiophoniques consacrés à la littérature.

---

11.

## RECOMMANDATIONS

Recommandations adressées:

**Aux gestionnaires du projet :** La direction de BZUMDC pourrait envisager de produire une nouvelle série de CD consacrés à une littérature arabe et palestinienne plus contemporaine.

Elle pourrait également étudier la production d'un CD audio consacré à une œuvre littéraire dans son intégralité.

La direction de BZUMDC pourrait aussi envisager de produire une nouvelle série de CD comportant des extraits choisis de la littérature internationale destinée aux enfants.

Si de nouvelles séries de programmes radiophoniques sont produites, la direction du projet devra veiller à ce que la durée des émissions soit compatible avec un maximum de stations de radio.

La direction devra également inciter les stations de radio participantes à annoncer la diffusion de ces programmes suffisamment l'avance.

**A l'organisme bénéficiaire :** Il conviendrait que le BZUMDC continue à réfléchir à l'idée d'une audiothèque nationale en liaison avec le ministère de l'Éducation, afin d'assurer un financement futur pour ce type d'activité. Ce serait une bonne idée de présenter au ministère et aux organismes de financement un projet de proposition à cette fin.

Le BZUMDC devrait prévoir de présenter un projet reprenant des suggestions qui pourront être débattues et approfondies à l'occasion de séances de travail avec les stations.

Peut-être pourrait-on également étudier la création d'un magazine littéraire radiophonique qui serait diffusé par une station couvrant toute la Palestine.

**A l'Etat membre :** Le ministère de l'Éducation devra veiller à assurer la distribution des CD aux plus grand nombre possible d'écoles, ainsi qu'à toutes les bibliothèques publiques.

Le ministère de l'Éducation devrait inciter le BZUMDC à redoubler d'efforts pour créer une audiothèque nationale en Palestine qui serait accessible non seulement aux institutions ou aux non-voyants, mais également aux écoles primaires, aux établissements d'enseignement secondaire et aux bibliothèques du pays.

L'autorité palestinienne devrait soutenir – ou tout au moins encourager activement – la création d'une station de radio communautaire ayant un statut de service public.

**Au PIDC :** Le PIDC devrait apporter un concours financier au BZUMDC à la production de nouveaux CD consacrés à une littérature palestinienne et arabe plus contemporaine.

On pourrait également prévoir un CD consacré à la littérature internationale destinée aux enfants.

**A l'UNESCO :** L'UNESCO devrait envisager sérieusement d'apporter son assistance à la poursuite de la production de documents destinés à une audiothèque nationale palestinienne.

L'UNESCO devrait également prévoir d'aider le BZUMDC et d'autres ONG dans leurs efforts pour installer des stations de radio communautaires sur la rive gauche. Les stations locales qui couvrent actuellement les communautés sont de type commercial, ont une portée très réduite et n'ont ni l'envergure ni l'organisation nécessaires pour proposer à leurs auditeurs des programmes appropriés.

**Leçons tirées par rapport :**

**Au type de projet :** Il s'agit ici d'un projet clairement défini, qui possède un potentiel de développement dans le cadre de la création d'une audiOTHÈQUE d'envergure nationale. Une grande partie de la population bénéficie des CD audio et des programmes radiophoniques de nature littéraire, dans une société qui n'accorde guère de place à la culture, et où très peu de gens lisent des livres. Leur offrir la possibilité d'entendre des œuvres ou des extraits d'œuvres littéraires peut encourager les auditeurs à acquérir concrètement les ouvrages cités, ce qui pourra encourager des habitudes de lecture.

**Au mode de coopération :** La coopération avec le ministère de l'Éducation a été bonne, mais il serait peut-être préférable de coopérer davantage avec le Département de l'Orientation et de l'Enseignement spécialisé du ministère, ainsi qu'avec le ministère de l'Enseignement supérieur, afin d'assurer une distribution qui atteigne un maximum d'établissements.

La coopération avec les stations de radio a également été bonne. La plupart des stations diffusent régulièrement les programmes, et ont également répondu aux formulaires d'évaluation qui leur ont été présentés par le BZUMDC. Toutefois, il conviendrait de renforcer cette coopération afin d'accroître leur participation à la conception et au contenu des programmes et les inciter à diffuser les futures émissions littéraires.

**Aux contributeurs :** La collaboration de M. Aref Hijjawi, coordonnateur du projet, s'est révélée inestimable, car il est non seulement journaliste de radio, mais également spécialiste de la littérature et de la musique arabe. Le personnel de l'unité radio de BZUMI a apporté une collaboration très professionnelle tant au niveau de l'enregistrement que de celui de l'édition. Les speakers sélectionnés ont été consciencieux et ont réalisé un travail tout à fait professionnel. La réputation du BZUMDC en tant que Centre professionnel de Développement des Médias assurant une formation en journalisme et attentif au développement des médias a également joué un rôle important pour associer les stations de radio à la mise en œuvre de ce projet.

**Instruments utilisés :**

Ils sont au nombre de 4 :

- (b) Réunions avec des stations locales de radio, des écoles, le ministère de l'Éducation et les institutions pour les non-voyants, ayant pour but de leur exposer le projet et d'enregistrer leurs réactions.
- (c) Utilisation des studios et les équipements de montage de l'unité radio de BZUMI pour la production des documents audio.
- (d) Une enquête a été menée afin de déterminer la manière dont les stations de radio ont utilisé les documents fournis.

**Résultats :** Ils sont essentiellement au nombre de 4 :

- (c) 2 coffrets de CD totalisant 50 heures d'enregistrements consacrés à des extraits de la littérature arabe ont été produits et distribués à 9 écoles et institutions pour les non-voyants, ainsi qu'à 67 étudiants non-voyants qui fréquentent les écoles publiques en Palestine.
- (d) Ce projet a permis la constitution d'une équipe de techniciens de studio et de speakers.

---

13.

### MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION

**Méthodologie :** On a eu recours à une méthode qui associait la recherche de la documentation, des interviews et l'étude des programmes produits. L'enquête sur le terrain a été réalisée à Ramallah du 16 au 18 septembre.

**Principales sources de documentation :**

**Bureau de l'UNESCO à Ramallah**

Mme Irmeli Seipäjärvi, Conseiller pour la communication et l'information

**BZUMI :**

Mme Jumana Quneis, coordonnatrice de l'unité radio

M. Khaldoun Barghouti, coordonnateur du projet

**Problèmes rencontrés :**

L'évaluateur ne maîtrise pas suffisamment la langue arabe pour être en mesure d'entreprendre une analyse en profondeur du contenu éditorial réel des programmes produits dans le cadre de ce projet.

L'évaluateur n'a pas eu la possibilité de vérifier les dates et les heures exactes de la diffusion des programmes par les stations de radio participantes, et il n'a pas pu non plus interroger des auditeurs.

Kalmar, Suède, 10 décembre 2007

James Downing

**Sources et personnes rencontrées :****Sources :**

- Descriptif du projet ;
- Les 2 coffrets de CD destinés aux bibliothèques et aux stations de radio ;
- Rapport final de BZUMDC (juillet 2007) ;
- Fiches d'évaluation des stations de radio.

**Liste des personnes rencontrées :****Membres de l'équipe de production**

Khaldoun Barghouti  
Jumana Quneis  
Iyad al-Rjoub  
Fidaa Barghouti  
Mohannad Kadaan  
Diyala Berro

**L'Institut al-Wataniyah pour les non-voyants**

Ms. Khawla Musleh

**Ministère de l'Education**

Ms. Shiffaa' Sheka

**Radio Ajyal**

Walid Nassar, Directeur

**UNESCO**

Irmeli Seipäjärvi, Conseiller en Communication, Bureau de Ramallah

## ANNEXE 2

<i>Calendrier de l'évaluation :</i>
-------------------------------------

### AUDIOTHÈQUE LITTÉRAIRE POUR LA RADIO, L'ÉDUCATION ET LES NON-VOYANTS

	10:00 – 11:30	12:00 – 14:00	15:00 – 16:00
<b>16 nov. 2007</b>	<b>Ministère de Education</b>	<b>Institut al-Wataniyah pour les non-voyants</b>	<b>Radio Ajyal, Ramallah</b>
	<b>10:00 – 16:00</b>		
<b>17 nov. 2007</b>	<u>Centre de Développement des Médias de l'Université de Birzeit</u> Réunions avec toute l'équipe de production		
<b>18 nov. 2007</b>	<u>Centre de Développement des Médias de l'Université de Birzeit</u> Réunion de suivi avec Jumana Quneis		

## RÉSUMÉ DU RAPPORT D'ÉVALUATION

1.	TITRE DU PROJET : <b>STUDIO POUR LES ÉMISSIONS DESTINÉES A LA JEUNESSE A LA PALESTINIAN BROADCASTING CORPORATION (PBC)</b>
2.	NUMÉRO DU PROJET : PDC/48/PAL/02
3.	CATÉGORIE : Radiodiffusion
4.	AGENCE : Palestinian Broadcasting Corporation (PBC)4.1 BÉNÉFICIAIRES : Les enfants de 8 à 15 ans, les familles et les ONG en Palestine (rive gauche et Gaza)
5.	PRINCIPAL ORGANISME CHARGE DE LA MISE EN ŒUVRE : Palestinian Broadcasting Corporation (PBC)

### Résumé / Conclusions

#### OBJECTIFS :

Ce projet vise à contribuer au bien-être des enfants et des jeunes Palestiniens avec la production d'émissions destinées à les aider à améliorer leur situation, tant sur le plan psychologique que physique, ce qui est important pour le développement des communautés en Palestine. Les jeunes Palestiniens auront à bâtir l'avenir de leur pays, et de telles émissions pourront les aider à renforcer leur confiance en eux-mêmes, adopter des attitudes positives et surmonter les difficultés.

#### PROBLÈMES RENCONTRÉS :

Ce projet a connu des délais excessifs pour trois raisons :

1. Les fournisseurs de l'équipement du studio ont effectué les livraisons avec du retard, ou bien n'ont pas fourni le matériel prévu ;
2. La "Voix de la Palestine" (VOP) a été déménagée dans un nouveau bâtiment ;
3. Une grève générale du personnel de l'Autorité Palestinienne a perturbé les activités de la VOP. Ces problèmes ont retardé les activités du projet jusqu'en 2007.

#### RECOMMANDATIONS :

5. La PBC devrait consacrer davantage d'efforts et de ressources à encourager de telles activités destinées à favoriser l'épanouissement des jeunes. Il conviendrait également d'étudier l'organisation d'ateliers de formation et de production pour la jeunesse dans d'autres régions de la Palestine.
6. Il faudrait recruter deux ou trois autres collaborateurs afin de pouvoir encadrer les jeunes quand ils sont à la station, et les accompagner lorsqu'ils souhaitent travailler en extérieurs. La VOP a besoin de locaux plus vastes pour les accueillir, pendant les cours théoriques et pendant qu'ils attendent leur tour au studio. Enfin, il serait utile de disposer d'un moyen de transport, comme un minibus par exemple.

7.

# RAPPORT D'ÉVALUATION

## 1. TITRE DU PROJET

**STUDIO POUR LES ÉMISSIONS DESTINÉES A LA JEUNESSE A LA  
PALESTINIAN BROADCASTING CORPORATION (PBC)**

2. NUMÉRO DU PROJET : PDC/48/PAL/02

3. CATÉGORIE : Radiodiffusion

4. AGENCE : Palestinian Broadcasting Corporation (PBC)

4.1 BÉNÉFICIAIRES : Les enfants de 8 à 15 ans, les familles et les ONG en Palestine (Rive gauche et Gaza)

4.2 PRINCIPAL ORGANISME CHARGÉ DE LA MISE EN ŒUVRE :  
Palestinian Broadcasting Corporation (PBC)

---

## 5. OBJECTIFS DU PROJET

### 5.1 *Objectifs de développement :*

Le principal objectif de ce projet est de contribuer au bien-être des enfants et des jeunes Palestiniens grâce à la production d'émissions destinées à les aider à améliorer leur situation, tant sur le plan psychologique que physique, ce qui est important pour le développement des communautés en Palestine. Les jeunes Palestiniens auront à bâtir l'avenir de leurs pays, et de telles émissions pourront stimuler leur confiance en eux-mêmes, les mettre en mesure d'adopter des attitudes positives et de surmonter les difficultés.

### 5.2 *Objectifs opérationnels :*

Former un groupe d'enfants aux méthodes de production de leurs propres programmes de radio.

### 5.3 *Résultats prévus :*

**Formation d'un groupe d'enfants et de jeunes sur les questions relatives aux droits des jeunes et sur la manière de produire leurs propres émissions.**

### 5.5 *Groupes cibles (bénéficiaires) :*

Des jeunes de 8 à 15 ans, les familles et les ONG en Palestine (Rive gauche et Gaza)

## 6. ASSISTANCE DU PIDC

Montant demandé au PIDC : US\$ 40 000

Montant approuvé par le PIDC : US\$ 33 000

## 7. CONTRIBUTIONS PROVENANT D'AUTRES SOURCES

7.1 Autres sources UNESCO : US\$ 1 650

***Durée de la mise en œuvre :*** 2005-2006, prolongée jusqu'en 2007.

## B MISE EN ŒUVRE

### 8. ANALYSE DES OBJECTIFS ET DU PLAN DE TRAVAIL

#### ***Objectifs à long terme :***

Le principal objectif de ce projet consiste à contribuer au bien-être des enfants et des jeunes Palestiniens grâce à la production d'émissions destinées à les aider à améliorer leur situation, tant sur le plan psychologique que physique, stimuler leur confiance en eux-mêmes, les mettre en mesure d'adopter des attitudes positives et de surmonter les difficultés qu'ils rencontrent face à l'occupation israélienne.

Considérant la tâche qui attend les jeunes palestiniens : bâtir la Palestine de demain, cet objectif est pleinement justifié.

70 % de la population palestinienne a moins de 24 ans. Selon les statistiques de la Banque Mondiale, plus de la moitié de la population est proche du seuil de la pauvreté (2 US\$ ou moins par jour). L'économie de la Palestine, l'infrastructure et le développement des services sociaux sont en lambeaux après des années d'occupation, de violence et d'instabilité politique. Le secteur audiovisuel de la Palestine a également été gravement affecté par la situation, et il en est résulté que les émissions destinées aux jeunes sont pour le moins insuffisantes. Dans un pays dans lequel les médias se concentrent particulièrement sur l'information politique, la guerre et l'occupation, les jeunes ne sont guère pris en compte.

Le rôle de la radio dans le développement des communautés, particulièrement celles des jeunes, est essentiel quand il s'agit de développer leur personnalité et leur vie sociale. La radio est aisément accessible et peut jouer un rôle concrètement éducatif. En outre, le secteur audiovisuel est un outil important qui permet aux Palestiniens de préserver leur identité nationale et leur héritage culturel.

#### ***Objectifs à court terme :***

Ce projet visait 4 objectifs à court terme :

- Former un groupe de jeunes aux méthodes de production pour la réalisation de leurs propres programmes de radio.
- Installer un studio spécialisé dans la production de programmes pour la jeunesse à la station radio de la "Voix de la Palestine" (VOP) à Ramallah ;
- Constituer une bibliothèque spécialisée de livres et de musique pour la jeunesse à la "Voix de la Palestine" ;
- Organiser un Conseil consultatif et des partenariats pour la production d'émissions radiophoniques destinées aux jeunes.

A une exception près, ces objectifs à court terme, réalistes, ont pu être menés à bonne fin ;

**5 épisodes réalisés par les jeunes ont été produits, et 7 autres sont en cours de production.**

Toutefois, ce projet n'a pas abouti à la création du Conseil consultatif, et/ou à des partenariats concrets pour la production d'émissions radiophoniques destinées aux jeunes. Il semble que la raison en soit la rivalité et la méfiance, dans la mesure où plusieurs organisations contactées par la PBC souhaitaient exercer un contrôle sur le projet plus grand que celui que la PBC voulait leur accorder. Au lieu de cela, une sorte de réseau consultatif informel *ad hoc* a été mis en place, mais il ne semble pas fonctionner comme prévu.



**Activités :**

A l'origine, ce projet devait être achevé à la fin de 2006, mais il a dû être prolongé jusqu'en 2007. Toutes les activités prévues avaient été mises en œuvre en septembre 2007, y compris la production des émissions destinées à la jeunesse, mais la VOP a décidé de reporter leur diffusion à l'issue du Ramadan.

**Le studio d'émissions pour la jeunesse** a d'abord été installé dans les anciens locaux de la VOP, après des mois le retard causés par :

- a) L'incapacité des fournisseurs de fournir l'équipement dans les délais prévus, et
- b) L'impossibilité pour les fournisseurs de livrer un équipement conforme aux spécifications définies dans le contrat commercial. Peu après l'installation du studio, la VOP a dû se réinstaller dans de nouveaux locaux. Ceci a entraîné de nouveaux délais, mais à la fin de 2006, le studio était finalement opérationnel. L'un des avantages de ce déménagement résidait dans le fait que les nouveaux locaux étaient plus spacieux et mieux équipés.

La VOP a commencé à utiliser le studio pour l'enregistrement et d'autres activités de formation au début de 2007. Ce studio financé par l'UNESCO s'est également révélé particulièrement important comme studio d'appoint pouvant soulager l'unique studio d'émission qui demeurait en service après la destruction des autres installations par les forces israéliennes et la fermeture du studio de la VOP au moment où le Hamas a pris le contrôle de Gaza au début de l'été.

**La bibliothèque des enfants**, composée de livres et de CD, a été constituée pendant ce temps. Les CD regroupent des enregistrements musicaux et des effets sonores, et les livres sont diverses publications éducatives sur l'histoire, la science, la religion et les questions sociales, ainsi que sur la littérature pour la jeunesse de la région arabe et d'autres pays du monde (en traduction arabe).

**La création d'un Conseil consultatif** mentionnée plus haut n'a pu être concrétisée du fait de la rivalité et de la méfiance entre la VOP et l'une des institutions de jeunesse invitées à une réunion organisée par la VOP en janvier 2007. Cette réunion, à laquelle assistaient PYALARA, l'Institut TAMER, l'UNICEF et l'UNESCO n'a pas permis de parvenir à des résultats concrets, surtout parce que le TAMER souhaitait être l'organisateur des ateliers de formation et jouer un rôle plus important dans la sélection des jeunes candidats participants. En fin de compte, TAMER a préféré lancer une autre initiative à Gaza, et s'est désintéressé du présent projet.

La VOP a alors tenté de mettre sur pied un réseau informel, *ad hoc*, des organisations jeunesse afin de soutenir et de conseiller ce projet, mais rien ne montre que ce réseau fonctionne réellement.

**Des écoles publiques, privées et de l'UNRWA** ont reçu la visite des responsables du projet à la VOP, venus présenter l'idée et les objectifs de l'atelier de production et débattre de son contenu. Il a été demandé à chacune des écoles de désigner 3 à 5 enfants appelés à participer au projet, à la suite de quoi la VOP a sélectionné 20 jeunes de 7 à 15 ans.

**Trente heures de formation** ont été organisées au cours du printemps de 2007 par deux présentateurs / producteurs de la VOP possédant une bonne expérience de la production de programmes destinés à la jeunesse. Deux ateliers de 4 heures avaient lieu chaque semaine, au cours desquels les jeunes recevaient une formation sur les thèmes suivants :

- Les droits des enfants ;
- Activités civiques : rapports sociaux, manière de se présenter, gestion du temps et travail en équipe ;
- La présentation des émissions ;

- Les techniques de l'interview ;
- La préparation des dialogues ;
- La gestion des débats ;
- La manière de présenter des récits ;
- La recherche et l'analyse critique de l'information recueillie ;
- Les techniques de base pour produire des sujets radiophoniques simples.

Les sessions de formation associaient la théorie et la pratique de la production, de manière à faire participer les jeunes stagiaires à des activités concrètes.

**La production de 12 épisodes de l'émission "Medinat al-Atfal" "La Cité des Enfants"** a été achevée en août 2007 ; ces épisodes étaient basés sur des éléments préparés par les jeunes participants au cours des ateliers de formation. Ces programmes ont été très bien réalisés ; ils sont composés de spots culturels et musicaux, d'interviews d'autres jeunes sur tous les sujets, depuis leurs loisirs favoris jusqu'à des questions comme la pollution, la santé, les droits des jeunes, l'art de conter des histoires, des devinettes, des plaisanteries, la vie des animaux, l'actualité etc. Les jeunes décidaient des sujets qu'ils voulaient traiter, et leurs formateurs ont déclaré "qu'ils avaient toujours le dernier mot".

Ces émissions ont été gravées sur CD.

**Un rapport final** a été transmis à l'UNESCO en juillet 2007, mais il ne comportait aucune évaluation des participants ou des formateurs.

Toutefois, une réunion d'évaluation avec les jeunes et leurs formateurs s'est tenue le 15 septembre 2007 en relation avec le présent rapport. Les jeunes étaient tout à fait enthousiastes au sujet de ce projet, impatients d'entendre leurs émissions diffusées sur la VOP et désireux de poursuivre la production de ces programmes. On trouvera de plus amples détails sur ce point au chapitre 10 "EFFICACITÉ ET IMPACT".

**Gestion du projet :** Ce qui est essentiel, c'est que ce projet a été très efficacement géré par le personnel et les formateurs de la VOP affectés au projet, malgré de nombreuses difficultés. Les activités les plus importantes ont été parfaitement mises en œuvre, bien qu'avec des retards considérables et en dépit de problèmes importants avec les bureaucrates de la PBC, une grève générale, l'incapacité des fournisseurs à livrer l'équipement commandé dans les délais voulus, et le refus de coopérer de la part de certaines organisations de jeunesse.

Avec des ressources très limitées, l'équipe du projet et même le directeur de la VOP en personne ont réalisé un excellent travail, en prenant soin des enfants à la fois à la station (ou le directeur a mis son bureau à la disposition des jeunes qui attendaient leur tour pour pénétrer dans le studio), et en reportage dans les rues de Ramallah. Il s'agit là d'un élément qui n'avait pas été pris en compte lorsque le projet a été conçu.

**Gestion financière :** L'essentiel des fonds affectés au projet (soit environ US\$ 25 000) a été consacré à l'acquisition du matériel et à l'installation du studio de production conformément au plan. US\$ 4 560 ont servi à payer les salaires des formateurs, et environ US\$ 1 850 ont permis de couvrir les frais administratifs, papeterie, transport des enfants etc. Le rapport financier final montre que le crédit a été utilisé de manière appropriée.

**Services de l'UNESCO :** Le Conseiller pour la Communication du Bureau de l'UNESCO à Ramallah a consacré du temps et des efforts pour aider l'équipe de la VOP affectée au projet à résoudre les problèmes qui se présentaient. Sa collaboration et ses encouragements se sont révélés essentiels au succès du projet.

**Collaborations :** La coopération avec les ONG a été problématique, ce qui n'a pas surpris l'évaluateur. La plupart des ONG locales et l'Autorité Palestinienne dépendent en grande partie de l'assistance extérieure et ont tendance à entrer en compétition les unes avec les autres dans ce domaine. La coopération entre les ONG d'une part et les organisations de l'Autorité Palestinienne de l'autre peut en conséquence se révéler difficile, surtout quand les deux parties sont particulièrement attentives à conserver autant que possible le contrôle des projets et des crédits. La PBC dépend de l'Autorité Palestinienne et est soumise à sa bureaucratie, alors que les ONG souhaitent le moins d'interférences possible avec les autorités gouvernementales. La coordonnatrice du projet a entrepris des efforts pour obtenir une coopération avec d'autres ONG, mais l'évaluateur considère que sa tâche a été rendue inutilement difficile à la fois par la bureaucratie de la PBC et le désir des ONG d'exercer un plus grand contrôle sur le déroulement du projet.

La décision de procéder à la mise en œuvre du projet sans avoir constitué un véritable Conseil consultatif s'est révélée appropriée.

**Documentation du projet :** Un rapport final a été soumis en même temps que le détail des travaux des ateliers et une brève description des éléments produits par les jeunes. Les enregistrements sur CD de leurs productions ont également été communiqués.

**Suivi du projet :** Ce projet a été suivi attentivement par le responsable du projet à la VOP ainsi que par le Conseiller pour la Communication du Bureau de l'UNESCO à Ramallah. Grâce à eux, les problèmes ont été promptement réglés au fur et à mesure qu'ils se présentaient.

10.

#### EFFICACITÉ ET IMPACT

##### **Résultats :**

1. La VOP dispose désormais d'un studio totalement équipé pour la formation et la production d'émissions destinées aux jeunes. Ce studio sert également d'unité de secours pour le seul autre studio d'antenne de la VOP.
2. 20 jeunes ont reçu 30 heures de formation sur les droits des enfants et la production radio.
3. Les sujets produits ont abouti à 5 émissions diffusées au cours de l'automne de 2007. 7 autres programmes sont en cours de production.

##### **Rapport coût / performance :**

Ce projet doit être considéré comme rentable, si l'on prend en compte le matériel nécessaire à l'équipement du studio, le nombre d'heures de formation dispensées au cours des ateliers et les émissions produites par les jeunes. Ce studio revêt une grande importance pour la VOP, et il a considérablement accru ses possibilités de production.

##### **Impact sur le développement :**

L'impact de ce projet ne peut pas être totalement évalué à ce stade, car les émissions produites par les jeunes n'avaient pas encore été diffusées au moment où cette évaluation a été réalisée ; toutefois, l'enthousiasme manifesté par les jeunes qui ont participé à l'opération est remarquable, et les efforts entrepris représentent un véritable investissement pour l'avenir.

Un grand nombre de jeunes participants ont développé une grande confiance en eux-mêmes ainsi qu'une meilleure compréhension de ce qui est bien ou mal dans la société dans laquelle ils vivent. Plusieurs enfants nous ont déclaré que le projet leur avait enseigné à vaincre leur timidité, entrer en contact avec des étrangers

et établir des relations. Ils ont également perçu le fait que leur participation à ce projet conduisait les adultes à les respecter davantage et à les prendre plus au sérieux.

Les plus âgés d'entre eux ont exprimé le désir de devenir journalistes et producteurs de radio, et ont même demandé à la VOP de leur délivrer des cartes de presse de "Jeunes reporters".

Les enfants ont également exprimé un grand nombre d'idées sur des programmes qu'ils aimeraient produire, par exemple :

Des débats entre jeunes ;

Des émissions réalisées par les jeunes et pour les jeunes dans d'autres villes et régions de Palestine. (Comme le disait une jeune fille : " *Les médias franchissent les postes de contrôle* " ) ;

Des émissions documentaires destinées aux jeunes ;

Des interviews d'importantes personnalités politiques et de responsables des communautés réalisées par les jeunes. ( L'un d'entre eux nous a déclaré qu'il souhaitait interviewer le président de l'Autorité Palestinienne Mahmoud Abbas. Quand on lui a demandé quelle était la question qu'il souhaitait poser au président, il a répondu : " *Je le saurai quand il sera dans le studio* " ) ;

Un plus grand nombre d'émissions qui mettent en présence des jeunes et des adultes ;

Des émissions sur la manière d'améliorer les relations de voisinage et avec la communauté dans son ensemble.

Les jeunes voudraient également voir ce projet s'étendre à d'autres parties de la Palestine, à l'extérieur de Ramallah, et ils expriment l'espoir qu'il sera ainsi possible de créer un réseau collectif de jeunes journalistes produisant des émissions de radio et de télévision. Les deux formateurs, eux-mêmes producteurs de radio, ont pris note de ces idées et fait savoir qu'ils avaient l'intention de les intégrer dans de futures grilles de programmes de la VOP.

### ***Viabilité :***

La PBC / VOP souffre d'un financement insuffisant, mais c'est une situation qui est du seul ressort de l'Autorité Palestinienne.

Avec le nouveau studio et les enseignements qui ont pu être tirés de la mise en œuvre du projet, la VOP est maintenant en mesure de poursuivre sa coopération avec les enfants et les jeunes pour la production de programmes en phase avec les préoccupations des jeunes Palestiniens.

Bien que la VOP ait beaucoup gagné de ce projet en termes d'équipement et de savoir-faire, il reste un certain nombre d'activités à mettre en œuvre pour assurer sa poursuite en souplesse. On trouvera quelques recommandations au point 11 ci-dessous.

## 11. **RECOMMANDATIONS**

Recommandations adressées:

### ***Aux gestionnaires du projet :***

Afin d'assurer le plus large éventail possible de participants, il conviendrait de poursuivre les efforts visant à constituer une ONG qui serait un Conseil consultatif en matière de programmation à l'intention de la jeunesse. Pour créer un tel Conseil plus viable, l'équipe de direction du projet à la PBC devrait identifier et recruter des spécialistes en activité, connaissant bien les questions relatives à l'épanouissement des jeunes et celles du journalisme et des médias, et qui soient par ailleurs reconnus par une large fraction de la société.

Il faudrait également envisager le moyen d'organiser des ateliers de formation et de production dans d'autres parties de la Palestine. Ainsi, Radio al-Najjah à Naplouse et le Centre multimédias IPYL de Hébron pourraient être des partenaires tout à fait indiqués.

On pourrait intégrer dans des projets ultérieurs quelque forme d'évaluation du projet et des formateurs. Des extraits des comptes-rendus pourraient être inclus dans un rapport final sous forme d'annexes.

Ce serait également une bonne chose pour le projet si les formateurs avaient la possibilité d'étudier des activités de même nature et d'échanger leurs expériences avec des collègues travaillant dans le même secteur dans d'autres pays.

#### ***A l'organisme bénéficiaire :***

La PBC devrait consacrer davantage d'efforts et de ressources pour encourager des activités de cette nature, et faire preuve d'une plus grande souplesse au moment de coopérer avec d'autres organisations.

Il faudrait recruter deux ou trois autres collaborateurs afin de pouvoir mieux encadrer les jeunes quand ils sont à la station, et les accompagner lorsqu'ils souhaitent travailler en extérieurs. La VOP a besoin de locaux plus vastes pour accueillir les jeunes, pendant les cours théoriques et pendant qu'ils attendent leur tour au studio. Enfin, il serait utile de pouvoir disposer d'un moyen de transport, comme un minibus par exemple.

#### ***A l'Etat membre :***

L'autorité palestinienne devrait aider – ou au moins encourager activement – la mutation de la PBC du statut de média gouvernemental à celui d'une radio-télévision de service public, à l'abri du contrôle éditorial de l'Etat et au service des attentes et des intérêts de l'ensemble de la population.

#### ***Au PIDC :***

Le PIDC pourrait continuer à soutenir cette activité, peut-être en fournissant une assistance financière aux charges courantes de la production.

Un crédit pourrait également être alloué à une étude sur la manière dont les médias de service public en Europe développent et produisent des émissions à l'intention des jeunes.

Le PIDC pourrait peut-être coupler ce projet avec le Programme d'alphabétisation du Centre de Développement des Médias de l'Université de Birzeit, dont les activités sont prévues à la fin de 2007.

#### ***A l'UNESCO :***

L'UNESCO pourrait s'impliquer davantage en coordonnant les efforts tendant à mettre sur pied un Conseil consultatif réellement efficace. L'Organisation devrait également soutenir toutes les initiatives sérieuses visant à transformer la PBC en une entreprise indépendante de service public.

**Leçons tirées par rapport :*****Au type de projet :***

Ce projet possède un potentiel qui bénéficiera non seulement aux jeunes, mais à la société dans son ensemble, dans la mesure où il responsabilise une catégorie de population qui, au cours des décennies à venir, auront en charge l'avenir de leur pays.

Travailler avec des jeunes pose certains problèmes : outre la formation qui leur est dispensée, il faut les prendre en charge, les occuper, les nourrir de temps en temps, autant de questions que l'équipe du projet a vite appris à résoudre.

Il n'a pas été demandé aux jeunes qui ont participé au projet de donner leur avis sur le projet lui-même ou sur les formateurs. Si l'on prend en compte leur âge, c'est tout à fait normal ; toutefois, les responsables du projet auraient pu organiser avec eux une séance d'évaluation purement orale et transcrire les propos de cette réunion. Ceux-ci auraient pu être inclus dans le rapport final sous forme d'annexe.

***Au mode de coopération :***

Les tentatives de coopération avec d'autres ONG qui opèrent dans le secteur de la jeunesse n'ont pas été couronnées de succès pour des raisons de rivalité et de méfiance. Il est très important de trouver une solution à ce problème, car la mise en commun des ressources humaines et des crédits accroîtrait considérablement les perspectives de viabilité de l'action entreprise en faveur des jeunes par rapport aux médias.

***Aux contributeurs :***

Des producteurs ayant une bonne expérience des émissions pour la jeunesse à la VOP ont apporté tout leur savoir-faire pour aider les jeunes à mettre en forme leurs propres idées d'émissions. Un nouveau studio de production a été installé à cette fin. Les techniciens d'exploitation de la VOP les ont aidés à enregistrer et à monter leurs sujets.

***Instruments utilisés :***

Ils étaient au nombre de 5 :

- a) Une équipe de trois personnes en charge de la gestion du projet ;
- b) Des réunions organisées dans les écoles pour identifier les participants au projet ;
- c) 30 heures de formation sur les droits des enfants et la production radio ;
- d) Un nouveau studio complètement équipé, pour les émissions destinées à la jeunesse ;
- e) Des livres et des CD dans le secteur "Jeunesse" de la bibliothèque de la VOP ont permis aux participants de procéder à des recherches et développer leurs propres idées d'émissions.

***Résultats :***

- a) Un nouveau studio complètement équipé, pour les émissions destinées à la jeunesse ;
- b) Une bibliothèque agrandie et enrichie de livres et d'enregistrements musicaux destinés aux jeunes à la VOP ;
- c) Formation de 20 jeunes aux questions civiques et à la production radio ;

d) 5 épisodes de l'émission pour la jeunesse intitulée *Medinat al-Atfal* ont été produits, et 12 autres devaient être achevés au cours de l'automne 2007.

---

13.

### MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION

#### *Methodologie :*

La méthode utilisée a associé la théorie, les interviews et l'étude des émissions produites. L'enquête sur le terrain a été réalisée à Ramallah du 13 au 15 septembre 2007.

#### *Principales sources de documentation :*

##### **Bureau de l'UNESCO à Ramallah :**

Mme Irmeli Seipäjärvi, Conseiller pour la Communication

##### **PBC :**

Mme Hanadi Masoud, Coordonnatrice du projet

#### *Problèmes rencontrés :*

L'évaluateur ne maîtrise pas suffisamment la langue arabe pour être en mesure d'entreprendre une analyse en profondeur du contenu éditorial réel des programmes produits dans le cadre de ce projet.

L'évaluateur n'a pas eu la possibilité de s'informer sur les effets des émissions produites car elles n'avaient pas encore été diffusées au moment de l'évaluation.

Kalmar, Suède, 10 décembre 2007

James Downing

**Sources et personnes rencontrées :****Sources :**

Demande soumise par la VOP ;  
Descriptif du projet par l'UNESCO ;  
Rapport d'étape ;  
Rapport final PBC / VOP de juillet 2007 ;  
Transcription sur CD de 5 épisodes de *Medinat al-Atfal*.

**Liste des personnes rencontrées :****Coordonnatrice du projet (PBC) :**

Mme Hanadi Masoud

**Équipe de formation et de production de la VOP :**

M. Mazen Hashlamon  
Mme Sahar Tarteer

**Participants:**

17 jeunes de 7 à 15 ans

**PBC:**

M. Abu Sammaya, président de la PBC  
Mr. Jamal Mohammad, directeur de la VOP

**UNESCO :**

Mme. Irmeli Seipäjärvi, Conseiller pour la Communication, Bureau de Ramallah



**Calendrier de l'évaluation :**

<b>Date</b>	<b>Réunions</b>	<b>Heure</b>	<b>Endroit</b>
<b>13 septembre 2007</b>	<b>M. Abu Sumayya Président de la PBC</b>	<b>10:30</b>	<b>Siège de la PBC Um Sharayet</b>
	<b>Mme Hanadi Masoud Coordinatrice du projet</b>	<b>11:30</b>	<b>Voix de la Palestine Radio al-Irsal</b>
	<b>M. Jamal Mohammad Directeur de la VOP</b>		<b>Voix de la Palestine Radio al-Irsal</b>
<b>15 septembre 2007</b>	<b>Réunion avec les jeunes participants au projet</b>	<b>10:30</b>	<b>Voix de la Palestine Radio al-Irsal</b>
	<b>Membres de l'équipe de production Mme Sahar Tarteer et M. Mazen Hashlamon</b>	<b>12:30</b>	<b>Voix de la Palestine Radio al-Irsal</b>
	<b>Réunion finale avec Mme Hanadi Masoud</b>	<b>13:30</b>	<b>Voice of Palestine Radio al-Irsal</b>

## RÉSUMÉ DU RAPPORT D'ÉVALUATION

1. TITRE DU PROJET :

### RENFORCEMENT DU SECTEUR DES MÉDIAS A HÉBRON

2. NUMÉRO DU PROJET: PDC/48/PAL/03

3. CATÉGORIE : Médias communautaires

4. AGENCE : Association internationale de la Jeunesse palestinienne (IPYL)

Bénéficiaires : 40 professionnels du secteur des médias dans le district d'Hébron

Principal organisme chargé de la mise en œuvre : Association internationale de la Jeunesse

### Résumé / Conclusions

#### OBJECTIFS :

L'objectif principal de ce projet consistait à installer un Centre communautaire multimédias (CMC) à Hébron offrant aux journalistes des stations locales de radio et de télévision une formation gratuite et des activités promotionnelles, afin d'encourager ces diffuseurs et les organisations de la société civile à concevoir et mettre en œuvre des programmes de développement communautaire. Il permettra au secteur des médias de renforcer ses projets de développement et d'atteindre des auditoires plus étendus pour mieux toucher les groupes cibles. Pour y parvenir, il fallait : a) installer et équiper un centre de ressources logistiques à Hébron, b) recruter trois formateurs en communication, et c) organiser des ateliers de formation portant sur les questions civiques, les médias communautaires et le renforcement des compétences en journalisme à l'intention des collaborateurs des stations locales de radio de télévision du district de Hébron.

#### PROBLÈMES RENCONTRÉS :

Les horaires de travail et d'études des participants, ainsi que les fermetures israéliennes ont compliqué la mise au point du calendrier de l'atelier. L'insuffisance d'équipement a également entraîné quelques problèmes d'emploi du temps pour les cours techniques.

#### RECOMMANDATIONS :

L'IPYL devrait mettre à l'étude les moyens de susciter plus activement l'intérêt des stations locales de radio et de télévision pour ses projets, afin de les inciter à diffuser les émissions qu'elle produit. L'IPYL pourrait également organiser des séminaires ou des séances de brainstorming avec le personnel des stations locales pour débattre des idées de programmes. L'IPYL devrait poursuivre l'étude de l'installation d'une station de radio communautaire indépendante. Le Centre multimédias de l'IPYL aurait intérêt à développer des liens de coopération avec d'autres organismes de communication situés sur la Rive gauche, et en particulier le Centre de Développement des Médias de l'Université de Birzeit.

# RAPPORT D'ÉVALUATION

---

1. TITRE DU PROJET

**RENFORCEMENT DU SECTEUR DES MÉDIAS A HÉBRON**

2. NUMÉRO DU PROJET : PDC/48/PAL/03

3. CATÉGORIE : Médias communautaires

4. AGENCE : Association internationale de la Jeunesse palestinienne (IPYL)

4.3 Bénéficiaires : 40 professionnels du secteur des médias dans le district d'Hébron

4.4 Principal organisme chargé de la mise en œuvre :

Association internationale de la Jeunesse palestinienne

---

5. OBJECTIFS DU PROJET

5.1 *Objectifs de développement* :

Installer un Centre communautaire multimédias (CMC) à Hébron, offrant aux journalistes des stations locales de radio et de télévision une formation gratuite et des activités promotionnelles, afin d'encourager ces diffuseurs et les organisations de la société civile à concevoir et mettre en œuvre des programmes de développement communautaire. Un tel Centre permettra au secteur des médias de renforcer ses projets de développement et d'atteindre des auditoires plus étendus pour mieux toucher les groupes cibles. Renforcer les compétences et le savoir-faire des organisations locales de la société civile dans le domaine des médias leur permettra de se faire entendre et d'exister dans des domaines où elles étaient absentes auparavant.

5.2 *Objectifs opérationnels* :

Formation (transfert de compétences et problèmes de la société civile) des collaborateurs des stations locales de radio et de télévision dans le district de Hébron.

5.3 *Résultats prévus* :

- Un centre multimédias a été installé ;
- Du matériel informatique, de radio et de télévision a été acquis et installé au Centre ;
- 2 manuels de formation ont été élaborés et distribués ;
- 40 professionnels des médias ont reçu une formation portant sur les questions civiques et les médias communautaires, ainsi que sur la production radio et télévision ;
- Une enquête d'opinion sur les préoccupations de la population de Hébron a été organisée dans les participants dans le cadre de l'atelier sur les médias communautaires ;
- 4 émissions documentaires (radio et télévision) ont été diffusées par 7 stations locales.

5.6 *Groupes cibles (bénéficiaires)* :

40 professionnels des médias et étudiants en journalisme du district de Hébron.

## ASSISTANCE DU PIDC

Montant demandé au PIDC :	US\$	43 275
Montant approuvé par le PIDC :	US\$	33 500

### 7. CONTRIBUTIONS PROVENANT D'AUTRES SOURCES

7.1	Contribution de l'Union Européenne :	€	400 905
-----	--------------------------------------	---	---------

*Durée de la mise en œuvre* : Environ 6 mois, de juin à décembre 2005.

---

## B MISE EN ŒUVRE

### 8. ANALYSE DES OBJECTIFS ET DU PLAN DE TRAVAIL

#### *Objectifs à long terme :*

Le principal objectif de ce projet consistait à installer un Centre communautaire multimédia (CMC) à Hébron, offrant aux journalistes des stations locales de radio et de télévision une formation gratuite et des activités promotionnelles, afin d'encourager ces diffuseurs et les organisations de la société civile à concevoir et mettre en œuvre des programmes de développement communautaire.

Ces objectifs sont particulièrement appropriés pour les stations locales de radio et de télévision, les journalistes et les organisations de la société civile, et parfaitement justifiés pour les raisons suivantes :

Hébron est une communauté conservatrice, avec des valeurs et des comportements issus de la tradition, sous le contrôle d'un certain nombre de clans patriarcaux ou "familles" traditionalistes. 8 clans sont propriétaires des 9 stations locales de radio, et deux d'entre eux possèdent les deux stations locales de télévision. Les stations assurent la promotion des idées politiques et sociales de leurs clans respectifs. La population de Hébron considère les médias comme les porte-parole de divers programmes et intérêts commerciaux. La programmation se partage essentiellement entre la lecture de prières, la musique et la propagande politique. Les entreprises de presse font valoir leurs options respectives, et l'on n'observe aucun exemple de médias véritablement indépendants et impartiaux.

L'ensemble des journalistes palestiniens considèrent généralement que leur premier devoir consiste à plaider une cause nationale et politique. En conséquence, les médias sont particulièrement axés sur l'actualité politique et l'occupation israélienne. Les problèmes de la société civile, tels que les droits humains, la parité hommes / femmes, la jeunesse, l'éducation, la santé, la culture etc. sont laissés de côté, sinon totalement ignorés.

Aussi, en dépit du nombre d'entreprises de presse qui existent dans la zone de Hébron, ses habitants et les ONG ne disposent d'aucun véritable forum pour s'informer, débattre ou partager leurs expériences sur les problèmes et les événements qui les concernent le plus.

#### *Objectifs à court terme :*

Ce projet comportait 5 objectifs immédiats :

- Installer un petit centre de ressources logistiques à Hébron ;
- Acquérir et mettre en service un matériel informatique et de production audiovisuelle ;
- Créer de nouveaux emplois dans les médias (en respectant la parité hommes / femmes) ;

- Organiser la formation (transfert de compétences et problèmes de la société civile) des collaborateurs des stations locales de radio et de télévision dans le district de Hébron ;
- Créer des départements consacrés au développement communautaire au sein des stations locales de radio et de télévision.

A une exception près, ces objectifs à court terme ont été considérés réalistes, logiques, et mis en œuvre avec succès :

- Un centre multimédias équipé de matériel informatique, de radio et de télévision a été installé et est toujours en service. Plus récemment, le centre a mené à bien un nouveau projet du PIDC intitulé : *“Donner la parole aux Femmes”*. Le centre est fréquenté par de jeunes professionnels des médias, des ONG, par des étudiants venus du Département de Journalisme de l’Université de Hébron et de l’unité Médias du Collège al-Arroub.
- 3 formateurs (une femme et deux hommes) sont venus d’Espagne pour élaborer des manuels portant sur les questions civiques et la production audiovisuelle, ainsi que pour conduire les ateliers de formation.
- Ces ateliers ont permis de dispenser 120 heures de formation aux questions civiques et à la production audiovisuelle à l’attention de 40 stagiaires (31 hommes et neuf femmes), soit 20 heures de plus que prévu.
- 4 émissions traitant des questions de la société civile ont été produites et distribuées aux stations locales.

Toutefois, ce projet n’a pas permis de créer des départements consacrés au développement communautaire au sein des stations locales de radio et de télévision. Cela n’a pas été le fait de l’IPYL, mais dû à l’insuffisance de ressources financières et techniques et – dans un certain nombre de cas – à une mauvaise volonté de la part des stations.

---

## 9. ANALYSE DE LA MISE EN ŒUVRE

### *Activités :*

Le texte définitif du contrat entre l’UNESCO et l’IPYL a été signé le 26 mai 2005 et le projet a été achevé dans les 7 mois qui ont suivi, entre juin et décembre de la même année.

**Une responsable de la formation**, Mme Maria Uro Graells, spécialiste en communication, a été recrutée au début du mois de juin. Sa mission était la suivante :

- Coordonner et élaborer deux manuels de formation : un premier manuel sur les principes de base du journalisme, les médias communautaires et les questions civiques, et un second consacré aux techniques de la radio et de la télévision ;
- Concevoir et organiser des cours sur les questions civiques et les médias communautaires ;
- Préparer des questionnaires destinés aux participants aux ateliers et aux stations de radio et de télévision afin de concevoir des cours et des programmes de formation qui correspondent aux besoins et aux attentes des participants et des diffuseurs.

**Des appels d’offres** pour la fourniture d’équipement ont été adressés à des sociétés locales au début du mois de juin, et le matériel a été acquis au début de juillet.

**Plusieurs réunions avec les stations locales de radio et de télévision** ont été organisées à la mi-juillet pour présenter le projet et débattre du contenu des ateliers et du programme de formation proposé.

**Les questionnaires** qui ont été distribués aux stations de radio et de télévision et aux candidats aux ateliers ont été analysés à la fin du mois de juillet, après quoi une liste de 40 participants a été établie.

**Le premier manuel** consacré aux questions civiques et aux médias communautaires (250 CD) a été achevé à la fin du mois de juillet et distribué aux parties concernées.

**Deux formateurs techniques** pour la télévision et la radio, MM. David Asensio (vidéo) et Roger Gallardo (audio), experts espagnols, ont été recrutés le 1er août.

**Le programme de formation** a été finalisé le 2 août lors d'une réunion entre les trois membres de l'équipe de formation et l'IPYL.

**Une réunion préparatoire** entre l'équipe de formation et les participants, consacrée à la présentation du programme, s'est tenue le 8 août.

**60 heures de formation sur les questions civiques et les médias communautaires** ont été dispensées du 9 au 31 août à 40 jeunes professionnels de la communication et étudiants en journalisme.

**Le second manuel**, portant sur la formation radio / télévision (250 CD) a été finalisé et distribué aux parties concernées à la fin du mois d'août.

**L'installation des équipements** a été achevée au début de septembre.

**55 heures de formation en radio** ont été dispensées du 1<sup>er</sup> au 30 septembre à une partie des premiers participants.

**60 heures de formation en télévision** ont été dispensées du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre à une partie des premiers participants.

**Quatre documentaires** ont été produits par les deux groupes à l'occasion des sessions de formation mentionnées plus haut :

- Les difficultés des femmes sur leur lieu de travail ;
- Le Mur;
- Les mariages précoces ;
- La musique en Palestine.

Ces documentaires ont été diffusés par 7 stations de radio et de télévision à Hébron.

**Les questionnaires d'évaluation finale** ont été distribués aux participants et analysés à la mi-octobre.

**La collecte des données, l'analyse et l'élaboration du rapport** ont été réalisées au cours du mois de novembre.

**La documentation relative au projet** a été mise sur le site Web de l'IPYL en décembre.

**Le rapport final** a été présenté à l'UNESCO en janvier 2006.

**Gestion du projet :** Ce projet a été géré de manière professionnelle par l'équipe de 10 collaborateurs de l'IPYL affectée à sa mise en œuvre. Toutes les activités ont été achevées dans les délais prévus ; le rapport final d'activité et le rapport financier ont été présentés conformément aux termes du contrat. Il convient également de saluer le fait que l'IPYL a accepté toutes les candidatures féminines de participation au projet. En outre, l'IPYL s'est efforcé à la plus grande transparence avec les familles des participants, en les invitant à visiter le centre et voir de leurs propres yeux les activités qui s'y déroulent. C'était là une manière particulièrement efficace de mettre fin aux rumeurs, aux soupçons et aux critiques non fondées dans une communauté conservatrice et traditionaliste.

**Gestion financière :** Le budget du projet, le rapport financier final et le rapport de l'audit montrent que les crédits ont été utilisés de façon judicieuse et évalués de manière appropriée. L'IPYL a eu recours aux services d'un interprète bénévole pour les ateliers, évitant ainsi des charges supplémentaires au budget du

projet. Comme il est apparu que le budget ne permettait pas d'imprimer des copies papier des manuels de formation, seuls des CD ont pu être gravés. Le projet s'est achevé avec un léger déficit de US\$ 334 qui a été couvert par l'IPYL.

**Les services de l'UNESCO :** Le Bureau de l'UNESCO à Ramallah a géré le financement avec efficacité, et a concrètement assuré le suivi du projet à l'occasion de diverses visites et grâce aux documents et rapports soumis par l'IPYL au Conseiller en Communication.

**Collaboration :** La coopération s'est révélée excellente entre l'IPYL et les stations locales de radio et de télévision, ainsi qu'avec le Département de Journalisme de l'Université de Hébron et l'unité Médias du Collège al-Arroub. Le Centre de Développement des Médias de l'IPYL est à l'évidence devenu un pôle d'activité pour les participants aux précédents ateliers et pour d'autres ONG de la ville.

**Documentation du projet :** Elle est claire et accessible. Outre les rapports d'étape, le rapport financier et le rapport final, le projet a produit des analyses et des études détaillées sur les participants et sur les stations de radio et de télévision, ainsi qu'une très intéressante enquête sur les préoccupations de la population de Hébron. Cette enquête pourrait se révéler extrêmement utile pour des stations de radio-télévision qui réfléchissent au type de programmes qu'elles devraient produire à l'avenir.

**Suivi du projet :** Ce projet a été suivi attentivement par le directeur de l'IPYL, le coordonnateur du projet et le responsable de la formation, ainsi que par le Conseiller en Communication du Bureau de l'UNESCO à Ramallah.

---

10.

## EFFICACITÉ ET IMPACT

### Résultats :

- 1) Le CMC est maintenant complètement équipé ; il peut désormais poursuivre ses activités et organiser des sessions de formation à l'intention des communautés et des stations locales de radio et de télévision. Il dispose également des équipements permettant d'assurer une formation en journalisme (presse écrite et en ligne).
- 2) 3 formateurs espagnols ont dispensé 120 heures de cours sur les questions civiques et les techniques de production radio et télévision à 40 jeunes professionnels des médias. Les participants ont exprimé leur grande satisfaction à l'issue de ces ateliers.
- 3) 2 manuels de formation (sur les affaires civiques et sur la production radio / télévision) ont été élaborés et distribués aux parties concernées. Ces manuels ne sont pour le moment qu'en langue anglaise, mais il en a été fait bon usage au cours des activités du projet.
- 4) Une enquête d'opinion sur les préoccupations de la population de Hébron a été organisée et publiée.
- 5) 4 émissions documentaires (radio et télévision) sur les questions civiques ont été produites par les participants et diffusées par 7 stations locales : Nawras Radio, Nawras TV, Alhourieh Radio, Marah Radio, Amal TV, Siraj Radio et Radio Dream. Ces programmes sont également accessibles sur le site Web de l'IPYL *MedHebron*.
- 6) Le CMC fonctionne désormais comme un lieu de rencontre pour les professionnels des médias, les étudiants en journalisme et les animateurs des ONG depuis sa création en 2004. Ses installations sont toujours utilisées par d'anciens stagiaires, ainsi que par des étudiants venus du Département de Journalisme de l'Université de Hébron, qui ne dispose pas d'installations suffisantes pour permettre une formation pratique pour ses étudiants en licence. L'unité Médias du Collège al-Arroub coopère également avec le Centre de la même manière. Enfin, le CMC a réalisé avec succès en 2007 un second projet du PIDC : *"Donner la parole aux Femmes"*.

### ***Rapport coût / performance :***

Ce projet doit être considéré comme rentable si l'on prend en compte l'acquisition du matériel nécessaire pour en faire un centre viable, le nombre d'heures de formation dispensées au cours des ateliers, les 4 émissions produites et diffusées, l'organisation de débats radiophoniques avec la participation téléphonique des auditeurs, l'enquête d'opinion sur les problèmes prioritaires de la communauté et la production de deux CD de formation.

### ***Impact sur le développement :***

Même si le projet n'a eu jusqu'à maintenant qu'un faible retentissement sur le paysage audiovisuel de Hébron, il a par contre exercé un impact considérable sur les stagiaires qui ont participé aux ateliers et produit les émissions. Ceux qui ont été interviewés à l'occasion de la présente évaluation ont déclaré qu'avant le projet, ils n'avaient pas une perception claire du rôle des médias dans une société démocratique, ou la manière dont ceux-ci peuvent être mis à profit pour faire progresser les droits humains, promouvoir le développement et aborder les problèmes sociaux. Par ailleurs, les participants qui n'avaient pas auparavant l'habitude de travailler dans des groupes mixtes d'hommes et de femmes, ont assuré que le projet leur avait ouvert les yeux à cet égard, car ils ont pris conscience que c'était non seulement possible mais une expérience très positive, qui a modifié leur point de vue sur la coopération et le dialogue entre les sexes. Le CMC est maintenant un lieu où hommes et femmes travaillent ensemble sans crainte, ce qui est une sorte d'exploit quand on considère à quel point la société de Hébron est conservatrice.

Les formateurs ont déclaré qu'ils étaient impressionnés par la qualité du travail accompli et la rapidité avec laquelle les participants ont surmonté leur timidité et osé exprimer clairement et franchement leurs opinions au cours des débats organisés dans le cadre des ateliers.

On doit considérer le présent projet comme un investissement pour l'avenir : ceux qui ont reçu une formation à l'exploitation des médias communautaires sauront ce qu'il convient de faire lorsqu'ils auront l'occasion de mettre en pratique leurs nouvelles connaissances professionnelles et leur nouvelle façon de voir les choses.

Toutefois, les stations locales de radio et de télévision qui ont participé au projet ne sont pas parvenues à mettre en place des départements consacrés au développement communautaire, ce qui constituait l'un des objectifs du projet. Cela n'a pas été dû au projet par lui-même, mais à l'insuffisance des ressources financières des stations, et à l'absence d'un véritable intérêt pour créer de tels départements.

### ***Viabilité :***

Il convient ici de distinguer la viabilité économique de la viabilité exprimée en termes de ressources humaines et de savoir-faire professionnel. Aussi longtemps que la situation politique à Hébron continuera à être aussi instable qu'elle l'est actuellement, il est hautement improbable que l'IPYL, le CMC ou tout autre ONG présente dans les territoires palestiniens occupés puissent parvenir à la viabilité économique. L'IPYL va donc continuer à dépendre de subventions et d'allocations pendant quelque temps encore.

Cependant, le CMC est viable quant à ses ressources : équipements, installations et savoir-faire des collaborateurs, bien qu'un supplément de matériel apparaisse nécessaire pour prendre en charge un plus grand nombre de participants aux ateliers.



**Recommandations adressées:*****Aux gestionnaires du projet :***

Afin d'assurer le plus large éventail possible de participants, il conviendrait de prévoir la présence d'interprètes lors de l'élaboration du budget pour de futurs projets impliquant l'intervention d'experts étrangers. Peut-être faudrait-il aussi traduire les manuels en langue arabe afin qu'un plus grand nombre de personnes puisse en profiter.

***A l'organisme bénéficiaire :***

L'IPYL devrait rechercher les moyens d'accroître la collaboration des stations locales de radio et de télévision aux activités de ses projets, en les incitant à concevoir et à diffuser des émissions consacrées aux questions d'actualité, à l'instar de celles qui ont été produites dans le cadre du présent projet. L'IPYL pourrait également organiser des séminaires ou des séances de brainstorming pour débattre des contenus avec les stations locales.

Le Centre multimédias de l'IPYL pourrait entreprendre de développer sa collaboration avec d'autres instituts de la Rive gauche, comme le Centre de Développement des Médias de l'Université de Birzeit (BZUMDC), qui jouit de la considération de l'ensemble du corps des journalistes palestiniens. L'IPYL et le BZUMDC ont tous deux intérêt à resserrer leur coopération, dans la mesure où le BZUMDC bénéficie du soutien financier de la Suède et de l'Allemagne, qui prennent en charge la rémunération des formateurs spécialisés, mais qui ne dispose pas d'installations à Hébron, alors que le CMC manque de ressources pour recruter des formateurs mais possède les installations et le matériel nécessaires pour organiser les ateliers.

Outre la remise à jour des qualifications des journalistes en milieu de carrière, le CMC de l'IPYL pourrait également bénéficier d'ateliers de "formation de formateurs" pour renforcer sa propre équipe de formateurs locaux.

***A l'Etat membre :***

L'Autorité Palestinienne, le gouvernorat et la municipalité de Hébron devraient soutenir – ou tout au moins encourager activement – la création d'une station de radio communautaire ayant un statut de service public. Les stations privées sont actuellement trop commerciales et ne montrent aucun empressement à diffuser des émissions consacrées aux problèmes d'actualité et aux questions civiques.

L'Autorité Palestinienne devrait également tenter d'obtenir un financement de base "sans conditions" pour le CMC de l'IPYL.

***Au PIDC :***

Il serait souhaitable que le PIDC poursuive son assistance au Centre multimédias de l'IPYL pour poser les bases d'une station communautaire locale indépendante.

***A l'UNESCO :***

L'UNESCO pourrait mettre à l'étude la poursuite de l'appui financier au CMC de l'IPYL ainsi qu'à d'autres ONG dans leurs efforts pour installer une station de radio communautaire à Hébron.

**Leçons tirées par rapport :*****Au type de projet :***

Ce projet s'est révélé être une excellente initiative en lui-même et un remarquable exemple d'une politique avisée de cofinancement et de collaboration. La subvention de l'Union Européenne a été attribuée pour l'installation du Centre multimédias de l'IPYL, mais elle ne couvrait pas tous les besoins en équipement. L'assistance du PIDC n'a pas seulement apporté le financement manquant, mais a également permis la mise en œuvre d'une appréciable série d'activités qui ont permis de faire de ce CMC un important point de rencontre pour des activités communautaires audiovisuelles et de développement, mettant en présence les diffuseurs locaux, les ONG et les instituts de formation au journalisme.

***Au mode de coopération :***

La collaboration entre l'IPYL et les ONG locales a été bonne, en particulier quand il s'est agi de sélectionner et de nommer les participants au projet. La coopération avec les radio-télévisions locales a également été satisfaisante, en particulier au cours de l'étape préparatoire où l'IPYL a rencontré les responsables des stations pour débattre de leurs besoins et de leurs attentes en matière de programmation et de formation du personnel.

***Aux contributeurs :***

Les compétences des experts espagnols proposés par l'Union Européenne pour la formation et l'élaboration du manuel ; les réactions des stations locales de radio la télévision ; les résultats de l'enquête d'opinion réalisée par les participants aux ateliers, et les réactions des participants eux-mêmes.

Le responsable palestinien de la formation a noté que les formateurs espagnols ne sont pas demeurés en Palestine pendant toute la période de planification et de mise en œuvre. Il en a tiré la conclusion qu'ils étaient venus en Palestine avec leurs propres idées, et qu'ils n'étaient pas toujours réceptifs aux options et aux points de vue exprimés par l'équipe et les stagiaires. La question de savoir s'il s'est agi d'une simple divergence de vues intellectuelle ou, comme le Palestinien l'a estimé, "une forme d'impérialisme culturel" est demeurée sans réponse.

A l'avenir, les formateurs locaux et étrangers devraient être associés dès le départ à la conception du programme des travaux afin de s'assurer qu'ils seront sur la même longueur d'onde tout au long des activités du projet.

***Instruments utilisés :***

Ils ont été au nombre de 5 :

- a) Une équipe de 10 collaborateurs chargés de gérer et de coordonner le projet ;
- b) Rencontres avec les responsables des stations locales de radio et de télévision pour déterminer leurs besoins et leurs centres d'intérêt ;
- c) Une enquête d'opinion visant à définir les principales préoccupations de la population de Hébron ;
- d) Deux manuels de formation sur les questions civiques, les médias communautaires et la production en radio et en télévision ;
- e) 120 heures de formation sur les questions civiques, les médias communautaires et les techniques de production radio et télévision.

### ***Résultats :***

On peut les répartir en 4 groupes :

- a) Un matériel de production audiovisuelle modernisé et accru pour le CMC ;
- b) 40 professionnels de la communication et étudiants en journalisme ont reçu une formation portant sur les questions civiques, les médias communautaires et la production radio-télévision ;
- c) Un réseau de jeunes professionnels des médias est issu des travaux du projet ;
- d) 4 documentaires (radio et télévision) ont été produits et diffusés.

13.

### **MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION**

#### ***Méthodologie :***

La méthode de travail a associé la théorie, les interviews et l'étude des émissions produites. L'enquête sur le terrain a été réalisée à Hébron du 9 au 12 septembre 2007.

#### ***Principales sources de documentation :***

##### **Bureau de l'UNESCO à Ramallah :**

Mme Irmeli Seipäjärvi, Conseiller pour la Communication

##### **IPYL :**

M. Adli Daana, directeur,

M. Bilal Salameh, responsable de la formation

#### ***Problèmes rencontrés :***

L'évaluateur ne maîtrise pas suffisamment la langue arabe pour être en mesure d'entreprendre une analyse en profondeur du contenu éditorial réel des programmes produits dans le cadre de ce projet.

L'évaluateur n'a pas eu la possibilité de vérifier les dates et les heures exactes de la diffusion des programmes par les stations de radio et de télévision participantes, et il n'a pas pu non plus interroger des auditeurs.

L'évaluateur n'a pu rencontrer aucun des formateurs étrangers affectés à ce projet et a dû se baser sur les évaluations présentées dans le rapport final de l'IPYL.

Kalmar, Suède, 10 décembre 2007

James Downing

<b>Sources et personnes rencontrées :</b>
---

**Sources :**

- Descriptif du projet ;
- Rapports d'étape de l'IPYL ;
- Rapport final de l'IPYL (janvier 2006)
- Rapport financier de l'IPYL ;
- Site Web de l'IPYL (*MedHebron*)
- Les CD de formation

**Liste des personnes rencontrées :**

<b>Personnel du CMC de l'IPYL</b> M. Adli Daana, M. Bilal Salameh Mme Nida' Abu Hamdieh M. Mazen Jabari	<b>Stations de radio</b> M. Yunis Darwish, directeur de as-Sharq Radio et Baladna Radio M. Abdeljabbar Abu Sneneh, directeur de Siraji Radio
<b>Participants</b> M. Hamzeh Qawasmeh Mme Ayah Abu Mayaleh Mme Jumana Shawar Mme Lina al-Arjan Mme Safa' Abu Yousef	<b>Ministère de l'Information, District de Hébron</b> M. Ismael Jahshan, directeur général
<b>Formateurs :</b> M. Bassam al-Haddad M. Hamzeh Qawasmeh	<b>Bureau du Gouverneur à Hébron</b> Mme Samia Wazwaz, directeur de la section médias Dr Hussein Aa'raj, gouverneur de Hébron
<b>Centre de formation du Collège al-Arroub</b> M. Bassam al-Haddad, directeur	<b>Société de la Main d'Œuvre Féminine à Hébron</b> M. Sawsan Nasserredin, directeur
<b>Dépt. des médias de l'Université de Hébron</b> M. Ziad al-Jabari, directeur	<b>Centre d'assistance juridique de Hébron</b> Mme Amal al-Ju'beh, directrice
<b>UNESCO</b> Mme Irmeli Seipäjärvi, Bureau de Ramallah conseiller en communication	

**Calendrier de l'évaluation :**

<b>Dimanche 9 septembre 2007</b>	
12:00 - 16:00	Réunion avec Adli Daana et Bilal Salameh, IPYL
<b>Lundi 10 septembre 2007</b>	
09:30 - 11:00	Ministère de l'Information
11:15 - 12:30	Bureau du gouverneur de Hébron
14:00 - 15:00	Centre de formation aux médias du Collège al-Arroub
15:30 - 16:30	Visites aux stations de radio
<b>Mardi 11 septembre 2007</b>	
09:30 - 13:00	Réunion avec les participants au projet
14:00 - 15:00	Société de la Main d'Œuvre Féminine à Hébron
15:00 - 16:30	Visite de la Vieille Ville
<b>Mercredi 12 septembre 2007</b>	
09:30 - 11:00	Centre d'assistance juridique
11:00 - 12:00	Dépt. de Journalisme à l'Université de Hébron
14:00 - 15:00	Réunion avec des formateurs du Centre multimédias
	Centre d'assistance juridique
15:00 - 16:00	Réunion de suivi avec l'IPYL

## RÉSUMÉ DU RAPPORT D'ÉVALUATION

1. TITRE DU PROJET : **DONNER LA PAROLE AUX FEMMES**

2. NUMÉRO DU PROJET : PDC/49/PAL/02

3. CATÉGORIE : Médias communautaires

4. AGENCE : Association internationale de la Jeunesse palestinienne (IPYL)

Bénéficiaires : 31 jeunes femmes et hommes (de 18 à 35 ans) du district de Hébron.

Les stations locales de radio de télévision, leurs auditeurs et téléspectateurs bénéficieront également des activités de ce projet.

Principal organisme chargé de la mise en œuvre : Association internationale de la Jeunesse palestinienne (IPYL) et son Centre communautaire multimédias (CMC)

### OBJECTIFS :

Le financement de ce projet correspondant à ce qui constitue en réalité une seconde phase du projet du PIDC intitulé "*Renforcement des médias à Hébron*", mis en œuvre par le CMC de l'IPYL en 2005. Ses objectifs étaient : a) Donner la parole aux femmes de Hébron par la voie des médias, pour leur permettre d'exprimer librement leurs préoccupations à un large secteur de la communauté, et les encourager à participer aux processus de décision et de développement de la société dans laquelle elles vivent, b) Encourager leur engagement dans des activités visant à la promotion des droits des femmes et à la parité hommes / femmes dans tous les domaines de la vie, et : c) Définir un modèle pour les futures étapes de la parité, en faisant appel à un large éventail de médias nationaux. Ces objectifs ont été pleinement atteints grâce à une série d'ateliers consacrés aux problèmes de la discrimination, à l'étude des relations publiques et des techniques du journalisme, associés à la production d'émissions documentaires de radio et de télévision consacrées à la parité et aux droits des femmes.

### PROBLÈMES RENCONTRÉS :

Aucun problème majeur ne s'est posé. Il a fallu prolonger le projet d'un mois et demi pour permettre aux participants de mener à bien la production de leurs émissions et documentaires. Les fermetures imposées par les Israéliens ont également entraîné quelques retards dans le calendrier des ateliers.

### RECOMMANDATIONS :

L'UNESCO, le PIDC, l'Autorité Palestinienne et le CMC de l'IPYL devraient songer sérieusement à encourager la création d'une station de radio communautaire locale de service public gérée conjointement par les ONG locales etc., qui aurait pour mission de promouvoir les droits humains en général et les droits des femmes et des jeunes en particulier, et offrir à la population du district de Hébron une présentation appropriée et non partisane des affaires locales et nationales ainsi que de l'évolution de la société civile.

# RAPPORT D'ÉVALUATION

---

TITRE DU PROJET

**DONNER LA PAROLE AUX FEMMES**

NUMÉRO DU PROJET : PDC/49/PAL/02

CATÉGORIE : Médias communautaires

AGENCE : Association internationale de la Jeunesse palestinienne (IPYL)

Bénéficiaires :

31 jeunes femmes et hommes (de 18 à 35 ans) du district de Hébron.

Les stations locales de radio de télévision, leurs auditeurs et téléspectateurs bénéficieront également des activités de ce projet.

Principal organisme chargé de la mise en œuvre :

L'Association internationale de la Jeunesse palestinienne (IPYL) et son Centre communautaire multimédias (CMC)

---

## 5. OBJECTIFS DU PROJET

### 5.1 *Objectifs de développement :*

- Donner la parole aux femmes de Hébron par la voie des médias pour leur permettre de parler librement de leurs préoccupations à un large secteur de la communauté et les encourager à participer aux processus de décision et de développement de la société dans laquelle elles vivent ;
- Promouvoir la parité hommes / femmes dans les territoires administrés par l'Autorité Palestinienne dans le cadre d'un processus général de démocratisation en renforçant et en encourageant l'engagement des femmes dans la promotion de leurs droits et de la non-discrimination dans tous les domaines de la vie ;
- Définir un modèle pour de futures étapes de la parité, en faisant appel à un large éventail de médias nationaux.

### 5.2 *Objectifs opérationnels :*

- Conférer à 30 animateurs (hommes et femmes) les compétences nécessaires en matière de télévision, de radio, de photo journalisme et de relations publiques, pour qu'ils puissent organiser des campagnes de promotion dans ce domaine ;
- Améliorer la situation des femmes dans le district de Hébron en diffusant des informations sur les droits des femmes, la santé, le planning familial et le rôle de des femmes dans la démocratie et le développement ;
- Faire en sorte que 4 stations locales de radio et 2 stations locales de télévision du district de Hébron accroissent le volume d'émissions concernant les femmes ;
- Suivre l'évolution de la situation des femmes dans le district de Hébron grâce aux productions audiovisuelles prévues dans le cadre de ce projet.

### 5.3 *Résultats prévus :*

- 31 femmes et hommes venant des zones défavorisées de Hébron ont reçu une formation sur la production audiovisuelle et l'organisation de campagnes en faveur des droits des femmes ;
- 100 exemplaires d'un manuel de formation (sous forme de CD) ont été édités et distribués ;
- Les participants ont réalisé la production de 9 émissions de radio et de 4 programmes de télévision consacrés à la problématique des droits des femmes ;
- Ces émissions ont été diffusées par 6 stations locales ;
- Une exposition de photographies sur la situation des femmes dans le district de Hébron a été organisée à l'intention de la population.

#### 5.7 *Groupes cibles (bénéficiaires) :*

Les jeunes femmes et hommes du district de Hébron, les stations locales de radio de télévision et le grand public.

#### 6. ASSISTANCE DU PIDC

Montant demandé au PIDC :	US\$	47 000
Montant approuvé par le PIDC :	US\$	20 000

#### 7. CONTRIBUTIONS PROVENANT D'AUTRES SOURCES

7.1 Coopération irlandaise pour le Développement :	US\$	35 000
--	------	--------

*Durée de la mise en œuvre* : 7 mois, de décembre 2006 à la fin de juillet 2007 ; elle s'est achevée avec la remise du rapport final et du bilan financier.

### B MISE EN ŒUVRE

#### 8. ANALYSE DES OBJECTIFS ET DU PLAN DE TRAVAIL

##### *Objectifs à long terme :*

Le premier objectif de ce projet visait à l'émancipation des femmes vivant dans les communautés défavorisées de la région de Hébron en leur enseignant la manière de tirer parti des médias audiovisuels et organiser des campagnes de sensibilisation pour faire connaître leurs préoccupations à un large secteur de la communauté, en les incitant à participer aux processus de décision et de développement de la société dans laquelle elles vivent et en encourageant leur engagement dans la promotion de la parité hommes / femmes dans tous les domaines de la vie.

Hébron est sous le contrôle d'un certain nombre de clans patriarcaux ou "familles", toutes traditionalistes et conservatrices. Les patriarches des clans (tous des hommes) décident pour toute la population. Les femmes de Hébron souffrent gravement de cette situation. Ainsi :

- La participation des femmes à la vie publique, sociale et économique est extrêmement réduite ;
- Les violences familiales sont un phénomène courant ;
- Les jeunes femmes sont incitées, sinon expressément forcées de se marier à un âge très précoce ;



- Les jeunes femmes qui sont séparées du compagnon avec lequel elles ont vécu (ces unions sont appelées “mariages légaux” alors qu’ils ne sont ni légaux ni contraignants) sont stigmatisées et victimes de l’ostracisme de la communauté, alors que les jeunes hommes ne sont ni critiqués ni blâmés ;
- Les “crimes d’honneur” sont toujours chose courante ;
- Les femmes n’ont pas un droit égal d’accès aux études supérieures et aux postes de responsabilité ;
- Les femmes ne peuvent toujours pas se déplacer librement sans être accompagnées par un homme.

Par ailleurs, les clans dominent totalement les médias à Hébron. Huit clans sont propriétaires des 9 stations locales de radio, et deux d’entre eux possèdent les deux stations locales de télévision. Ces stations assurent la promotion des options politiques et sociales de leurs clans respectifs. En conséquence, les femmes de la région de Hébron ne disposent d’aucun véritable forum pour s’informer, débattre ou partager leurs expériences sur les problèmes et les événements qui les concernent le plus.

### ***Objectifs à court terme :***

Ce projet avait 4 objectifs immédiats :

- Former 31 jeunes femmes et hommes à la promotion de la parité, à la production audiovisuelle et au photo journalisme ;
- Elaborer un manuel de formation pour les ateliers ;
- Entreprendre la production de 9 émissions de radio et de 4 programmes de télévision consacrés à la problématique des droits des femmes ;
- Faire diffuser ces productions par les stations locales de radio et de télévision.

Ces objectifs à court terme ont été jugés réalistes et logiques ; aussi, non seulement ils ont été mis en œuvre avec succès, mais le résultat a largement dépassé les prévisions.

L’organisation de 9 ateliers consacrés aux problèmes de la parité, aux relations publiques, à l’initiation aux médias communautaires et au journalisme militant, suivis de 2 ateliers de formation pratique aux techniques audiovisuelles ont facilité la production de 13 émissions de haute qualité.

Si l’on considère à quel point les stations locales de radio et de télévision sont conservatrices, le fait que 6 d’entre elles aient diffusé ces émissions est non seulement satisfaisant, mais tout à fait remarquable.

Le Centre de Développement des Médias de l’IPYL (CMC) a utilisé le réseau dont il dispose parmi les ONG locales, l’unité Médias du Collège al-Arroub, le Département de Journalisme de l’Université de Hébron et les institutions municipales pour rechercher des candidats ayant le profil souhaité. Devant l’afflux des candidatures, l’objectif original qui prévoyait 20 participants a été porté à 31. Inclure des hommes dans un tel projet était parfaitement justifié : la discrimination n’est pas seulement un problème de femmes mais une question qui concerne à la fois les hommes et les femmes.

**Activités :**

Le projet a été mené à bien en 7 mois, du 12 décembre 2006 au 30 juin 2007. Sa prolongation d'un mois et demi a été rendue nécessaire afin qu'un certain nombre de participants, dont les horaires scolaires avaient été modifiés, puissent achever leurs programmes.

**L'équipe chargée de la gestion du projet** (coordonnateur, secrétaire et comptable à temps partiel) a été recrutée au lendemain de la signature du contrat entre l'UNESCO et l'IPYL. Une équipe de formation composée de cinq spécialistes dans les domaines de la parité et des questions audiovisuelles a été affectée à la mise au point des formulaires de candidature, à la composition du programme des ateliers et à l'élaboration du manuel de formation. Ils ont été sélectionnés sur la base de leur expérience technique, de leurs compétences pédagogiques, et aussi parce qu'ils résident tous à Hébron ou dans les environs. Recruter des formateurs venant d'autres districts aurait posé des problèmes de déplacement dus aux fermetures et aux postes de contrôle israéliens. En fin de compte, il y a eu quatre formateurs et une formatrice. L'équipe du projet a rencontré le Dr Zahira Kamal au Centre de Recherches et de Documentation des Femmes palestiniennes à Ramallah à la mi-janvier pour débattre des thèmes à aborder dans les ateliers sur la parité et rassembler la documentation à inclure dans les manuels de formation.

**Le recrutement des participants** s'est achevé le 30 décembre 2006. Sur les 45 candidatures reçues, 31 ont été retenues, provenant de la ville de Hébron et des villages environnants (25 femmes et 6 hommes).

**Une réunion conjointe qui rassemblait les formateurs et les participants** s'est tenue au début de janvier 2007 ; elle avait pour objet de présenter le programme et établir un plan de travail pour les ateliers qui convienne autant que possible à toutes les personnes concernées.

**6 ateliers sur les questions de parité**, d'une durée de 10 heures chacun, ont été organisés à l'intention de deux groupes de participants du 20 janvier au 10 mars 2007. Ils ont traité les thèmes suivants :

- La Charte Internationale des Droits Humains ;
- Droits des Femmes et parité ;
- Participation des femmes au système socio-politique ;
- Intégration de la notion de parité ;
- Tradition, religion et Droits Humains ;
- Élaboration d'un ordre du jour.

**3 ateliers sur le journalisme** (de 10 heures chacun) ont été organisés au mois de mars 2007 :

- Styles et techniques du journalisme ;
- La production télévisuelle ;
- La production radiophonique.

**2 ateliers sur les relations publiques** (de 5 heures chacun) ont été organisés en avril 2007 :

- Promotion de la parité hommes / femmes ;
- Organisation de manifestations publiques.

**9 programmes de radio et 4 émissions de télévision** axés sur les problèmes de la discrimination ont été produits par les participants en avril et mai 2007.

Émissions de radio :

Les droits des femmes à l'éducation (9'03")  
La dot (7'42")  
Les droits des femmes à la participation politique (7'48")  
Le mariage précoce : (2 émissions : 9'39" et 7'41")  
URFY : le mariage provisoire (7'23")  
Les femmes emprisonnées (9'34")  
Des gardes en guise d'héritage (5')  
**La violence sur les femmes (8'07")**

Émissions de télévision :

Les crimes d'honneur (17'27")  
Les femmes entre la réalité et les droits (19'45")  
**Le mariage précoce (12'42")**  
L'abandon des études (9'05")

**Une exposition de photographies** sur la vie quotidienne des femmes palestiniennes a été organisée par les participants et ouverte au public en mai 2007.

**Gestion du projet :** Le CMC a géré ce projet de manière efficace et a fait bon usage de son réseau communautaire local. Comme cela a été le cas dans les précédents projets de l'IPYL, les gestionnaires se sont efforcés à la plus grande transparence avec les familles des participants, en les invitant à visiter le centre et voir de leurs propres yeux les activités qui s'y déroulent. C'était là une manière particulièrement efficace de mettre fin aux rumeurs, aux soupçons et aux critiques non fondées dans une communauté conservatrice comme celle de Hébron.

**Gestion financière :** L'allocation du PIDC a servi à rétribuer l'équipe de coordination et les formateurs, produire le manuel de formation sous forme de CD et acquérir les équipements supplémentaires nécessaires aux activités du projet. Si l'on considère ses excellents résultats concrets, les fonds ont été incontestablement utilisés avec discernement.

**Les services de l'UNESCO :** Ce projet constitue en réalité une seconde phase du projet du PIDC intitulé "Renforcement des médias à Hébron", mis en œuvre en 2005. C'est un excellent exemple de la manière d'organiser une stratégie à plus long terme en associant des projets.

**Collaboration :** La coopération entre le CMC de l'IPYL et les ONG locales, le Département de Journalisme de l'Université de Hébron et l'unité Médias du Collège al-Arroub a été fructueuse et a grandement contribué à la réussite du projet en le faisant mieux connaître et en suscitant l'intérêt des participants potentiels à sa mise en œuvre.

**Documentation du projet :** Les documents fournis étaient bien détaillés et ont donné à l'évaluateur une image très claire de la manière dont le projet progressait. Outre la mise à disposition de la documentation administrative, des rapports d'étape, financiers, ainsi que du rapport final, le CMC de l'IPYL a également téléchargé sur son site Web les documentaires qui peuvent ainsi être visionnés / écoutés. Une version CD du manuel de formation a également été gravée.

**Suivi du projet :** Ce projet a été suivi attentivement par le directeur de l'IPYL et le coordonnateur du projet. Le Conseiller en Communication du Bureau de l'UNESCO à Ramallah était extrêmement favorable à ce projet, et s'est tenu informé en permanence des étapes de sa mise en œuvre.

**Résultats :**

1. L'organisation de 11 ateliers au cours desquels 31 femmes et hommes issus des zones défavorisées de Hébron ont reçu une formation sur la parité hommes / femmes, les relations publiques et la production audiovisuelle, ainsi que sur la conception d'activités en faveur des droits des femmes ;
2. Production et distribution de 100 exemplaires du manuel de formation sous forme de CD ;
3. 9 émissions de radio et 4 programmes de télévision traitant de divers sujets en relation avec les droits des femmes ont été produits par les participants ;
4. Ces émissions ont été diffusées par 6 stations locales de radio de télévision ;
5. Une exposition de photographies sur la situation des femmes dans le district de Hébron a été présentée au public ;
6. Le noyau de base d'un réseau de professionnels de l'audiovisuel souhaitant promouvoir la parité et les droits des femmes a été créé.

**Rapport coût / performance :**

Les US\$ 20 000 attribués par le PIDC ont été utilisés dans les meilleures conditions si l'on prend en compte le nombre d'ateliers et de participants, les émissions produites, la production du CD de formation, l'exposition de photographies et l'acquisition d'un matériel additionnel nécessaire à une bonne mise en œuvre des activités.

**Impact sur le développement :**

Même si le projet n'a eu jusqu'à maintenant qu'un faible retentissement sur le paysage audiovisuel et sur la situation des femmes à Hébron, il a par contre exercé un impact considérable sur les stagiaires qui ont participé aux ateliers et produit les émissions. Les participants ont manifesté un enthousiasme sans réserve pour le contenu et la qualité des cours ; ils ont déclaré qu'ils souhaitaient qu'il y en ait d'autres et ont ajouté qu'ils étaient également très intéressés à la poursuite de ce projet jusqu'à la création d'une station locale de radio communautaire indépendante.

Les participants aux cours, hommes et femmes, ont également reconnu que leur attitude vis-à-vis du travail commun avec le sexe opposé avait radicalement changé. Les stagiaires interrogés ont indiqué qu'avant de participer aux ateliers ils ne pouvaient pas concevoir l'idée de travailler dans des groupes mixtes. Maintenant, ils respectent les opinions et les points de vue des autres, et insistent sur le fait que cette expérience s'est révélée extrêmement enrichissante. Les participants ont continué à se rencontrer et à travailler ensemble. Comme deux d'entre eux l'ont confié : "Nous avons appris que les femmes peuvent faire la différence : non seulement être actives, mais elles ont besoin d'être actives".

Deux des participants sont des enseignants ; ils ont montré à leurs élèves quelques-uns des documentaires, ce qui a entraîné des discussions animées sur la parité hommes / femmes. Quand on a demandé à l'une des enseignantes ce qu'elle avait le plus retenu de sa participation au projet, elle a répondu : "Demandez aux garçons autant qu'aux filles".

On a également noté quelques fortes réactions et des débats animés lorsque certaines stations ont organisé des émissions interactives à l'issue de la diffusion de ces documentaires.

**Viabilité :**

Aussi longtemps que la situation politique à Hébron continuera à être aussi instable qu'elle l'est actuellement, il est hautement improbable que l'IPYL, le CMC ou tout autre ONG présente dans les

territoires palestiniens occupés puisse parvenir à la viabilité économique. L'économie de la Rive gauche est totalement désorganisée après des années d'occupation et avec la corruption qui sévit au sein de l'Autorité Palestinienne. Les entreprises de presse peinent à survivre et n'ont aucun intérêt à investir dans le recyclage des collaborateurs en cours de carrière, pas plus qu'elle ne peuvent recruter des producteurs indépendants ou demander au CMC de produire des émissions pour elles. En conséquence, l'IPYL va continuer à dépendre de subventions et d'allocations pendant quelque temps encore.

Cela dit, le CMC est tout à fait viable pour ce qui est de ses installations, du professionnalisme de ses collaborateurs et de ses relations communautaires. Le CMC s'est fait un nom au niveau local, et les ONG considèrent clairement ce centre d'appui logistique comme un pôle technique auquel elles peuvent faire appel pour produire des documents sous toutes les formes : presse écrite, audiovisuel et Internet.

---

11.

## RECOMMANDATIONS

### **Recommandations adressées:**

#### ***Aux gestionnaires du projet :***

L'IPYL devrait poursuivre l'extension de son réseau en direction des ONG locales afin d'atteindre le plus grand nombre possible de participants. Un site Web consacré au projet ou une Lettre d'Information en ligne pourraient être des moyens facilitant les contacts avec des militants et des participants potentiels. Si le kit de formation existe uniquement en anglais, il serait peut-être souhaitable de le traduire en langue arabe pour le mettre à la portée d'un plus grand nombre d'utilisateurs. L'évaluateur n'a pu consulter que la version anglaise.

#### ***A l'organisme bénéficiaire :***

L'IPYL devrait rechercher les moyens d'accroître la collaboration des stations locales de radio et de télévision à ses projets, et les inciter à les diffuser dès leur début de leur mise en œuvre. A cette fin, l'IPYL pourrait peut-être organiser des séminaires de programmation avec les stations locales afin de débattre de leur contenu et de sujets d'émissions attrayantes. De bons programmes consacrés à des sujets d'actualité sont de nature à susciter l'intérêt d'un grand nombre de téléspectateurs.

Le Centre multimédias de l'IPYL pourrait développer sa collaboration avec d'autres instituts de la Rive gauche, comme le Centre de Développement des Médias de l'Université de Birzeit (BZUMDC), qui jouit de la considération de l'ensemble du corps des journalistes palestiniens. Le CMC de l'IPYL et le BZUMDC ont tout à gagner d'une étroite coopération. Les habitants de Hébron ont des difficultés pour assister aux cours organisés à Ramallah du fait des restrictions aux déplacements ; il serait donc préférable que le BZUMDC puisse organiser ces ateliers à Hébron. Ce dernier a les moyens de rétribuer les formateurs mais ne dispose pas d'installations à Hébron, alors que le CMC manque de ressources pour recruter des formateurs mais possède les installations et le matériel nécessaires pour organiser les ateliers.

L'IPYL pourrait également entrer en contact avec "*La Voix de la Palestine*" (VOP) pour étudier la diffusion des émissions produites par le CMC.

#### ***A l'Etat membre :***

L'Autorité Palestinienne devrait soutenir – ou tout au moins encourager – la création d'une station de radio communautaire indépendante ayant un statut de service public. Les stations privées sont simplement trop commerciales, non professionnelles et ne souhaitent pas – ou ne peuvent pas – produire et diffuser des émissions sur les problèmes d'actualité ou les questions civiques.

#### ***Au PIDC :***

Il serait souhaitable que le PIDC poursuive son assistance au Centre multimédias de l'IPYL pour poser les bases d'une station communautaire locale indépendante. Le PIDC pourrait également encourager une politique de formation professionnelle à l'IPYL, comme la prise en charge de cours de "Formation de formateurs" à l'intention des futurs professionnels de l'audiovisuel à Hébron.

#### ***A l'UNESCO :***

L'UNESCO pourrait envisager sérieusement d'accorder une assistance financière au CMC et à d'autres ONG de Hébron dans leurs efforts pour installer une station de radio communautaire. La Palestine a absolument besoin d'une radio-télévision de service public.

---

12.

ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA MISE EN ŒUVRE

#### **Leçons tirées par rapport :**

##### ***Au type de projet :***

Centrer l'intérêt sur de jeunes professionnels de l'audiovisuel et des étudiants en journalisme est logique, car ils représentent l'avenir des médias à Hébron et ils sont plus aptes à s'adapter aux changements que les générations plus anciennes, plus ancrées dans la tradition. En réunissant des participants hommes et femmes, le projet est allé à l'encontre de l'opinion largement répandue que les femmes sont les seules à se préoccuper des questions de parité. Il a également généré des débats animés au cours des ateliers, ce qui a été confirmé par les participants des deux sexes à l'occasion des entretiens d'évaluation.

Malgré son étendue et son importance économique, Hébron est restée en marge de l'assistance internationale et nationale aux médias. Des projets comme celui-ci répondent à un besoin et sont grandement appréciés.

##### ***Au mode de coopération :***

L'étroite collaboration entre le CMC de l'IPYL et les ONG locales, les écoles etc. a aidé à faire connaître ce projet, ce qui a entraîné un grand nombre de candidatures. Le réseau communautaire du CMC est l'un de ses atouts majeurs.

La coopération avec les stations locales de radio de télévision n'a pas eu le même succès, mais cela est dû au fait que le CMC et la plupart de ces stations ont des objectifs opposés (action des médias en faveur des droits humains face à un mercantilisme affiché et des programmes politiques au service d'un clan).

##### ***Aux contributeurs :***

Le CMC a assuré la coordination de l'ensemble des activités, recruté les formateurs et pris les dispositions nécessaires pour les intervenants invités. Les ONG locales ont identifié des candidats ou encouragé les candidatures. Radio al-Marah a certifié que de nombreuses autres stations locales diffusent les productions de du projet.

##### ***Instruments utilisés :***

- a) Une équipe de gestion pour coordonner le projet ; les formateurs et les intervenants invités chargés d'organiser les ateliers et coordonner la production des programmes ;
- b) 11 ateliers consacrés à la parité, aux relations publiques et au journalisme ;
- c) Manuel de formation ;

- d) Ateliers de production pour 9 émissions de radio et 4 programmes de télévision traitant de la parité hommes / femmes ;
- e) Exposition de photographies sur la vie quotidienne des femmes palestiniennes.

**Résultats :**

- a) 11 ateliers (6 sur la parité, 2 sur les relations publiques et 3 sur le journalisme) totalisant 100 heures ;
- b) Distribution aux parties concernées de 100 exemplaires du manuel de formation sous forme de CD ;
- c) 13 émissions de radio de télévision (9 pour la radio et 4 pour la télévision) totalisant 2h10 ;
- d) Ces émissions ont été diffusées par 8 stations locales (6 pour la radio et 2 pour la télévision) ;
- e) L'exposition de photographies a été présentée pendant 2 mois au CMC ;
- f) Un réseau de jeunes professionnels de l'audiovisuel souhaitant promouvoir la parité et les droits des femmes a été créé.
- g) Les participants continuent à faire usage des installations du CMC pour produire leurs propres émissions.
- h) Le CMC est devenu un pôle technique pour les activités audiovisuelles des ONG à Hébron.

***Méthodologie :***

La méthode de travail a associé la théorie, les entretiens et l'étude des émissions produites. L'enquête sur le terrain a été réalisée à Hébron du 9 au 12 septembre.

***Principales sources de documentation :*****Bureau de l'UNESCO à Ramallah :**

Mme Irmeli Seipäjärvi, Conseiller pour la Communication

**IPYL :**

M. Adli Daana, directeur, et Mme Niba' Abu Hamdia, secrétaire du projet et formatrice

***Problèmes rencontrés :***

L'évaluateur ne maîtrise pas suffisamment la langue arabe pour être en mesure d'entreprendre une analyse en profondeur du contenu éditorial réel des programmes produits dans le cadre de ce projet.

L'évaluateur n'a pas eu la possibilité de vérifier les dates et les heures exactes de la diffusion des programmes par les stations de radio et de télévision participantes, et il n'a pas pu non plus interroger des auditeurs.

Kalmar, Suède, 10 décembre 2007

James Downing



<b>Sources et personnes rencontrées :</b>
---

**Sources :**

- Descriptif du projet ;
- Manuel de formation ;
- Atelier de production des CD et des DVD ;
- Rapports d'étape de l'IPYL ;
- Rapport final de l'IPYL (juillet 2007)
- Rapport financier de l'IPYL ;

**Liste des personnes rencontrées :**

<b>Personnel du CMC de l'IPYL</b> M. Adli Daana, M. Bilal Salameh Mme Nida' Abu Hamdiah M. Mazen Jabari	<b>Stations de radio</b> M. Yunis Darwish, directeur de as-Sharq Radio et Baladna Radio M. Abdeljabbar Abu Sneneh, directeur de Siraji Radio
<b>Participants</b> M. Hamzeh Qawasmeh Mme Ayah Abu Mayaleh Mme Jumana Shawar Mme Lina al-Arjan Mme Safa' Abu Yousef	<b>Ministère de l'Information, District de Hébron</b> M. Ismael Jahshan, directeur général
<b>Formateurs :</b> M. Bassam al-Haddad M. Hamzeh Qawasmeh	<b>Bureau du gouverneur à Hébron</b> Mme Samia Wazwaz, directeur de la section médias Dr Hussein Aa'raj, gouverneur de Hébron
<b>Centre de formation du Collège al-Arroub</b> M. Bassam al-Haddad, directeur	<b>Société de la Main d'Œuvre Féminine à Hébron</b> M. Sawsan Nasserredin, directeur
<b>Dépt. des médias de l'Université de Hébron</b> M. Ziad al-Jabari, directeur	<b>Centre d'assistance juridique de Hébron</b> Mme Amal al-Ju'beh, directrice
<b>UNESCO</b> Mme Irmeli Seipäjärvi, conseiller en communication, Bureau de Ramallah	

**Calendrier de l'évaluation :**

<b>Dimanche 9 septembre 2007</b>	
12:00 - 16:00	Réunion avec Adli Daana et Bilal Salameh, IPYL
<b>Lundi 10 septembre 2007</b>	
09:30 - 11:00	Ministère de l'Information
11:15 - 12:30	Bureau du gouverneur de Hébron
14:00 - 15:00	Centre de formation aux médias du Collège al-Arroub
15:30 - 16:30	Visites aux stations de radio
<b>Mardi 11 septembre 2007</b>	
09:30 - 13:00	Réunion avec les participants au projet
14:00 - 15:00	Société de la Main d'Œuvre Féminine à Hébron
15:00 - 16:30	Visite de la Vieille Ville
<b>Mercredi 12 septembre 2007</b>	
09:30 - 11:00	Centre d'assistance juridique
11:00 - 12:00	Dépt. de Journalisme à l'Université de Hébron
14:00 - 15:00	Réunion avec des formateurs du Centre multimédias
	Centre d'assistance juridique
15:00 - 16:00	Réunion de suivi avec l'IPYL

# GUATEMALA

## RÉSUMÉ DU RAPPORT D'ÉVALUATION

1. TITRE DU PROJET  
CREATION D'UN RESEAU MAYA DE COMMUNICATION – REFCOMAYA
2. NUMÉRO DU PROJET : PDC/49/GUA/01, 354GUA5051
3. CATÉGORIE : Presse, radio et télévision
4. AGENCE : Bureau de l'UNESCO à San José
- 4.1 Bénéficiaire : Académie des langues Mayas du Guatemala (AMLG)
- 4.2 Principal organisme chargé de la mise en œuvre : *Academia de Lenguas Mayas de Guatemala (ALMG)*

**Ce projet a permis de former des communicateurs sociaux Maya et de les organiser en réseau, dans le but de renforcer l'usage de la langue Maya dans les médias guatémaltèques et de contribuer ainsi, grâce à la liberté d'expression, à la consolidation de la paix dans un Etat multiculturel.**

Avec ce projet, 32 communicateurs sociaux, dont 36 % étaient des femmes, tous employés par l'AMLG sur la base de contrats annuels renouvelables, ont bénéficié de 22 journées consacrées à la formation aux techniques de la radiodiffusion et de la production. Environ 80 % d'entre eux n'avaient pas 25 ans. Les participants parlaient 15 des 22 langues mayas employées au Guatemala. Tous les participants ont au minimum une heure d'émission par mois sur les radios communautaires, certains d'entre eux pouvant animer des programmes sur un nombre de stations de radio locales ou de télévision par câble pouvant aller jusqu'à sept. Il s'agissait donc là d'une cible privilégiée, car les participants à cette formation et les communautés linguistiques de l'ALMG pour lesquels ils travaillent vont pouvoir bénéficier de leurs nouvelles qualifications de diverses façons, notamment en reproduisant localement cette formation à l'intention des stations partenaires, et en proposant d'autres types de productions à la communauté dans son ensemble.

Plus de 160 heures de formation ont été réparties en 6 ateliers (un de plus que prévu à l'origine) ; ils ont traité les disciplines suivantes :

- Le rôle des communicateurs sociaux dans la promotion de la langue et de la culture maya ;
- Les techniques de la radiodiffusion ;
- Principes de base de la production radiophonique ;
- Techniques de production avancées ;
- Logiciels de montage audio ;

Production et échanges entre homologues. Chaque atelier associait théorie et pratique, les participants produisant ensemble des prototypes expérimentaux de spots destinés à un visionnage critique en commun. Le couronnement de ce travail a été la production par chacun les participants d'un "magazine

radio" de 5 minutes, en espagnol et dans les diverses langues mayas, diffusé dans le cadre de leurs propres émissions. A la suite d'une demande adressée par le gouvernement à l'ALMG, les participants ont préparé 8 spots portant sur les élections à venir, qui ont été diffusées sur le réseau national. Le plan de formation était tout à fait adapté aux besoins des participants et immédiatement applicable à leurs communautés. Le seul problème a été celui des logiciels, pour la plupart des versions commerciales onéreuses, de nature à susciter des versions pirates plutôt qu'à promouvoir des versions alternatives libres de droits.

Les participants se sont également organisés en un réseau appelé REFCOMAYA, doté d'un comité de direction composé de ses propres membres. Ce réseau entend clairement assumer la responsabilité de la viabilité, de la reproduction et de la mise en application de la formation reçue. Toutefois, il semble que le REFCOMAYA n'a pas été intégré au sein de l'ALMG, ce qui signifie qu'il ne dispose d'aucun budget, et que rien n'oblige les membres du REFCOMAYA à structurer leur réseau. Pour que le REFCOMAYA puisse concrétiser ses perspectives, il faudrait que l'ALMG ou un sponsor extérieur lui fournisse un financement et une assistance technique.

Bien qu'il soit possible que le REFCOMAYA ne parvienne pas à concrétiser les espoirs qu'il place dans son réseau, la formation n'en a pas moins eu un retentissement considérable sur la vie professionnelle des 30 participants et sur ses effets multiplicateurs dans les communautés. Les participants s'appliquent à mettre en pratique leurs nouvelles qualifications, à la fois dans le cadre de leurs activités au sein de l'ALMG et spontanément au bénéfice d'autres groupes communautaires.

Lorsque l'évaluateur a rendu visite à deux des participants, au bureau de la communauté linguistique Kaqchikel, et les a accompagnés à *Florencia Estereo* et à *Radio Ixchel*, il ne faisait aucun doute que non seulement ils mettaient en application le savoir-faire qu'ils avaient acquis, mais ils le reproduisaient à l'intention du personnel des stations. Augusto Cujj a résumé en ces termes sa nouvelle méthode de production :

*D'autres émissions se limitent à diffuser de l'information, mais ce que nous voulons, c'est communiquer. Si les auditeurs entendent une émission culturelle, ils tournent le bouton. C'est la raison pour laquelle nous devons les distraire avec de la musique. Nous voulons motiver la population de la ville. Nous avons l'habitude produire des spots de deux minutes, mais maintenant nous restons en dessous de trente secondes.*

Silvia Cumez est allée encore plus loin en achetant son propre ordinateur et en offrant des productions bilingues à sa ville natale de San Juan Comalapa, à l'intention d'une clientèle qui inclut le comité local de campagne de l'actuel président Alvaro Colom. Ces activités témoignent de l'esprit d'initiative de nombreux participants dans le domaine social, et constituent les moyens les plus efficaces de sensibiliser les populations rurales du Guatemala au changement et au progrès.

Ce projet est la première expérience de l'ALMG en matière de gestion d'un financement international. En dépit de l'obligation de devoir satisfaire aux exigences parfois contradictoires de l'UNESCO et du gouvernement guatémaltèque, l'ALMG considère que cette expérience a été positive, et son président, M. Pascual Martin Domingo Pascual a renouvelé ses remerciements à l'UNESCO pour avoir offert une formation qui n'aurait pas été possible autrement.

# RAPPORT D'ÉVALUATION

## 1. TITRE DU PROJET

**CREATION D'UN RESEAU MAYA DE COMMUNICATION – REFCOMAYA**

2. NUMÉRO DU PROJET : PDC/49/GUA/01, 354 GUA 5051

3. CATÉGORIE : Radio, télévision et presse écrite

4. AGENCE : Bureau de l'UNESCO à San José

Bénéficiaire : Académie des langues Mayas du Guatemala (AMLG)

Principal organisme chargé de la mise en œuvre : *Academia de Lenguas Mayas de Guatemala*

---

## 5. OBJECTIFS DU PROJET

### 5.1 *Objectifs de développement :*

- Avec la formation de communicateurs sociaux et la création d'un réseau de jeunes communicateurs Mayas, l'usage des langues mayas au Guatemala sera renforcé, et contribuera ainsi, grâce à la liberté d'expression, à l'édification de la paix dans un état multiculturel.

### 5.2 *Objectifs opérationnels :*

- Former une centaine de communicateurs Mayas appartenant à diverses communautés linguistiques aux aspects techniques relatifs à la diffusion d'émissions dans les langues mayas ;
- Former une centaine de communicateurs Mayas appartenant à diverses communautés linguistiques aux problèmes quotidiens que rencontrent les populations autochtones, en mettant l'accent sur les moyens à mettre en œuvre pour que cette langue soit un instrument de progrès social ;
- Former 50 communicateurs aux droits des populations autochtones et organiser un dialogue sur les réalités nationales ;
- Organiser un réseau de jeunes communicateurs Mayas (REFCOMAYA) composé d'une centaine de journalistes. Ce réseau encouragera la promotion des langues mayas dans les médias, afin de renforcer identité culturelle et le progrès social de la population autochtone.

### 5.3 *Résultats prévus :*

- Cent communicateurs maîtriseront les aspects techniques des outils de production et de diffusion afin d'encourager la communication au sein des communautés linguistiques ;
- Les producteurs radio des 22 communautés linguistiques mayas du pays seront capables de produire des émissions d'informations de haute qualité adaptées à leur contexte culturel ;
- Un réseau de jeunes communicateurs sociaux mayas se sera employé à faire progresser l'usage des langues mayas dans les médias guatémaltèques ;
- Echanges d'expériences avec un groupe de 50 communicateurs sociaux professionnels des médias, qui définiront les activités permettant renforcement et la diffusion de l'information produite dans les langues mayas ;

- Les étudiants mayas en communication disposeront de documents pédagogiques actualisés sur la production d'émissions dans cette langue.
- Rapport filmé de l'expérience.

#### 5.8 *Groupes cibles (bénéficiaires) :*

- Les jeunes communicateurs Mayas, qui travaillent déjà dans des médias officiellement constitués au sein des zones rurales et urbaines situées dans les 22 départements du Guatemala.
- Les journalistes des communautés rurales et autochtones qui n'ont pas accès aux médias nationaux, ni la possibilité de s'exprimer dans leur propre langue.

### 6. ASSISTANCE DU PIDC

Montant demandé au PIDC :	US\$	34 300
Montant approuvé par le PIDC :	US\$	20 000

Le montant approuvé a été utilisé pour :

- Organiser les ateliers et les réunions prévues ;
- Mettre au point les documents pédagogiques ;
- Filmer et produire le rapport TV.

### 7. CONTRIBUTIONS PROVENANT D'AUTRES SOURCES

7.1 Autres sources UNESCO : Aucune.

7.2 Autres : aucune.

*Durée de la mise en œuvre : 2006 / 2007.*

## B MISE EN ŒUVRE

### 8. ANALYSE DES OBJECTIFS ET DU PLAN DE TRAVAIL

#### *Objectifs à long terme :*

Ce projet a été conçu pour mettre en œuvre des mécanismes d'intégration de la langue et de la culture maya au sein des médias guatémaltèques. Cette intégration, prévue par les accords de paix de 1996, constitue par sa nature un important objectif de progrès et un préalable au développement des communautés mayas.

La mission de l'ALMG et sa contribution au développement du Guatemala sont claires. La population Maya a souffert, dans le passé, d'une discrimination relative à l'usage de sa langue. L'ALMG agit pour corriger cette situation grâce à la recherche, à la documentation et à la promotion de la culture et des langues Mayas. Du président national de l'ALMG jusqu'à ses interlocuteurs des communautés locales, l'évaluateur a toujours entendu le même message : la langue maya est en train de disparaître, ce qui entraîne un vide culturel, une perte d'identité et de fierté des jeunes Mayas, et qui tend aussi à marginaliser leurs aînés.

Cecilio Tuyuc, président de la communauté linguistique Kaqchikel, a ainsi résumé la relation entre l'intégration linguistique et les autres objectifs du développement : " Si mon frère s'identifie à sa propre culture, il renforce ses valeurs et reste à l'écart des gangs, du sida et autres activités à risques ".

L'on ne saurait nier le rôle que jouent les médias dans le renforcement et la promotion de la langue, de la culture et de l'identité. Tuyuc définit ainsi la mutation culturelle qui touche les communautés Mayas, et ce que l'ALMG fait à ce sujet : " Les enfants ne viennent plus manger dans la cuisine familiale. Maintenant, ils s'installent devant la télévision. Alors, nous devons changer la manière dont nous nous adressons à eux ".

### **Objectifs à court terme :**

Il est clair que les communicateurs locaux Mayas sont les meilleurs agents des changements visant à renforcer la langue et la culture maya dans les médias. Des 22 communautés linguistiques mayas, 15 bénéficient des programmes officiels de communication sociale, et les autres conçoivent la communication comme un thème transversal de leurs activités. Les objectifs immédiats de ce projet consistaient à renforcer les compétences techniques des communicateurs en production radio et constituer un réseau de jeunes communicateurs mayas qui puissent continuer à travailler ensemble au-delà de la durée du projet.

Les objectifs sont clairs et appropriés, et n'ont rencontré qu'un seul problème, celui du nombre de participants. Dans le projet original présenté au PIDC, l'ALMG a clairement établi que les activités seraient dirigées par un groupe de 35 communicateurs déjà employés par l'ALMG. Toutefois, dans la documentation remise par le PIDC à l'évaluateur, les objectifs précisent que la formation doit porter sur 100 communicateurs mayas. Lorsque le coordonnateur du projet Victor Paz a été questionné sur ce sujet, il a déclaré que le projet avait toujours été conçu avec 35 communicateurs à l'esprit. De l'avis de l'évaluateur, l'ALMG a pris une sage décision en investissant massivement dans la répartition de ses communicateurs à l'échelle du pays, car le projet a eu une énorme influence sur eux, et aussi parce qu'ils sont en position idéale pour mettre en pratique ce qu'ils ont appris, reproduire leur formation au sein de leurs communautés respectives et bénéficier d'une formation complémentaire. Si l'ALMG avait tenté d'atteindre le chiffre de 100 communicateurs avec le financement disponible, le processus de formation serait demeuré superficiel, et l'impact sur les participants aurait été négligeable.

---

## 9. ANALYSE DE LA MISE EN ŒUVRE

### **Activités :**

Ce projet a dispensé une formation intensive à un groupe d'une trentaine de collaborateurs de l'ALMG à plein temps répartis dans le pays, chacun d'entre eux recevant 22 journées de formation sur une période d'un an.

Cette formation était composée des six ateliers suivants :

- Réalité nationale des populations autochtones ; rôle des communicateurs sociaux dans la promotion de la langue et de la culture maya ; constitution du réseau REFCOMAYA (3 jours) ;
- Techniques de la radiodiffusion : respiration, élocution, voix, maîtrise du microphone (4 jours) ;
- Production radiophonique : format, élaboration de scripts, style de langage, techniques vocales (4 jours) ;
- Aspects techniques de la radio : techniques d'enregistrement, utilisation de *Cool Edit* et d'*Adobe Audition* (5 jours) ;



- Logiciel de montage audio : utilisation de *Sound Forge* (5 jours) ;
- Pratique de la production et des échanges entre partenaires (2 jours).

Chaque atelier associait les cours théoriques et pratiques, les participants mayas réalisant des spots et de brefs programmes en espagnol et dans leur propre langue. Les participants ont reçu des textes en espagnol, environ 30 pages pour chaque atelier. La plus grande partie de leurs contenus, en particulier ceux qui ont servi à l'apprentissage du logiciel de montage, semblent avoir été téléchargés sur l'Internet. D'autres semblent être des documents pédagogiques mis au point par les animateurs des ateliers. Les documents pédagogiques sont bien conçus, pratiques et conviviaux ; ils ont assurément permis de maintenir les ateliers sur les rails, et ils sont toujours des documents de référence pour les participants.

Les ateliers ont suivi un déroulement logique qui a commencé par la définition du contexte de la culture et de la langue maya, familier à des degrés divers à tous les participants, en fonction de la durée de leur collaboration avec l'ALMG ou avec des organisations de même nature. La formation s'est ensuite orientée vers les aspects techniques non informatiques de la production radio, comme le format, l'écriture, le niveau de langage et la voix. Les participants avaient déjà une connaissance empirique de ce domaine, en écoutant émissions à la radio. Toutefois, s'agissait là de quelque chose de nouveau pour des participants récemment arrivés à l'ALMG ou dont les communautés linguistiques ne bénéficiaient pas d'un programme officiel de communication sociale. Le dernier aspect de la formation, le plus intense, a été celui de l'utilisation de l'informatique pour la production radio. C'était une découverte pour tous les participants, bien qu'un petit nombre d'entre eux aient déjà une connaissance élémentaire de l'utilisation d'un ordinateur.

Les animateurs ont pris en compte les connaissances disparates des participants et une disponibilité limitée du matériel (seulement 10 ordinateurs pour 30 participants). Ils ont regroupé les participants de différents niveaux, afin que ceux qui en savaient un peu plus que les autres fassent profiter le reste du groupe de leurs connaissances. La nature pratique de l'atelier et l'utilisation en groupe des ordinateurs ont optimisé des échanges croisés entre les participants.

### ***Gestion du projet :***

Considérant le champ d'expérience de l'évaluateur et l'analyse des documents, ce projet a été mis en œuvre d'excellente manière. Le plan de travail a été intégré dans le schéma des activités annuelles de l'ALMG, et il semble qu'une coordination se soit établie entre le Bureau central et les communautés linguistiques afin de garantir la continuité de la collaboration.

L'ALMG fonctionne selon un cycle annuel très structuré, la majorité du personnel, y compris les participants aux ateliers, étant titulaires de contrats annuels qui courent de février à octobre. Comme le projet a démarré plus tard que prévu, le premier atelier s'est tenu en novembre, ce qui a imposé une contrainte supplémentaire inutile à l'ALMG.

Ce projet a été la première expérience de l'ALMG en matière de gestion d'un financement international. Pendant la visite de l'évaluateur sur le terrain, le personnel administratif a mentionné quelques-uns des problèmes que soulève cette gestion, notamment le fait qu'aucun paiement ne peut être effectué tant que les fonds n'ont pas été crédités à la banque de l'ALMG. C'est là une source de litiges dus à la manière dont l'UNESCO – et la plupart des autres organismes internationaux de financement – opèrent, car ils retardent le paiement final jusqu'à ce que tous les crédits aient été dépensés. Si l'ALMG et l'UNESCO avaient anticipé cette situation, l'ALMG aurait pu réduire la portée de cette difficulté en négociant avec l'UNESCO le retard le plus limité possible et en informant ses fournisseurs de services. Une solution alternative aurait été le recours aux services d'une ONG locale pour gérer les crédits, bien que l'ALMG ait fait savoir qu'elle

appréciait d'avoir administré les fonds elle-même afin d'optimiser le retour sur investissement et de conserver un contrôle total sur le projet.

### ***Services de l'UNESCO :***

Les réactions du personnel de l'ALMG montrent que collaborer avec l'UNESCO a été une expérience positive pour l'Académie. Les seuls problèmes ont résulté des exigences contradictoires en matière de gestion financière entre l'UNESCO et le gouvernement guatémaltèque, et des discordances constatées entre le taux de change officiel des Nations unies et le taux moins élevé pratiqué par les banques guatémaltèques. M. Pascual Martin Domingo Pascual, président nouvellement élu de l'ALMG a exprimé ses vifs remerciements à l'UNESCO pour avoir financé ce projet, précisant que ce type de formation correspond à un réel besoin, et qu'après la réduction de 50 % de son budget 2008 décidée par le gouvernement guatémaltèque, l'ALMG n'aurait pu organiser une telle formation en profondeur sans une aide extérieure.

### ***Collaborations :***

Ce projet s'est déroulé sur la base d'une collaboration niveau local, chaque participant aux ateliers répercutant directement ou indirectement la formation reçue à la station de radio ou de télévision locale par câble à laquelle il collabore. Chacun des participants aux ateliers dispose d'au moins une heure par mois d'émission dans sa propre langue, grâce aux partenariats établis avec les stations locales de radio, sans oublier que quelques-uns d'entre eux peuvent animer des programmes sur un nombre de stations pouvant aller jusqu'à sept. Etant donné que les participants vont continuer à mettre en application leurs nouveaux savoir-faire au sein de ces stations locales, les autres membres du personnel bénéficieront de leur expérience.

L'évaluateur a rendu visite à deux stations de radio communautaires où deux participants au projet, Silvia Cumez et Augusto Cuuj animent des émissions régulières. Dans chaque cas, les entretiens avec les autres professionnels et les cadres des stations ont clairement fait apparaître une synergie entre l'ALMG et ses partenaires. Les stations ont dit le plus grand bien des collaborateurs formés par l'ALMG avec leurs émissions en langue Kaqchikel, en faisant ressortir à quel point la langue se perd auprès des jeunes générations, et le besoin de la réhabiliter en ayant recours aux mêmes techniques que celles des médias commerciaux. Si l'on considère que les relations entre ces deux stations et l'ALMG sont emblématiques des relations entre l'ALMG et les autres stations locales partenaires, il est évident que le REFCOMAYA possède le potentiel nécessaire pour que les médias puissent atteindre efficacement les communautés mayas.

### ***Suivi :***

Victor Paz, coordonnateur du projet de l'ALMG, a personnellement recruté et supervisé les formateurs qui ont animé les ateliers et a assisté à plus de la moitié d'entre eux. Les dépenses engagées ont toutes été approuvées par le Service financier de l'ALMG. L'évaluateur estime que ce projet a été mis en œuvre sans problème particulier. Un reliquat de crédits non utilisés a permis d'organiser un sixième atelier.

### ***Résultats :***

Il est incontestable que ce projet a généré une synergie qui a abouti à la constitution d'un réseau d'une trentaine de communicateurs sociaux mayas employés par l'ALMG, représentant plus de 15 dialectes mayas.

Considérant le travail en profondeur des ateliers et la méthode de sélection employée, l'ensemble des participants doivent avoir engrangé un appréciable complément d'expérience professionnelle et de nombreuses occasions de les mettre en pratique. En outre, le réseau REFCOMAYA peut se révéler essentiel pour ouvrir de nouveaux champs d'action aux communicateurs sociaux mayas de tout le pays.

Les ateliers ont dispensé aux participants des connaissances pratiques qui peuvent être mises immédiatement en application. L'évaluateur s'est vu remettre de plusieurs CD sur lesquels étaient gravées les productions réalisées à l'occasion des ateliers, et un autre CD sur lequel l'un des participants, Augusto Cuj a enregistré ses propres travaux. Parmi les principaux résultats obtenus, on peut citer les suivants :

- Chaque participant a préparé un "magazine radio" en langue maya et en espagnol ; ils ont été diffusés dans leurs communautés ;
- 8 spots dans les divers dialectes mayas ont été préparés à l'intention du Service des Elections du gouvernement (TSE). Ils ont été diffusés par le TSE dans tout le pays ;
- Les participants ont produit un certain nombre de spots expérimentaux où ils ont mis en pratique leur savoir-faire technique en associant musique, effets sonores et voix ;
- Certains participants ont commencé à s'initier au montage vidéo ;
- Les participants ont appris à faire usage du logiciel gratuit *Zara Radio*, que les stations de radio de communautaires et commerciales de toute l'Amérique latine ont adopté comme leur logiciel de diffusion préféré.

Pour ce qui concerne la parité hommes / femmes, le coordonnateur de projet de l'ALMG s'est efforcé d'inscrire au moins une femme parmi les participants de chaque groupe linguistique. Mais les femmes ne représentaient que 36 % des participants, chiffre qui se situe au-delà des prévisions. Pour des raisons culturelles et familiales, il est souvent difficile pour les femmes d'être absentes de leur domicile pour des formations qui durent plusieurs jours, comme c'était le cas. Par ailleurs, bien qu'aucune statistique n'ait été disponible, l'ALMG a indiqué qu'en dépit de ses efforts pour parvenir à la parité, la majorité de ses employés sont des hommes.

Au chapitre de la diversité linguistique, l'ALMG a encouragé la participation de l'ensemble de ses 22 communautés linguistiques, obtenant une participation constante de 15 communautés, celles qui bénéficient de véritables programmes de communication sociale.

Ce projet a été conçu pour encourager un taux élevé de participation des jeunes, sans doute parce qu'ils apprennent plus rapidement et font preuve d'une plus grande initiative pour mettre en pratique leurs nouveaux savoir-faire et en faire bénéficier leurs communautés. L'ALMG n'a pas fourni de statistiques portant sur l'âge des participants, mais a mentionné que "presque tous" avaient moins de 25 ans.

### ***Rapport coût / performance :***

De l'avis de l'évaluateur, le retour sur investissement de ce projet se situe bien au-dessus de la moyenne. La contribution de l'UNESCO se révèle inférieure à US\$ 30 par participant et par jour de formation. C'est là un résultat particulièrement appréciable si l'on prend en compte le fait que les participants sont venus de toutes les régions du Guatemala, y compris de quelques-unes qui sont parmi les plus difficiles d'accès et qui n'ont guère d'occasions de bénéficier de stages de formation.

Un autre indicateur de la rentabilité de ce projet est le fait que la plupart des participants poursuivent leur collaboration avec l'ALMG et mettent en pratique dans leurs activités professionnelles quotidiennes les compétences qu'ils ont acquises dans le cadre de cette formation. Le coordonnateur de projet de l'ALMG a

indiqué que seul un participant a critiqué les ateliers, alors que tous les autres se sont appliqués à mettre leur nouveau savoir-faire en pratique. A la question de savoir si tous les participants avaient été réembauchés par l'ALMG cette année, le coordonnateur a répondu qu'il ne disposait pas de cette information, mais qu'il estimait que cela avait été le cas pour tous, "éventuellement à quelques exceptions près".

## **Impact sur le développement**

Ce projet a considérablement accru le volume et le niveau des émissions en langue maya dans tout le pays, car il a procuré de multiples avantages à la population maya, qui lutte toujours pour une société intégrée, multilingue et multiculturelle au sein de laquelle les traditions locales demeurent vivaces dans une économie mondialisée.

Pour ce qui est du volume des programmes diffusés en langue maya par les mass médias, son accroissement confère un meilleur statut à ceux qui parlent cette langue et attire un auditoire élargi. La population dépourvue d'instruction appartient généralement au même groupe que ceux qui ne parlent presque pas espagnol. Il n'est donc pas surprenant que ceux qui ne parlent que le maya soient dans leur grande majorité des ruraux, en situation de pauvreté, âgés et de sexe féminin. Des émissions diffusées dans leur propre langue sont un moyen tout indiqué de leur faire parvenir des messages à contenu social.

Alors que de nombreux jeunes Mayas grandissent sans parler leur langue, une proportion significative – et peut-être croissante – d'entre eux parvenus à l'âge adulte pourra en entreprendre l'étude. Dans ce cas, ces émissions leur offrent l'occasion d'accroître leur bagage linguistique et culturel.

En élevant le niveau de qualité des productions audio en langue maya, l'ALMG souhaite mettre fin au préjugé selon lequel le maya serait une langue de "seconde catégorie". A l'occasion des entretiens réalisés pour la présente évaluation, les communicateurs mayas ont toujours mis l'accent sur le fait qu'ils doivent "acquérir les techniques des mass médias" et "associer le divertissement et la musique aux messages sociaux". A en juger par les productions présentées à l'évaluateur, il apparaît clairement que les communicateurs de l'ALMG mettent ces principes en application et réalisent des productions tout à fait comparables aux autres productions locales.

Augusto Cuuj reconnaît la nécessité de proposer des émissions dynamiques aux auditeurs ciblés :

*D'autres émissions se limitent à diffuser de l'information, mais ce que nous voulons, c'est communiquer. Les mass médias ont conditionné nos auditeurs. S'ils entendent qu'il s'agit d'une émission culturelle, ils tournent le bouton. C'est la raison pour laquelle nous devons les distraire avec de la musique. Nous voulons motiver la population de la ville. Nous avons l'habitude produire des spots de deux minutes, mais maintenant nous restons en dessous de trente secondes.*

### **Viabilité :**

Bien que la formation dispensée dans le cadre de ce projet ait eu un effet positif et durable pour l'ALMG et pour les participants, il ne comportait pas de mécanismes spécifiques destinés à assurer sa viabilité. On peut s'en rendre compte dans au moins deux domaines : la reproduction des ateliers de formation et la poursuite de la constitution du réseau REFCOMAYA.

Le cursus de formation et les documents pédagogiques élaborés pour ces ateliers fournissent une solide formation de base qui pourraient, en théorie, être reproduits à l'intention des futurs collaborateurs de

l'ALMG. Toutefois, bien que l'ALMG les ait "autorisés", ils n'ont pas été officiellement publiés ni rendus accessibles sous quelque forme que ce soit, comme le site Web de l'ALMG, de sorte qu'il est peu vraisemblable que ces ateliers puissent être reproduits.

Par ailleurs, si le réseau REFCOMAYA a bien été organisé, aucun suivi précis n'a été prévu. Pour que REFCOMAYA devienne réellement à un réseau opérationnel, il faudra qu'un plan d'action et qu'un budget soient officiellement définis par l'ALMG. Le coordonnateur de projet a indiqué que le Bureau de REFCOMAYA va entreprendre de planifier ses activités. Dans ces conditions, à moins qu'une activité de suivi ne soit engagée dans un proche avenir, il ne sera guère possible d'envisager sa mise en œuvre.

Pour parler franchement à l'ALMG et à l'UNESCO, si l'on considère la courte durée du projet et son financement limité, il ne fallait pas s'attendre à parvenir à la viabilité souhaitée.

Toutefois, de nombreux participants ont concrètement mis en pratique le savoir-faire nouvellement acquis, même hors de l'ALMG, ce qui constitue une des retombées de la formation. Victor Paz a indiqué qu'il connaissait personnellement plusieurs participants qui avaient acquis leurs propres ordinateurs et microphones et qui proposaient des services audio de base à des organisations communautaires.

Silvia Cumez de San Juan Comalapa, dont la carrière a commencé en 2007 avec l'ALMG, est emblématique de ces jeunes entrepreneurs sociaux qui constituent le noyau de REFCOMAYA. Elle a résumé sa participation aux ateliers en déclarant : "J'aime faire de la radio, et j'ai fait tout ce qu'il fallait pour apprendre le métier à l'occasion des ateliers". Elle a récemment acheté son propre ordinateur et installé le logiciel dont elle avait appris le fonctionnement au cours des ateliers ; elle propose maintenant de réaliser des productions audio. Elle est la seule personne dans sa ville qui soit en mesure d'offrir de tels services ; elle peut en outre produire en espagnol et en Kaqchikel. La liste de ses clients s'accroît, parmi lesquels elle compte le Comité local de soutien au vainqueur des élections présidentielles Alvaro Colom. Elle envisage maintenant de renforcer ses qualifications professionnelles et de passer à la production télévisée.

## 11. RECOMMANDATIONS

### **Recommandations adressées:**

#### ***Aux gestionnaires du projet :***

- Utiliser le groupe Yahoo ou un opérateur comparable pour seconder l'action des membres de REFCOMAYA.

#### ***A l'organisme bénéficiaire :***

- Identifier et encourager le recours aux logiciels gratuits de préférence aux versions commerciales qui seraient utilisées illégalement (*Adobe Audition, Sony Vegas, Sound Forge*) ;
- Poursuivre le renforcement du réseau REFCOMAYA et faire en sorte que ses membres soient en mesure de produire (avec une formation complémentaire) des émissions destinées à la future station de télévision de l'ALMG *Maya TV* (Canal 5) ;
- Continuer à rechercher des sources de financement extérieures publiques et privées, car l'ALMG dispose des moyens de garantir la mise en œuvre et la viabilité que l'on peut en attendre ;
- A l'occasion de négociations avec des organismes de financement portant sur de nouveaux projets, prévoir les conditions d'élaboration des rapports financiers ainsi que les questions de trésorerie.

Négocier des débloques de crédits initiaux plus importants et les retards les plus limités possibles, ou bien sous-traiter un partenariat avec une ONG locale.

#### ***A l'Etat membre :***

- Rétablir le budget de l'ALMG au moins au niveau de son financement de 2007 et prévoir une assistance pour *Maya TV* (Canal 5) ;
- Rechercher une solution réaliste qui permette aux stations de radio communautaires de se mettre en conformité avec la réglementation ;
- Fournir une assistance juridique et financière aux médias communautaires locaux ;
- Simplifier les procédures financières dans les relations avec des organismes internationaux de financement.

#### ***Au PIDC :***

- Encourager l'utilisation de logiciels gratuits tels que *Zara Radio* ([www.zararadio.com](http://www.zararadio.com)).
- Etablir des partenariats avec le secteur privé pour permettre à des organisations comme l'ALMG d'obtenir des aménagements relatifs à l'exploitation des logiciels du commerce comme *Adobe Audition* et *Sony Vegas* ;
- Le retour sur investissement sera meilleur si celui-ci est conçu de manière à permettre un progrès significatif avec un petit nombre d'agents multiplicateurs plutôt qu'avec un grand nombre d'agents insuffisamment concernés ;
- Etudier l'étalement du financement des projets sur plusieurs années, de manière à assurer leur viabilité ;
- Etudier les financements et les partenariats qui permettront d'organiser une formation continue destinée aux communicateurs sociaux autochtones, afin qu'ils puissent accéder à des programmes d'études de niveau universitaire.

#### ***A l'UNESCO :***

- Reconnaître que la durée de la phase de négociations d'un projet est difficile à estimer pour l'agence bénéficiaire, et que de nombreuses organisations comme l'ALMG ne peuvent s'engager dans les activités d'un projet avant qu'un contrat n'ait été formellement établi. Après sa signature, un délai inévitable interviendra avant sa mise en œuvre, et dans le cas de l'ALMG comme dans celui d'autres organismes qui fonctionnent sur un programme cyclique comme les écoles, une date de mise en œuvre qui coïncide avec celle des congés de fin d'année de l'agence bénéficiaire générera d'importants retards ;
  - Concevoir des mécanismes de financement plus souples dans le cas d'une collaboration avec des agences gouvernementales ;
  - Informer dès le départ l'agence de mise en œuvre de la réglementation de l'UNESCO et faire en sorte que des mécanismes administratifs soient en place pour permettre un déroulement harmonieux du projet (examiner le contrat avec les organismes qui en bénéficient pour la première fois).
-

## Leçons tirées par rapport :

### *Au type de projet :*

- Lorsque la formation répond à des besoins clairement perçus, son impact et l'implication de ceux qui en bénéficient sont d'autant plus efficaces.

### *Au mode de coopération :*

- L'ALMG est une agence gouvernementale autonome apte à gérer des financements internationaux et à offrir des prestations de haut niveau ;
- Les discordances constatées entre le taux de change officiel des Nations unies et le taux plus réduit pratiqué par les banques guatémaltèques doivent être prises en compte par l'agence bénéficiaire.

### *Aux contributeurs :*

- De nombreuses radios et télévisions communautaires seront heureuses de diffuser les productions en langue maya comme celles qui sont produites par REFCOMAYA à condition que la coordination soit suffisante au niveau local.

### *Instruments utilisés :*

- Si l'utilisation d'un logiciel du commerce est enseignée dans un atelier, les participants auront tendance à réaliser les copies pirates pour leur propre usage plutôt que de l'acheter ou de rechercher un équivalent gratuit ;
- Lorsque la solution d'un logiciel gratuit est proposée (p. ex. *Zara Radio*), les bénéficiaires l'acceptent volontiers et apprécient le fait qu'ils n'utilisent pas une version pirate.

### *Evaluation réalisée par :*

Andrew Lieberman  
*Services de consultants au service de l'humanité...*

115 Cuvier Street  
San Francisco, CA 94112  
U.S.A.  
1.415.404.7341  
andyliberman@gmail.com

### *Période d'évaluation :*

du 5 au 8 février 2008

### *Itinéraire, calendrier et méthodologie :*

Date	Lieu	Interlocuteur	Activités
5 février	Guatemala City	ALMG	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Entretien avec l'équipe de coordination du projet.</li><li>➤ Coordination des visites sur le terrain.</li><li>➤ Examen des résultats obtenus (matériel pédagogique, rapports de formation, spots radio produits pour le TSE, vidéos réalisées par les ateliers, documentation sur la REFCOMAYA).</li></ul>

7 février	Chimaltenango	ALMG	➤ Entretien avec les cadres dirigeants de l'ALMG.
	San Juan Comalapa		➤ Entretien avec deux communicateurs qui ont bénéficié de la formation.
	Sumpango		➤ Visite à la station de radio communautaire de Florencia Estereo. Rencontre avec l'équipe locale.
			➤ Visite à la station de radio communautaire d'Ixchel. Rencontre avec l'équipe locale.

**N.B. :** Les 6 et 8 février, l'évaluateur a rendu visite aux organismes bénéficiaires et partenaires d'un autre projet du PIDC : "Formation des journalistes à la liberté d'expression et aux droits des populations autochtones" (Projet PDC/48 GUA/01, 354 GUA 5041). Ces visites ont permis de recueillir des appréciations particulièrement élogieuses qui ont été prises en compte dans la présente évaluation.

**Sources :**

- Document de projet original soumis au PIDC ;
- Liste des participants au premier atelier ;
- Rapport final comprenant :
  - Résumé des activités du projet et conclusions,
  - Plan de formation et documents pédagogiques de chaque atelier,
  - Rapports des activités de formation de chaque atelier.
- CD des spots produits pour le TSE (information électorale) ;
- CD des programmes-tests produits dans le cadre les ateliers ;
- CD des magazines radio produits à l'issue des ateliers ;
- CD des émissions et des spots produits par Augusto Cuuj, participant aux ateliers.

**Liste des personnes rencontrées :**

Nom	Fonction	Organisation
Victor Paz	Coordonnateur du projet	Académie des langues mayas du Guatemala (Bureau central)
Pascual Martin Domingo	Président	
Juana Canil Castro	Administrateur	
Ventura Batzin	Directeur des services financiers	
Cecilio Tuyuc	Président	Académie des langues mayas du Guatemala (Bureau communautaire de Kaqchikel)
Ana Maria Chonay	Coordonnateur du projet	
Carlos Emilio Guarcax	Directeur de la communication	
Augusto Cuuj Martinez	Communicateur social	
Silvia Cumez Salazar	Animateur pour la langue Kaqchikel	Florencia Esterio
Edwin Leonel Tzenech	Collaborateur volontaire	
José Fernando Chalí Chowix	Collaborateur volontaire	
Pedro Bal	Directeur général	Radio Ixchel
Anselmo Xunic	Coordonnateur général et membre du Bureau	
Maria Rosa Joj	Collaboratrice volontaire	



## RÉSUMÉ DU RAPPORT D'ÉVALUATION

TITRE DU PROJET :

**FORMATION DES JOURNALISTES A LA LIBERTE D'EXPRESSION ET AUX DROITS DES POPULATIONS AUTOCHTONES**

NUMÉRO DU PROJET : PDC/48 GUA/01, 354 GUA 5041

CATÉGORIE : Presse, radio et télévision

AGENCE : Bureau de l'UNESCO à San José

Bénéficiaire et principal organisme chargé de la mise en œuvre :

Commission présidentielle contre la discrimination et le racisme envers les populations indigènes au Guatemala (CODISRA)

*Comisión Presidencial contra la Discriminación y el Racismo contra los Pueblos Indígenas en Guatemala (CODISRA)*

ASSISTANCE DU PIDC : US\$ 18 000

PÉRIODE DE MISE EN ŒUVRE : de décembre 2005 à avril 2007

EVALUATION RÉALISÉE PAR : Andrew Lieberman, [andylierman@gmail.com](mailto:andylierman@gmail.com)

Ce projet a été conçu pour sensibiliser les journalistes et les professionnels des médias aux droits des communautés autochtones et à la contribution des communicateurs sociaux pour combattre la discrimination et le racisme. Trois objectifs précis ont été définis :

Organiser une réunion avec les hauts responsables des médias guatémaltèques pour étudier les stratégies de communication à mettre en œuvre pour combattre la discrimination et le racisme ;

Organiser cinq ateliers destinés à renforcer les qualifications des professionnels des médias dans le domaine des droits des communautés autochtones et dans celui de l'action des communicateurs sociaux dans la lutte contre la discrimination et le racisme ;

Produire pour la télévision un spot qui traite du combat contre la discrimination et le racisme.

### 1) Réunion avec les hauts responsables des médias guatémaltèques

Au cours de la préparation de cette réunion, la CODISRA et son partenaire pour la mise en œuvre, l'ONG Comunicarte ont rapidement réalisé que l'objectif proposé était trop ambitieux pour un premier contact avec les hauts responsables de la presse du Guatemala. La CODISRA a préféré organiser trois petits déjeuners de travail, un pour chacun des groupes rivaux qui se partagent l'industrie des médias, au cours desquels elle a sensibilisé les participants aux thèmes de la discrimination et du racisme. Comme ce type de sujet n'a guère d'impact sur la politique éditoriale des entreprises de presse, les hauts dirigeants n'y ont pas porté beaucoup d'attention, mais les directeurs de programmes, rédacteurs en chef et journalistes présents ont pris la mesure du problème. Ils ont cherché à en savoir davantage sur la communication et les médias au sein des communautés autochtones, et la CODISRA a répondu à cet intérêt en filmant les ateliers organisés à la suite de cette réunion et en produisant une vidéo décrite plus loin.

A l'issue du projet, la CODISRA a organisé une cérémonie de remise de prix en reconnaissance du travail accompli par certains responsables de presse pour combattre le racisme. Cette manifestation a permis d'engager un dialogue positif, mais comme les participants sont soumis à des intérêts commerciaux supérieurs, la CODISRA ne s'attend pas à des changements immédiats dans ce domaine. Toutefois, elle a certainement contribué à établir des relations sur lesquelles pourront s'appuyer de futures initiatives.

## 2) Cinq ateliers de formation pour les journalistes

Cinq ateliers d'une durée de deux jours ont réuni un total de 125 participants, dont 42 % étaient des femmes. L'un s'est tenu à Guatemala City et les quatre autres dans des endroits stratégiques des communautés autochtones répartis dans tout le pays. 36 % des 94 participants aux ateliers qui se sont tenus hors de la capitale étaient des journalistes professionnels, des reporters de radio ou des correspondants. Les autres étaient des chefs de communautés et des artistes, dont la présence ostensible avait pour but d'asseoir leur rôle de "communicateurs alternatifs", mais aussi parce que les journalistes en activité étaient trop occupés à "chasser l'information" pour consacrer deux jours entiers aux ateliers.

Chacun des ateliers comportait deux domaines de recherches. Les participants ont débattu sur le thème : "*Liberté d'expression et accès des populations autochtones aux médias*" en analysant un texte de 10 pages spécialement mis au point pour les ateliers. Par ailleurs, du temps a été consacré aux communicateurs alternatifs pour leur permettre de faire connaître leur forme d'art (danse, musique, récits) avec des échanges de vues qui ont aidé les participants à prendre la mesure de ces manifestations artistiques qui sont d'importants vecteurs de communication sociale.

## 3) Production d'un spot télévisé sur la lutte contre la discrimination et le racisme

Comme le haut niveau des réunions avec les responsables de presse n'a pas permis – et de loin – de répondre aux espoirs d'associer les médias à la lutte contre la discrimination et le racisme, l'idée de produire un spot télévisé cessait d'être une priorité. Même s'il avait été réalisé dans le cadre de ce projet, il n'aurait vraisemblablement pas été diffusé, en l'absence d'une stratégie définie et de crédits dégagés à cette fin.

Dans ces circonstances, et compte tenu de l'intérêt qu'il y avait à montrer aux patrons de presse un panorama des populations autochtones, un document vidéo de 9 minutes a été réalisé à la place du spot télévisé. Il dresse un tableau détaillé de la façon dont les artistes et les chefs de communautés agissent en qualité de communicateurs au service des populations autochtones. Il a été présenté aux hauts responsables des médias de Guatemala City, et a depuis été projeté dans au moins 7 autres ateliers organisés par la CODISRA. Mais l'absence de crédits n'a pas permis de le distribuer aux participants de l'atelier d'origine, ni de le faire diffuser par des télévisions nationales ou locales.

# RAPPORT D'ÉVALUATION

---

1. TITRE DU PROJET

**FORMATION DES JOURNALISTES A LA LIBERTE D'EXPRESSION ET AUX DROITS DES POPULATIONS AUTOCHTONES**

2. NUMÉRO DU PROJET : PDC/48 GUA/01, 354 GUA 5041

3. CATÉGORIE : Presse, radio et télévision

4. AGENCE : Bureau de l'UNESCO à San José

4.1 Bénéficiaire :

Commission présidentielle contre la discrimination et le racisme envers les populations indigènes au Guatemala (CODISRA)

*Comisión Presidencial contra la Discriminación y el Racismo contra los Pueblos Indígenas en Guatemala (CODISRA)*

4.2 Principal organisme chargé de la mise en œuvre :

Commission présidentielle contre la discrimination et le racisme envers les populations indigènes au Guatemala (CODISRA)

*Comisión Presidencial contra la Discriminación y el Racismo contra los Pueblos Indígenas en Guatemala (CODISRA)*

---

5. OBJECTIFS DU PROJET

5.1 ***Objectifs de développement :***

Sensibiliser les journalistes et les professionnels des médias aux droits des communautés autochtones et à la contribution qu'apportent les communicateurs sociaux à ce combat va permettre de lutter contre la discrimination et le racisme par l'exercice de la liberté d'expression et la démocratisation des médias.

5.2 ***Objectifs opérationnels :***

- Organiser cinq ateliers destinés à renforcer les qualifications des professionnels des médias dans le domaine des droits des communautés autochtones et dans celui de l'action des communicateurs sociaux dans la lutte contre la discrimination et le racisme ;
  
- Produire pour la télévision un spot qui traite du combat contre la discrimination et le racisme.

### 5.3 *Résultats prévus :*

- Les journalistes et les communicateurs concernés par ce projet auront été sensibilisés aux droits des communautés autochtones après avoir reçu la formation appropriée ;
- Création d'espaces réservés aux communautés autochtones dans les médias nationaux et locaux ;
- Une société guatémaltèque mieux informée sur la situation des communautés autochtones ;
- Réalisation d'un spot télévisé diffusé par les médias nationaux.

### 5.9 *Groupes cibles (bénéficiaires) :*

- Les journalistes et les professionnels des médias (hommes et femmes, autochtones et non autochtones, monolingues et bilingues) résidant à Guatemala City ;
- Les journalistes et les communicateurs qui résident dans des zones de communication limitée, urbaines et rurales des 21 autres départements ;
- Les journalistes des communautés rurales et autochtones qui n'ont pu avoir accès aux grands médias nationaux ni eu la possibilité de s'exprimer librement.

---

## 6. ASSISTANCE DU PIDC

Montant demandé au PIDC :	US\$	34 000
Montant approuvé par le PIDC :	US\$	18 000

Le montant approuvé a été utilisé pour :

- Organiser les ateliers et la réunion avec les hauts responsables de la presse ;
- Mettre au point les documents pédagogiques ;
- Réaliser le spot TV ;
- Modéliser l'expérience.

## 7. CONTRIBUTIONS PROVENANT D'AUTRES SOURCES

### 7.1 Autres sources UNESCO : Aucune.

#### *Durée de la mise en œuvre :*

Les problèmes intervenus dans le transfert des fonds et les difficultés rencontrées par le bénéficiaire pour redéfinir le budget et le plan de travail en fonction du crédit alloué par le PIDC ont retardé la mise en œuvre des activités.

---

## B MISE EN ŒUVRE

## 8. ANALYSE DES OBJECTIFS ET DU PLAN DE TRAVAIL

### *Objectifs à long terme :*

L'orientation générale du projet associe deux objectifs interdépendants. En premier lieu, les médias traditionnellement privilégiés du Guatemala doivent améliorer l'image qu'ils donnent des populations autochtones. Il leur faut dépasser le stéréotype des autochtones représentées soit comme victimes de la pauvreté soit comme sujets de folklore. Le projet visait à encourager une meilleure représentation des populations autochtones dans les médias de masse.

Reconnaissant l'action des communicateurs sociaux et des collaborateurs des médias au niveau des communautés autochtones, le second objectif visait à renforcer l'efficacité de ces acteurs locaux du changement. Pour y parvenir, il faut développer leur expérience professionnelle. Ils doivent également maîtriser les questions portant sur le racisme environnant, la discrimination et la liberté d'expression pour pouvoir agir efficacement.

Ces objectifs, prévus par les Accords de paix signés en 1996, sont à l'évidence une nécessité pour le Guatemala. L'Unité de la CODISRA pour l'Education, la Communication et la Parité est le principal service gouvernemental chargé de cette mission, mais elle ne dispose que d'un budget très limité. L'UNESCO / PIDC lui a alloué un financement qui lui a permis d'entreprendre des activités concrètes.

### ***Objectifs à court terme :***

Au stade de la conception du projet, les objectifs à court terme étaient tous cohérents et réalistes. Toutefois, avec le recul que l'on peut avoir au moment de l'évaluation, nous pouvons faire d'intéressantes observations sur chacun des objectifs.

Le premier objectif consistait à renforcer les qualifications des professionnels des médias, qu'ils soient de Guatemala City ou qu'ils exercent au sein des communautés rurales. Malheureusement, leur emploi du temps est chargé car ils sont constamment occupés à "chasser l'information". La nature de leur travail ne leur permet généralement pas d'interrompre leurs activités pour consacrer deux jours entiers à des ateliers.

Le second objectif, celui d'organiser une réunion avec les hauts responsables des médias guatémaltèques, était certes louable, mais il s'est, au final, révélé illusoire. Bien que la CODISRA soit une agence gouvernementale, la thématique de la situation des autochtones et du racisme ne constitue pas une priorité pour les médias, car elle n'a guère d'impact sur leur politique éditoriale. Comme la réunion ne comportait aucun volet financier, il était peut-être exagérément optimiste d'espérer susciter l'intérêt des grands patrons de presse.

Le troisième objectif, produire et diffuser un spot télévisé, était une initiative ponctuelle qui aurait pu constituer un lien avec les deux autres activités du projet. Mais pour qu'il atteigne son but, il aurait fallu affecter à sa diffusion une proportion déraisonnable du budget. Nous aimerions penser que les responsables des médias auraient pu diffuser ce spot dans une intention sociale, mais en réalité, le secteur privé du Guatemala considère les agences gouvernementales et les organisations internationales de développement comme des clients fortunés qui doivent rétribuer généreusement leurs services.

---

## 9. ANALYSE DE LA MISE EN ŒUVRE

### ***Activités :***

Les trois activités proposées ont été mises en œuvre entre avril et décembre 2006, avec quelques adaptations conjoncturelles.

Les cinq ateliers d'une durée de deux jours (4 dans les régions et un à Guatemala City) ont pleinement atteint leur but en réunissant 125 participants. Toutefois, leur composition s'est révélée sensiblement différente de celle qui avait été prévue à l'origine. A peine plus de la moitié des participants était des professionnels des médias, radio, presse ou de la communication sociale. L'autre moitié était composée de chefs locaux et d'artistes que la CODISRA a considérés comme des communicateurs parce qu'ils constituent la première source d'informations de leurs communautés. Les personnes interrogées ont avancé deux raisons à cette

situation : tout d'abord, les journalistes de Guatemala City souhaitent approfondir leur connaissance de la communication au sein des cultures autochtones ; ensuite, la CODISRA a eu des difficultés à recruter des professionnels des médias locaux pour les ateliers régionaux.

Pour ce qui concerne la parité parmi les participants aux ateliers, la CODISRA s'est efforcée d'y inclure des femmes. 42 % des participants aux sessions de formation étaient des femmes. C'est là un résultat appréciable, spécialement dans le contexte du Guatemala, où les femmes ont généralement peu d'occasions d'étudier et de travailler, sans parler des contraintes familiales et culturelles qui ne leur permettent guère de voyager pour assister à des ateliers qui durent plusieurs jours.

Le programme des ateliers portait sur la liberté d'expression, l'accès aux médias et les médias alternatifs. En outre, chaque atelier régional a été, pour les artistes, l'occasion de faire connaître leurs arts respectifs (danse, musique, récits), ce qui a ouvert le débat sur l'intérêt de ces manifestations artistiques considérées comme d'importants outils de communication. Comme les ateliers étaient à la fois dynamiques et axés sur le dialogue, une prise de conscience a pris corps entre les différents secteurs représentés. La CODISRA et *Comunicarte* (qui a facilité l'organisation des ateliers) considèrent qu'elles ont pu ainsi réunir des éléments pour le spot vidéo et pour des manifestations organisées à Guatemala City à l'issue du projet pour sensibiliser les grands médias nationaux à cette problématique.

Pour ce qui concerne le second objectif, une réunion avec les hauts responsables des médias nationaux, la CODISRA a eu recours aux meilleures stratégies possibles pour amener les décideurs autour d'une table. Consciente des rivalités entre certaines entreprises de presse, elle a organisé trois petits déjeuners de travail sur trois jours consécutifs, un pour chacun des groupes. Ils ont réuni 50 communicateurs professionnels, mais aucun grand patron n'a pu être joint directement.

La troisième activité portait sur la production d'un spot télévisé destiné à être diffusé sur les ondes de la télévision nationale. Au final, une vidéo de 9 minutes a été réalisée à l'intention des responsables des médias nationaux, distribuée aux partenaires de la CODISRA et présentée dans diverses manifestations. La CODISRA a modifié ses plans car il était clair, à l'issue des petits déjeuners de travail, qu'il n'y avait aucune chance pour que le spot télévisuel tel qu'il était prévu à l'origine fasse l'objet d'une diffusion massive. En outre, cette vidéo a été conçue pour susciter un changement d'attitude des grands patrons de presse, ce qui constitue le préalable indispensable à leur coopération active pour corriger l'image qu'ils donnent des populations autochtones.

Bien que non prévue au départ, une cérémonie de clôture et de remise de récompenses a été organisée à l'issue du projet. A cette occasion, des prix ont été décernés à certains responsables de presse pour leur action dans la lutte contre le racisme et l'exclusion. Ensuite, la vidéo de 9 minutes a été présentée. Cette manifestation exceptionnelle s'inscrivait dans le prolongement des petits déjeuners et des ateliers.

### ***Gestion du projet :***

La CODISRA, agence gouvernementale, doit se conformer aux procédures officielles ainsi qu'à la réglementation de l'UNESCO. Mais ces conditions sont quelquefois contradictoires, en particulier dans le domaine de la gestion financière. Par exemple, le gouvernement guatémaltèque interdit absolument de dépenser des crédits qui n'ont pas encore été débloqués, alors que l'UNESCO retarde le versement final jusqu'à ce que tous les crédits aient été dépensés et que tous les documents financiers aient été présentés.

Face à ces complications, la CODISRA a pris une sage décision en établissant un contrat de sous-traitance avec une ONG locale compétente, *Comunicarte*, pour gérer les crédits et veiller au bon déroulement du projet. Ainsi, la CODISRA était libérée des contingences administratives tout en conservant la haute main sur

le projet. Cette méthode a également permis de renforcer l'expérience de *Comunicarte* et d'établir les bases de futures actions de suivi dont *Comunicarte* pourra prendre l'initiative.

### ***Services de l'UNESCO :***

En dépit des problèmes posés par la mise en œuvre d'un petit projet qui devait se conformer à la fois aux procédures de l'administration et à la réglementation de l'UNESCO, la CODISRA s'est déclarée satisfaite de sa relation avec l'UNESCO. Le seul problème évoqué a été celui du versement final, que *Comunicarte* a reçu près d'un an après la fin du projet. Un tel retard, qui n'était pas nécessairement le fait de l'UNESCO, est de nature à perturber le cash-flow d'une petite ONG comme *Comunicarte*, surtout quand de tels délais n'ont pas été prévus.

Par la suite, la CODISRA a contribué à l'instauration d'une étroite collaboration avec le Bureau local de l'UNESCO. Katherine Grigsby, représentante de l'Organisation au Guatemala, a personnellement pris la parole à la plupart des manifestations qui se sont déroulées à Guatemala City, et a envoyé des représentants à celles auxquelles elle ne pouvait participer, ce qui leur a conféré une crédibilité supplémentaire et a accru leur impact.

### ***Collaborations :***

Si l'on considère l'échelle réduite de ce projet, la CODISRA a pu s'assurer la collaboration d'autres organisations, bien qu'elle ne soit pas parvenue à obtenir la coopération qu'elle souhaitait de la part des grands médias nationaux.

Comme il a été mentionné plus haut, la CODISRA a demandé à *Comunicarte* d'être son partenaire pour la mise en œuvre. Les avantages de ce partenariat ont été multiples, en simplifiant les questions de gestion financière pour la CODISRA et en aidant *Comunicarte* dans sa mission en faveur de la société civile et de la production audiovisuelle.

La CODISRA s'est également assuré la participation d'orateurs éminents à l'occasion de ses manifestations. Dans des messages ciblés, ils développaient le thème de la liberté d'expression des populations autochtones et leur accès aux médias.

### ***Suivi :***

Les responsables de la CODISRA chargés de la mise en œuvre, Blanca Estela Alvarado et Rosa Carmela Sosa, se sont engagées activement dans toutes les manifestations et ont adapté les activités du projet de manière à en optimiser l'impact. Les principales conclusions et recommandations sont détaillées dans le rapport présenté à l'UNESCO.

Ce projet n'a fait l'objet d'aucun suivi extérieur. Ainsi, une ligne budgétaire mentionnée dans le projet original de budget n'était apparemment pas reportée dans le budget approuvé.

## EFFICACITÉ ET IMPACT

### *Résultats :*

**Le projet a, à l'évidence, atteint des objectifs concrets dans la formation des journalistes et des communicateurs sociaux dans les domaines de la liberté d'expression et des droits des populations autochtones. Comme les activités du projet et le nombre de participants ont nettement évolué depuis l'origine, l'évaluateur a réuni les informations fournies par la CODISRA dans le tableau suivant.**

<b>Groupe cible</b>	<b>Bénéficiaires touchés</b>	<b>Résultats obtenus</b>
Directeurs et propriétaires des entreprises de presse	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Aucun propriétaire</li> <li>➤ Le directeur d'une entreprise de presse</li> <li>➤ 5 directeurs des programmes, rédacteurs en chef etc.</li> <li>➤ 8 directeurs et responsables de médias alternatifs</li> <li>➤ 36 reporters, journalistes et autres professionnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Sensibilisés à la thématique du projet sur la manière dont les populations autochtones sont traditionnellement représentées dans les médias et sur la nécessité de les montrer sous une meilleure image.</li> </ul>
Professionnels des médias à l'extérieur de Guatemala City	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 34 professionnels des médias (reporters, journalistes, correspondants de presse, diffuseurs etc.)</li> <li>➤ 60 "communicateurs alternatifs" (chefs de communautés et artistes)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Sensibilisés à la réalité d'une représentation inadaptée des populations indigènes dans les médias.</li> <li>➤ Formés aux violations du droit à la libre expression au Guatemala.</li> <li>➤ Sensibilisés au rôle important que jouent les chefs de communautés, les artistes et les communicateurs alternatifs dans la communication avec les populations locales.</li> </ul>
Professionnels des médias à Guatemala City	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 31 professionnels des médias (reporters, journalistes, rédacteurs, producteurs de radio etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Sensibilisés à la réalité d'une représentation inadaptée des populations indigènes dans les médias.</li> <li>➤ Formés aux violations du droit à la libre expression au Guatemala.</li> <li>➤ Sensibilisés au rôle important que jouent les chefs de communautés, les artistes et les communicateurs alternatifs dans la communication avec les populations locales.</li> </ul>

### *Rapport coût / performance :*

Etant donné d'une part les nombreux obstacles à surmonter pour tenter d'agir sur les facteurs culturels et structurels profondément enracinés qui limitent l'accès des populations autochtones aux médias, et d'autre part le financement relativement réduit alloué par le PIDC, ce projet ne pouvait constituer qu'une première étape dans l'ouverture de nouveaux espaces médiatiques aux autochtones et dans la lutte contre les stéréotypes.

Bien que l'on n'ait enregistré aucune réaction immédiate de la part des responsables de presse ou du grand public, les 175 personnes qui ont directement participé aux ateliers et aux réunions ont manifestement approfondi leur connaissance de ces problèmes et des stratégies qui leur sont associées.



On peut estimer le coût du projet à environ US\$ 100 par bénéficiaire, chiffre particulièrement intéressant dans la mesure où les bénéficiaires auront mis en pratique la formation reçue à l'occasion des ateliers. Mais leur diversité et le contexte complexe et évolutif au sein duquel ils travaillent ne permettent guère d'anticiper les occasions qu'ils auront de la mettre en application, et ce que sera le taux réel de pénétration de l'enseignement qui leur a été dispensé.

## **Impact sur le développement**

Les répercussions de ce projet ont été nettement positives pour la quasi-totalité des participants, comme le montrent d'incontestables exemples :

- Le projet a renforcé dans leurs convictions les professionnels des médias déjà sensibilisés à ces questions, et les a encouragés à poursuivre dans cette voie. Haroldo Sanchez, directeur de *Guatevisión TV* a ainsi conforté son statut de leader des médias socialement responsables. Il devient ainsi un exemple à suivre (cité par Rosa Carmela Sosa, Armando Cú et Blanca Estela Alvarado) ;
- Les ateliers qui se sont déroulés à Guatemala City ont conduit les journalistes à reconnaître qu'ils reproduisent des stéréotypes raciaux, et que les mass médias se concentrent sur des événements "vendeurs", tels que la violence et les désastres (Armando Cú) ;
- Le document vidéo de 9 minutes qui résumait le travail réalisé au cours des ateliers régionaux a convaincu les reporters de Guatemala City de la richesse de la communication que l'on peut trouver dans les médias alternatifs (rapporté par Armando Cú et Blanca Estela Alvarado) ;
- Depuis la tenue des ateliers, la presse s'est montrée beaucoup plus réactive et a envoyé des reporters couvrir les activités organisées par des organisations autochtones (Blanca Estela Alvarado) ;
- De nombreux journalistes ont promis d'éviter désormais les stéréotypes attribués aux autochtones, comme donner systématiquement aux personnages les noms de Juan ou Maria, dépeindre leurs enfants comme sales et en haillons, et les montrer parlant un espagnol incorrect (Rosa Carmela Sosa) ;
- Les journalistes des communautés autochtones ont facilement accepté et apprécié le concept selon lequel les chefs des communautés et les artistes jouent également un rôle de communicateurs sociaux (Blanca Estela Alvarado).

Toutefois, il est également évident que les activités de ce projet n'ont pu avoir qu'un impact limité sur certains participants. Ainsi :

- La plupart des journalistes qui ont participé aux ateliers ne sont pas des décideurs au sein de leurs organisations respectives, et ne sont donc pas totalement libres du choix des sujets qu'ils traitent ni de la manière dont ils les traitent (Blanca Estela Alvarado) ;
- Les producteurs de deux émissions de divertissement qui tournent souvent les autochtones en dérision ont déclaré qu'ils ne pouvaient modifier ni les personnages ni les scénarios parce ces programmes ont déjà une très large audience (Blanca Estela Alvarado).

### **Viabilité :**

Ce projet a été conçu comme une étape nécessaire dans le cadre des efforts entrepris par la CODISRA pour générer des changements d'attitudes aux plans local et national. Il a été à l'origine de nombreuses initiatives portant sur les activités qui pourraient et devraient être mises en œuvre pour atteindre les objectifs souhaités, mais le projet original ne mentionnait aucun mécanisme concret de viabilité, et aucune information sur ce point n'a été fournie à l'évaluateur au cours de sa mission. Toutefois, des activités de suivi sont en cours.

Le document vidéo de 9 minutes pourra être utilement proposé par la CODISRA aux diffuseurs audiovisuels. Elle en a transmis des copies à ses bureaux régionaux, et l'a présenté à l'occasion de diverses manifestations. Toutefois, l'absence de crédits n'a pas permis de le distribuer aux participants de l'atelier d'origine ni de le faire diffuser par des médias nationaux ou par des stations locales câblées.

La CODISRA prépare actuellement la "*Campagne Nationale pour la Vie en Harmonie*", qui sera présentée aux médias en 2008 à l'occasion d'ateliers et d'autres manifestations financées par la CODISRA et par la coopération espagnole. Pour le secteur des médias, cette campagne s'inscrira dans le cadre du suivi des ateliers organisés en 2006 grâce au financement de l'UNESCO.

Cette campagne a été une agréable surprise, surtout parce que la direction de la CODISRA a changé au début de 2007, juste à la fin du projet de l'UNESCO. Comme c'est souvent le cas dans la plupart des agences, les nouveaux responsables ont tendance à lancer de nouvelles activités plutôt que de poursuivre les travaux engagés par leurs prédécesseurs.

Outre les activités de suivi que la CODISRA pourra ou non mettre en œuvre, il demeure évident que presque tous les participants aux ateliers mettront en pratique au cours des années à venir ce qu'ils ont appris en matière de journalisme et de communication sociale. A cette fin, les graines semées dans l'esprit de ces acteurs du changement continueront à croître et à porter leurs fruits bien au-delà de la durée du projet.

---

11.

## RECOMMANDATIONS

### **Recommandations adressées:**

#### ***Aux gestionnaires du projet :***

- Poursuivre les activités en faveur des journalistes qui ont participé à ces ateliers afin d'assurer la continuité de leur action ;
- A l'occasion de projets ultérieurs avec des agences internationales de développement comme l'UNESCO, la CODISRA devra définir une stratégie de gestion financière (sous-traitance avec une ONG locale) au moment de la négociation des conditions du projet, pour garantir des relations harmonieuses entre la CODISRA, l'organisme de financement et l'ONG chargée de la mise en œuvre.

#### ***A l'organisme bénéficiaire (CODISRA) :***

- Poursuivre la formation des participants aux ateliers afin de consolider les notions déjà acquises, y compris en organisant d'autres ateliers ou activités qui traiteront des cultures autochtones et de la manière de les dépeindre sous un jour exempt de racisme ;
- Concevoir et mettre en œuvre une campagne de distribution du document vidéo produit dans le cadre de ce projet, afin qu'il atteigne le plus vaste public possible ;
- Concevoir et mettre en œuvre un mécanisme de suivi comportant des indicateurs du taux de racisme et de la participation des autochtones dans les médias, en établissant par exemple un relevé des références positives et négatives dans certains journaux et chaînes de télévision. De telles statistiques présentées sur des bases mensuelles et annuelles permettraient de sensibiliser l'opinion et d'encourager d'autres activités de formation.
- Organiser une campagne permanente de lobbying en direction des médias.

### ***A l'Etat membre (gouvernement du Guatemala) :***

- Rechercher une solution réaliste qui permette aux stations de radio communautaires de se mettre en conformité avec la réglementation ;
- Fournir une assistance juridique et financière aux médias communautaires locaux ;
- Encourager l'introduction d'études transculturelles et le droit des populations autochtones à la liberté d'expression dans le cursus de tous les programmes diplômants, et en particulier ceux qui sont en relation avec le journalisme ;
- Simplifier les procédures financières dans les relations avec des organismes internationaux de financement.

### ***Au PIDC :***

- Poursuivre le financement de projets à effet multiplicateur ;
- Donner la préférence aux projets qui accroissent le potentiel et l'efficacité des journalistes et des communicateurs sociaux déjà engagés dans l'action en faveur des communautés marginalisées, comme les populations autochtones, plutôt que de tenter d'influer sur les attitudes et les priorités des médias. Par exemple :
  - Organiser une formation aux techniques de production pour améliorer la qualité des émissions communautaires ;
  - Prévoir un financement pour les émissions communautaires ;
  - Mettre au point des documents pédagogiques ;
  - Prévoir un financement pour faciliter l'accès aux études des journalistes locaux et des communicateurs sociaux.

### ***A l'UNESCO :***

- Concevoir des mécanismes de financement plus souples dans le cas d'une collaboration avec des agences gouvernementales ;
- Informer dès le départ l'agence de mise en œuvre de la réglementation de l'UNESCO et faire en sorte que des structures administratives soient mises en place pour permettre un déroulement harmonieux du projet.

---

12.

## **ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA MISE EN ŒUVRE**

### **Leçons tirées par rapport :**

#### ***Au type de projet :***

- De nombreux journalistes sont réticents à l'idée de suivre une formation et de devoir se pencher sur des problèmes comme ceux de la discrimination, car ils adoptent souvent une attitude de "je-sais-tout-cela", et aussi parce qu'il existe de profondes rivalités entre certains groupes ;
- Les journalistes des grands médias nationaux basés à Guatemala City ont tendance à adopter une attitude discriminatoire envers les journalistes du reste du pays ainsi qu'envers ceux qui appartiennent à des entreprises de presse de moindre importance ou à des médias alternatifs.
- Les médias du Guatemala fonctionnent sur des options purement commerciales qui orientent leur politique éditoriale.

- Le retour sur investissement sera meilleur si l'on renforce les moyens des militants dont l'action va dans le sens des objectifs de la CODISRA plutôt que tenter de convertir des personnes et des organisations dont les convictions et les intérêts financiers sont profondément enracinés.

***Au mode de coopération :***

- Les procédures de l'UNESCO ne sont pas très compatibles avec les réglementations du gouvernement guatémaltèque.

***Aux contributeurs :***

- La mise en œuvre de projets conjointement à Guatemala City et au sein des communautés autochtones a eu pour résultat de générer une synergie et d'établir les bases d'une compréhension mutuelle.

***Instruments utilisés :***

- Chaque fois que c'est possible, faire appel à des personnalités locales éminentes et respectées pour accroître la crédibilité d'un projet et susciter l'intérêt d'un plus grand nombre de participants.

***Evaluation réalisée par :***

Andrew Lieberman  
*Services de consultants au service de l'humanité...*

115 Cuvier Street  
 San Francisco, CA 94112  
 U.S.A.  
 1.415.404.7341  
 andylieberman@gmail.com

***Période d'évaluation :***

du 5 au 8 février 2008

***Itinéraire, calendrier et méthodologie :***

<b>Date</b>	<b>Lieu</b>	<b>Interlocuteur</b>	<b>Activités</b>
6 février	Guatemala City	CODISRA	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Examen des résultats.</li> <li>➤ Entretien détaillé avec l'assistante du coordonnateur de projet.</li> <li>➤ Planification des entretiens et des visites.</li> </ul>
	Guatemala City	Comunicarte	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Entretien détaillé portant sur les activités du projet, son impact et sa viabilité.</li> </ul>
8 février	Guatemala City	CODISRA	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Entretien détaillé avec l'ancienne présidente qui a coordonné les activités du projet.</li> </ul>
	Nahuala (par téléphone)	Nahual Estereo	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Entretien avec un participant aux ateliers.</li> </ul>

Après un remaniement gouvernemental intervenu au cours de la période qui s'est écoulée entre la mise en œuvre du projet et la présente évaluation, la personne qui a coordonné les activités du projet a quitté la CODISRA, et son assistante a été affectée à un autre secteur de la Commission. Du fait de ces changements,

et en dépit des tentatives répétées de l'évaluateur et de l'appui du Bureau du PIDC à San José, la CODISRA n'a pas été en mesure d'organiser une assistance préalable à sa mission en planifiant les entretiens et les visites.

A l'arrivée de l'évaluateur, la CODISRA lui a remis une copie du rapport final du projet, des matériels pédagogiques, et lui a présenté le document vidéo de 9 minutes. L'assistante du coordonnateur de projet a répondu à ses questions et fourni tous les éclaircissements souhaités sur les activités du projet. Elle a également tenté d'obtenir des rendez-vous avec les principaux représentants des médias à Guatemala City. Toutefois, des agendas chargés, ou peut-être un manque d'intérêt de la part des journalistes, ou encore un suivi insuffisant de la CODISRA ont fait que ces rendez-vous n'ont jamais été confirmés. Par la suite, l'évaluateur a demandé communication de la liste des participants et des précisions sur la manière d'entrer en contact avec eux, mais l'assistante de la CODISRA a déclaré que ces listes avaient été communiquées à l'UNESCO et qu'elle n'en disposait pas.

L'évaluateur considère cependant qu'à travers les entretiens qu'il a eus et les documents qui lui ont été fournis, ainsi qu'avec sa connaissance approfondie des médias guatémaltèques et des questions relatives aux populations autochtones, la présente évaluation est fiable.

En outre, les 6 et 8 février, l'évaluateur a rendu visite aux organismes bénéficiaires et partenaires d'un autre projet du PIDC : "Création d'un réseau Maya de communication – REFCOMAYA" (Projet N° PDC/49/GUA/01, 354 GUA 5051). Ces visites ont permis de recueillir des appréciations particulièrement élogieuses qui ont été prises en compte dans la présente évaluation.

**Sources :**

- Rapport final, comprenant :
  - Résumé des ateliers ;
  - Matériel pédagogique présenté aux ateliers ;
  - Liste détaillée des participants.

**Liste des personnes rencontrées :**

<b>Nom</b>	<b>Fonction</b>	<b>Organisation</b>
Rosa Carmela Sosa	Assistant administratif	CODISRA
Armando Cú Morán	Coordonnateur de la formation	Comunicarte
Manuela Ramirez	Professionnel de la radio	Nahual Estereo
Blanca Estela Alvarado	Ancienne présidente	<b>CODISRA</b>

